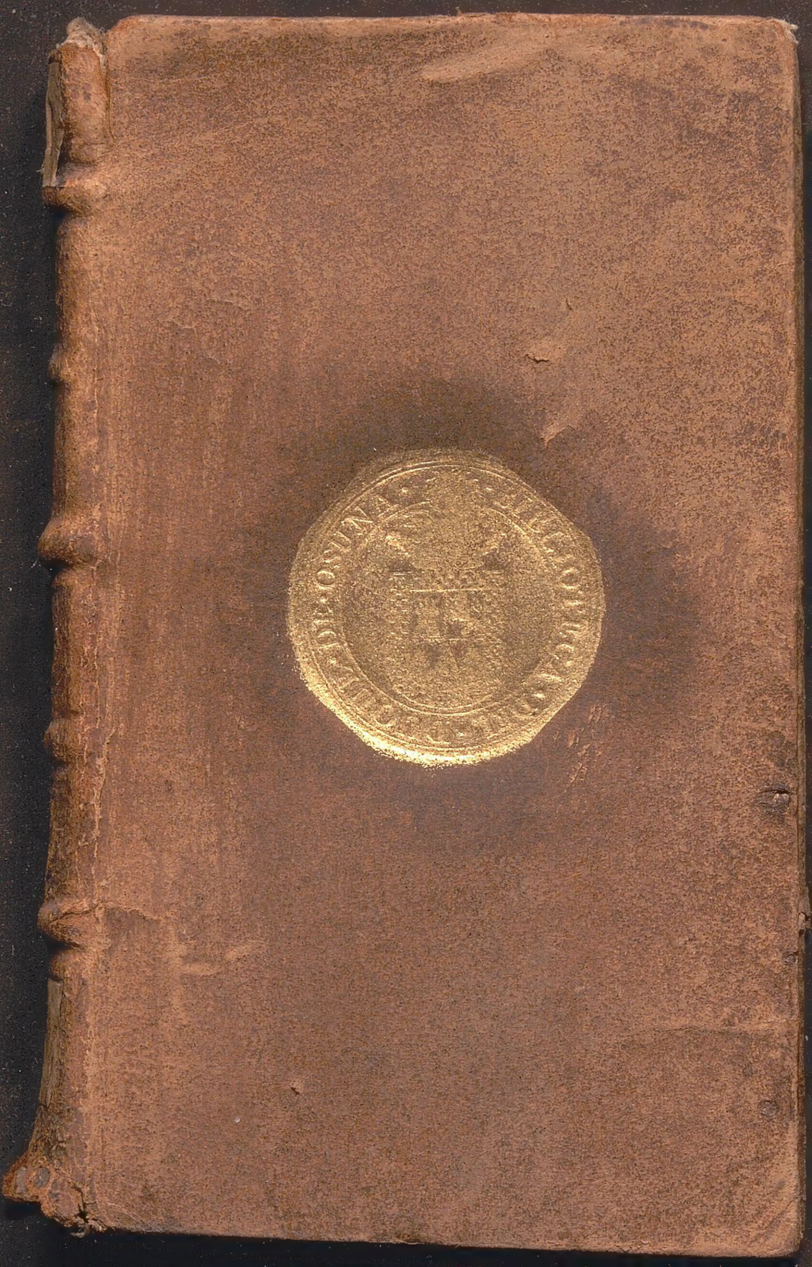
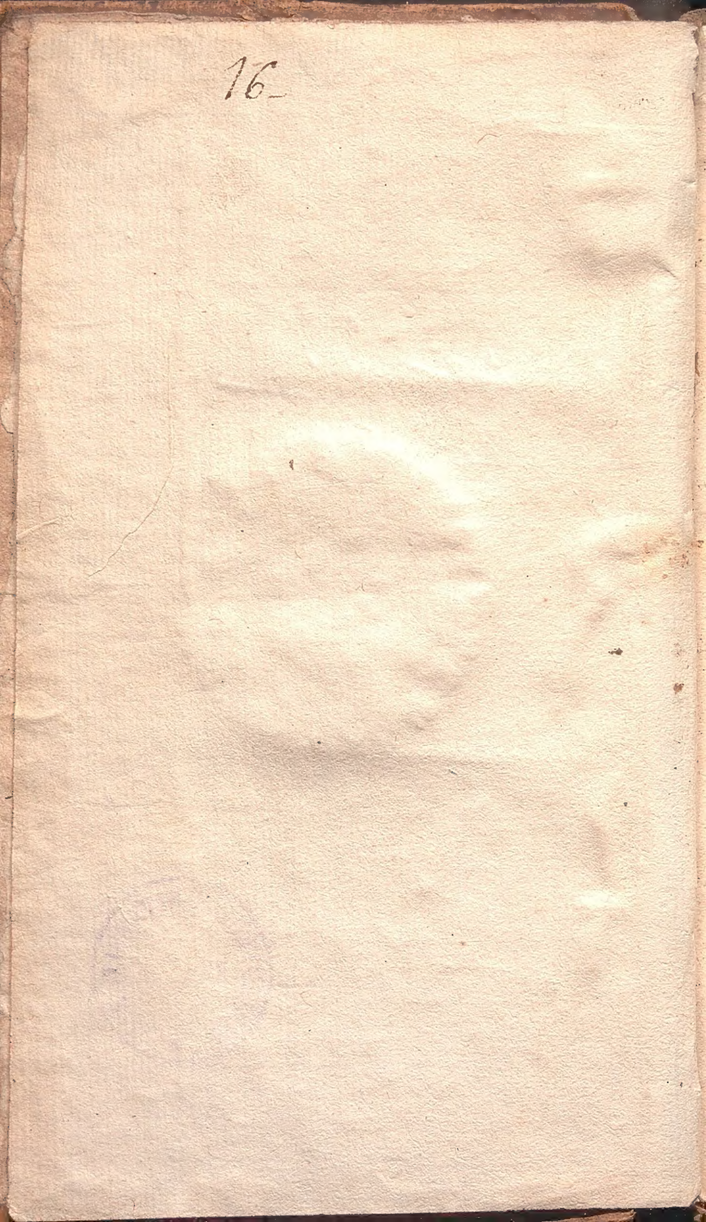

DE · OSUNA


52=6 41=7
38-7


BIBLIOTECA UNIVERSITARIA


16

OEUVRES DIVERSES DE Mr. DE SEGRAIS.

PREMIERE PARTIE.

Qui contient ſes Memoires Anecdoctes, où l'on trouve quantité de particularitez remarquables touchant les perſonnes de la Cour, & les gens de Lettres de ſon tems.



A AMSTERDAM.
Chez FRANÇOIS CHANGUION.

M. DCC. XXIII.



AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

Comme mon deſſein eſt de recüeillir tous les Ouvrages de Monſieur de Segrais *qui n'ont point encore été imprimez dans les Provinces Unies ; je ſuis bien aiſe de preſſentir le goût du Public par les deux volumes que je lui donne à preſent. Le premier contient le* Segraisiana, *Ouvrage qui eſt devenu très fameux à cauſe de la ſincerité qui y regne d'un bout à l'autre. Le ſecond contient les Eglogues, qui ont attiré à l'Auteur les loüanges de Monſieur* Deſpreaux, *juge d'autant moins ſuſpect qu'il les donne dans ſon Art Poëtique, où il lui étoit*

ã 3

important de ne rien loüer que d'excellent. L'Opera qui ſuit les Eglogues n'avoit point encore été publié, & les deux Hiſtoires, par où finit ce volume, ſont des fruits du long ſejour que l'Auteur fit à la Cour de la Princeſſe de Montpenſier, *qui même a eu beaucoup de part à leur compoſition. Selon l'accüeil que l'on fera à ce commencement, je me diſpoſerai à y joindre les autres Ouvrages de cet illuſtre Academicien.*



PREFACE.

JE n'entreprendrai pas de faire ici l'énumération des Livres qui ont rendu celebres les titres terminez en *Ana*. Je dirai ſeulement que ces ſortes de recüeils ſeroient très-dignes de nôtre curioſité, s'ils répondoient à l'idée que nous avons coûtume de nous en faire. Nous nous attendons à y trouver de bons mots, des traits ſinguliers d'érudition, des corrections de paſſages juſque-là deſeſperez, de petits contes originaux, de fines anecdotes, quelque Epigramme bien tournée. C'eſt à ce coin que les bons *Ana* doivent, ce me ſemble, être marquez. Il n'en a peut-être point paru juſqu'ici

qui ai eu tous ces agrémens. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le *Segraisiana* en renferme une bonne partie. Les particularitez qu'il contient ont été recueillies par les soins d'un illustre Conseiller d'Etat, qui ne veut pas être nommé, mais qu'on devinera aisément, dès qu'on sçaura qu'il a rempli long-tems avec honneur, dans la patrie de Monsieur de Segrais, les fonctions d'un Emploi considerable, pour le service de Sa Majesté. Sa maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Caën de personnes de merite & de qualité. Monsieur de Segrais, lorsque sa santé lui permettoit de s'y trouver, y étoit reçû avec distinction. Il y avoit pour lui une place de reserve auprès d'une tapisserie, derriere laquelle un homme de confiance étoit caché, qui a retenu sur le papier les differens

articles dont eſt compoſé ce premier Volume. La lecture ne peut manquer d'en être également inſtructive & amuſante. Le long ſejour de Monſieur de Segrais à Paris, ſes liaiſons avec les Cavaliers & les Dames, les beaux Eſprits, & les Sçavans, tout cela lui avoit appris une infinité de faits curieux, qu'étant de retour en Province, il debitoit dans les converſations, & qui le faiſoient écouter avec plaiſir. De pareils faits, qui ne ſe puiſent pas dans les livres, mais uniquement dans le commerce du monde, étoient en danger de perir, ſi de la maniere que je l'ai dit, on ne les en avoit adroitement preſervez. Monſieur de Segrais s'étoit encore beaucoup exercé dans le genre Bucolique. Ses Eglogues ont fait voir qu'il y avoit excellé. Agées de plus de ſoixante ans, elles ne vieilliſſent point, on

les demande, on les recherche toûjours. Comme elles étoient devénuës très-rares, on a été conseille d'en ajoûter au *Segraisiana* une nouvelle édition, & l'on a suivi ce conseil. Ce seroit ici un endroit propre à s'étendre sur les loüanges des autres Ouvrages de cet excellent homme : à parler de l'heureuse facilité avec laquelle il a donné, soit en prose, soit en vers, tant de preuves de la beauté tout ensemble, & de la fécondité de son esprit. On sçait combien a été trouvée juste & sensée la Preface qu'il a mise au devant de sa Traduction de Virgile. Mais qui n'a pas été surpris de le voir marcher d'un air si noble sur les pas de ce grand Poëte ? Pour moi, plus j'admire l'Eneïde Latine, plus j'ai lieu d'admirer le succès de la Françoise, & je ne puis m'empêcher de sçavoir bon gré à l'Auteur

de la fiction ſuivante, d'avoir dit :

QuandSegrais affranchides terreſtres liens,
Deſcendit plein de gloire aux champs Elyſiens ;
Virgile en beau François lui fit une harangue.
Et comme à ce diſcours Segrais parut ſurpris :
Si je ſuis, lui dit-il, le fin de vôtre langue.
C'eſt vous qui me l'avez appris.

On a rendu divers témoignages au merite de Monſieur de Segrais. J'en rapporterai ici quelques-uns, à la tête deſquels je mettrai cet abregé de ſa Vie, tiré des Origines de Caën de Monſieur Huet, ancien Evêque d'Avranches.

Jeand Renaud Sieur de Segrais étant né à Caën l'an 1624. y mourut d'une hydropiſie le 25. Mars 1701. âgé de ſoixante dix-ſept ans. Il cultiva la Poëſie Françoiſe juſqu'à ſa mort, s'y étant appliqué dès ſa

premiere jeunesse. Elle ne lui fut pas infructueuse, puisqu'elle lui servit, à lui, à quatre freres, & à deux sœurs, à se tirer du mauvais état, où la bonté ruineuse d'un pere dissipateur les avoit laissez. Une Tragedie sur la mort d'Hyppolite, le Roman de Berenice, dont il hazarda seulement les deux premieres parties, & plusieurs petits ouvrages de Poësie sur divers sujets, furent les prémices de son esprit, qui parurent dans la Province. Le Comte de Fiesque, fils de la Gouvernante de Mademoiselle, fille aînée du Duc d'Orleans frere de Loüis XIII. homme de bon cœur, & d'un bel esprit, & amateur du merite, le connut dans un voyage qu'il fit à Caën, le mena à la Cour, & le fit entrer au service de Mademoiselle en 1648. Les chansons ingénieuses & galantes étoient alors fort à la

mode. Perſonne ne le ſurpaſſa en ce genre de Poëſie, non plus que dans ſes Eglogues, où il eſt heureuſement entré dans l'eſprit de Théocrite, & de Virgile. Le Poëme d'Athys qu'il compoſa en l'honneur de ſon Païs, me ſemble néanmoins préférable par la nouveauté de l'invention, & par l'agrément de la fiction : quoique l'obſcurité des lieux qu'il a choiſis pour être le théatre des avantures qu'il décrit, & qui ne ſont connus que par ceux qui les habitent, ayent fait perdre à cet ouvrage une partie des applaudiſſemens qu'il meritoit. Ses nouvelles furent bien reçûës du public, moins toutefois que Zaïde, & quelques autres Ouvrages de ce genre, qui parurent ſous ſon nom, & qui étoient en effet de la Comteſſe de la Fayette, comme lui & la Comteſſe l'ont déclaré ſouvent à plu-

ſieurs de leurs amis, qui en peuvent rendre un témoignage aſſûré. Pour Zaïde, je le ſçais d'original, car j'ai ſouvent vû Madame de la Fayette occupée à ce travail, & elle me le communiqua tout entier piece à piece, avant que de le rendre public. Et comme ce fut pour cet ouvrage que je compoſai le Traité de l'Origine des Romans, qui fut mis à la tête, elle me diſoit ſouvent que nous avions marié nos enfans enſemble. Je rapporte ce détail pour deſabuſer quelques perſonnes, qui bien que peu inſtruites de la verité de ce fait ont voulu le conteſter. Un Opera que Monſieur de Segrais avoit travaillé avec beaucoup de ſoin, & qu'il appelloit ſon chef-d'œuvre, n'eut pas le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Il étoit de l'Academie Françoiſe. Un zele immoderé pour la gloire de ſa Princeſſe lui attira ſa diſgrace. Cet-

te diſgrace lui fut heureuſe, car un mariage avantageux, qu'il rencontra dans ſon païs, le dédommagea amplement de cette perte. Il mena une vie tranquille & commode dans cette retraite. Et ce fut dans cette honnête oiſiveté qu'il acheva la Traduction de l'Eneïde de Virgile, & qu'il entreprit celle des Georgiques en vers François. Le premier de ces Ouvrages eſt entre les mains du public, & l'autre eſt demeuré dans celles de ſes amis.

Feu Monſieur Deſpreaux, qui ne prodiguoit pas ſon eſtime, en a témoigné pour Monſieur de Segrais, lorſqu'à la fin de ſon Art Poëtique, dans l'endroit où il invite les Poëtes de ſon tems les plus fameux, à celebrer Loüis le Grand, chacun ſuivant ſon genie, il ſouhaite,

Que Segrais dans l'Eglogue en charme les forêts.

Monſieur Campiſtron reçû à l'Academie Françoiſe le 16. Juin 1701. à la place de Monſieur de Segrais, en parla comme d'un de ces eſprits rares que le Ciel fait naître de tems en tems pour la gloire des Lettres ; & après avoir fait l'éloge de ſes Poëſies, il fit celui de ſa politeſſe, de ſa modeſtie, & de ſa probité.

Feu Monſieur l'Abbé Regnier dans ſa Réponſe au diſcours de Mr. Campiſtron, loüa de même les bonnes qualitez des mœurs de Monſieur de Segrais. De là paſſant à la beauté de ſon eſprit, il dit que né avec un heureux genie pour les belles Lettres, il s'étoit de bonne heure formé le goût ſur les plus grands

maîtres ; qu'il en avoit ſi bien pris le caractere , qu'il ſe l'étoit rendu propre ; que tout ce qu'il avoit composé ſe ſentoit des grands originaux d'après leſquels il avoit travaillé ; que ſes Eglogues reſpiroient la tendreſſe, & la naturelle ſimplicité qu'on admire dans celles de Virgile , & qu'il eſt ſi difficile d'attraper ; qu'enfin ſa Traduction de l'Eneïde étoit pleine de la chaſte beauté, & de la ſage nobleſſe qui regne dans un ſi excellent Poëme.

Je ſupprime pluſieurs autres témoignages,en partie, parce qu'ils ne font que repeter les mêmes loüanges , en partie parce qu'ils ſont Latins ; & j'aurois , par cette derniere raiſon , ſupprimé l'Epigramme qui ſuit , n'étoit qu'elle n'a jamais été imprimée , & que le ſens & le tour m'en ont paru aſſez juſtes pour faire à propos la clôture de cette Preface.

* *Deceptus nuper Segræsi voce canentis*
Olena, Malherbam credidit esse suum.
Plaudebatque sibi redivivo vate beatus
Ad patriæ ripam qui rediisset aquæ.
Desit at postquam Segræsum audire canentem,
Malherbam queritur rursus obisse suum.

En voici la Traduction.

Aux doux chants de Segrais l'Orne attentif un jour
Crut oüir sur ses bords Malherbe de retour,
Et cette aimable erreur fit renaître sa joïe.
Mais helas ! de Segrais n'entendant plus la voix,
L'Orne, plus que jamais à la douleur en proye,
Croit que Malherbe est mort une seconde fois.

Je croyois finir, lorsqu'il m'est tombé entre les mains trois pieces

* *Olena*, l'Orne, Riviere qui passe à Caën.
Cette Epigramme fut faite peu de tems après la mort de Monsieur de Segrais.

exquiſes, l'une en vers, les deux autres en proſe, venuës fort à propos toutes trois pour entrer dans ce volume, avec d'autant plus de droit, que celle qui eſt en vers, eſt de Monſieur de Segrais lui-même, & qu'il eſt parlé des deux autres avec éloge dans le *Segraiſiana*. Celle que j'ai dit être de Monſieur de Segrais, eſt précisément l'Opera dont il faiſoit ſon chef-d'œuvre. Monſieur Huet à la verité parlant de cette piece, témoigne, comme on vient de le voir, qu'elle n'eut pas le ſuccès que l'Auteur s'en étoit promis. Mais ces termes ſont équivoques ; ils paroiſſent ſignifier qu'on en donna une repreſentation, qui ne fut pas heureuſe : & ce n'eſt point du tout cela, puiſqu'on n'en donna jamais aucune. Le vrai ſens eſt que Monſieur de Segrais, qui avec juſtice avoit bonne opinion de ſon Opera, choi-

l'épée, en eut un ſemblable. Mademoiſelle, auprès de qui Monſieur de Segrais l'avoit introduit, l'ayant trouvé digne de ſon amitié, ſe ſervoit quelquefois de lui pour Lecteur à ſa toilete ; & comme elle aimoit les Romans, lui propoſoit ſur ces ſortes de livres diverſes queſtions. Lui-méme en fait agréablement le recit dans la Rélation qu'il nous a donnée de ſa propre vie en beau Latin. C'eſt là qu'il parle de l'*Iſle inviſible*, & de la *Reine de Paphlagonie*, en des termes qui font ſentir quelle étoit la legereté du ſtile, & la délicateſſe du genie de Mademoiſelle. *Delectabatur illa lectione hiſtoriarum, earumque imprimis fabellarum, quæ Romanenſes appellantur ; dumque puellarum ſuarum manibus cometetur, vices apud ſe obire me volebat anagnoſtæ, multaque ſolebat rogitare variis de rebus, quas ipſa offerebat lectio. Unde*

perspecta mihi est & singularis ejus solertia, & non vulgaris, nec puellaris eruditi ; ac multo magis etiam ex lucubratis ab ea duabus Romanensibus fabellis, excogitatis oppido acute, & perquam argute explicatis, omnisque leporis, & elegantiæ plenis, quarum alteri titulum fecit INVISIBILIS INSULÆ DESCRIPTIO, qua salsissime ludificata est Equitem quemdam honorarium Parlamenti Dombensis ; alteri REGINÆ PAPHLAGONUM HISTORIA, quæ perpetua est nobilissimæ cujusdam Virginis, sed illepidæ & invenustæ arguta & occulta irrisio. Jusserat eas typis exarari Virgo regia, sed pauculis inde expressis exemplaribus, quæ omnia sibi vindicaverat, sedulo cavens ne emanarent in vulgus. At unum tamen, pro sua benignitate, donaverat mihi dono, cujus etiam ad oram propria personarum nomina jusserat adscribi, quæ dissimulata extabant in contextu. Petrus

Daniel Huëtius lib. 3. de rebus ſuis, pag. 192. & 193.

MEMOIRE



MEMOIRES ANECDOTES DE Mr. DE SEGRAIS.

DESPREAUX a eu tort de décrier si fort les Ouvrages de *Scaron*; son Typhon n'est pas aussi mauvais qu'il a voulu le faire croire; c'est un très-beau Poëme, & il me plaît beaucoup.

❡ J'étois logé proprement & commodement au Luxembourg, & j'y fis un jour un regal à Despréaux, à Puimorin son frere, à Chapelle & à Monsieur d'Elbene, à qui je tâchois de faire tout le bien que je pouvois dans le mauvais état de ses affaires. La fête étoit faite pour lire un chant du Lutrin de Despréaux, qui le lut

aprés qu'on eut bien mangé; quand il vint aux Vers, où il est parlé des Cloches de la Sainte Chapelle, ce sont ceux-ci,

Les Cloches dans les airs de leurs voix argentines,
Appelloient à grand bruit les Chantres à Matines.

Chapelle, qui se prenoit aisément de vin, lui dit, je ne te passerai pas *Argentine*, Argentine n'est pas un mot François. Despréaux continuant de lire sans lui répondre, il reprit, je te dis que je ne te passerai pas Argentine, cela ne vaut rien : Despréaux repartit, tais-toi tu és ivre : Chapelle répliqua, je ne suis pas si ivre de vin, que tu és ivre de tes Vers. Leur dialogue fut plaisant, & Monsieur d'Elbene, qui avoit du goût, prit le parti de Chapelle. Il étoit tard quand Despréaux & Puimorin se retirerent, & je me couchai; Chapelle & Monsieur d'Elbene demeurerent prés du feu, se mirent à plaisanter sur le mot *d'Argentine*, & dirent mille choses sur ce sujet, qui m'empêchoient de dormir, mais qui me divertissoient beaucoup *.

* L'expression de Despréaux est juste, parce que

¶ *Chapelle* étoit bâtard de Monſieur l'Huillier grand ami de Monſieur Gaſſendy, & Monſieur l'Huillier prit grand ſoin de ſon éducation & de le faire étudier. Il lui laiſſa en mourant quatre mille livres de penſion viagere, que ſes parens lui payoient ſeulement par quartier, afin qu'il ne les dépensât pas tout à la fois; car il aimoit la bonne chere, & il ne pouvoit pas garder d'argent. Il eſt Auteur du Voyage qui a paru ſous ſon nom, & ſous celui de Bachaumont qui peut y avoir eu part, car il avoit auſſi beaucoup d'eſprit. Outre ce petit Ouvrage, on a auſſi trouvé aprés la mort de Chapelle beaucoup de Vers qu'il avoit faits dans ſa jeuneſſe, dont l'on pouvoit faire un aſſez bon recueil. *

¶ Monſieur *Chevreau* n'a pas raiſon de ſe plaindre † de Monſieur Ménage dans ſes Oeuvres mêlées; diſant, que Monſieur Ménage s'eſt ſervi de ſes Notes ſur Mal-

le ſon des cloches qui appellent à Matines eſt argentin, c'eſt à dire clair.

* Ce Recueil a été imprimé en Holande il y a quatre ou cinq ans, avec les Epigrammes du Chevalier de Cailly, le Poëme de la Madelaine, &c. en 2. vol. in 12. 1714.

† Cette plainte de Chevreau, quoique datée de 1687. n'a paru qu'en 1697. cinq ans aprés la mort de Menage.

herbe, pour faire les siennes: Monsieur Ménage n'étoit point plagiaire ; au contraire Monsieur Ménage a rendu service à Monsieur Chevreau, en suprimant ses Notes qui ne valoient rien, car il donne des sens aux Vers de Malherbe contre l'intention de Malherbe.

¶ La Pucelle n'est pas un bon Poëme héroique ; il est vrai : mais en avons-nous de meilleurs ? Lit-on le Clovis, le S. Louis & les autres ? Il y a des endroits inimitables dans la Pucelle ; disons seulement contre ce Poëme, que Monsieur Chapelain vouloit épuiser toutes ses matieres, & qu'il n'a pas sû l'art de laisser à penser à ses Lecteurs, comme a fait Virgile.

¶ Monsieur *de Balzac* est mort du chagrin qu'il conçut de la réputation des Lettres de Voiture, & de la Défense de Costar ; mais il avoit tort d'en prendre de l'ombrage ; c'est comme si je m'étois fâché du Virgile Travesti de Scaron, & que cela m'eût détourné de la Traduction que j'en ai faite. Le stile de Voiture est plaisant, & celui de Monsieur de Balzac est sérieux, ils ont leur mérite l'un & l'autre. Girac, qui prit le parti de Balzac, étoit pedant, & Costar, qui fit la Défense de Voiture, avoit vû le monde ; c'est pour

cela que la Defenſe, qui eſt écrite agréablement, fut trés-bien reçuë.

¶ *Malherbe* a prophetiſé la grande réputation de Balzac ſur ſes premieres Lettres qui parurent de ſon tems. Un jour on reprochoit à Malherbe, comme il étoit vrai, qu'il ne donnoit de louanges à perſonne, & qu'il n'aprouvoit rien; il répondit, j'aprouve ce qui eſt bon, & pour marque que j'aprouve quelque choſe, je vous annonce que le jeune homme qui a fait ces Lettres (il parloit de Balzac) ſera le Reſtaurateur de la Langue Françoiſe. Il jugeoit bien, qu'ayant commencé de bonne heûre à adoucir la rudeſſe du ſtile de ſon tems, il le porteroit avec l'âge à la perfection où on l'a vuë avant qu'il mourut.

¶ Je n'ai pas trouvé dans le Ménagiana ce que j'avois dit à Monſieur Ménage, & dont il étoit convenu, que l'Academie Françoiſe étoit le Cordon-bleu des beaux Eſprits; il le diſoit ſouvent comme venant de moi.

¶ Monſieur *le Prince*, qui étoit trés-aimable dans ſa jeuneſſe, tant par les belles qualitez du corps, que par celles de l'eſprit, étant tombé dangereuſement malade à Philisbourg aprés la Bataille de Norlingue, on le ſaigna tant de fois qu'on lui

avoit tiré presque tout son sang; & lorsqu'il fut gueri, il ne pensa plus à Mademoiselle du Vigean. On s'en étonna fort; & il dit à ceux qui lui en parlerent, qu'il falloit que son amour fùt tout dans son sang, avec lequel il s'étoit evanoui à mesure qu'on le lui ôtoit. Mademoiselle du Vigean se voyant abandonnée se jetta dans un Couvent de Carmelites, où elle est morte. Mademoiselle m'a fait voir à S. Fargeau dans son Cabinet un Tableau, où elle étoit répresentée en Grace entre Mademoiselle du Vigean & Madame de Monbazon, mais Madame de Monbazon avoit plus d'éclat.

¶ A propos de l'amour qui se perd avec le sang, j'ai entendu raconter une Histoire tragique sur ce sujet au Gouverneur de Mr. le Comte d'Harcourt; il étoit trés-honnête homme, & il savoit cette Histoire d'original. Il disoit donc, qu'un Gentilhomme Allemand devint amoureux d'une Princesse Allemande qui l'écouta, & qui le fit son Maître d'Hôtel, afin qu'elle pût l'avoir auprés d'elle sans scandale: Ils vêcurent quelque tems assez contents l'un de l'autre; mais la Princesse ayant conçû de l'amour pour un autre, il en eut une grande jalousie, & il lui en fit des reproches

ſanglans : la Princeſſe qui vouloit être libre lui donna ſon congé, & il fut contraint de ſortir de chez elle : Mais ſon amour étoit ſi violent, que ne pouvant vivre éloigné de ſa préſence, il alla chez elle ; & ayant penetré juſques dans ſon Cabinet, il ſe jetta à ſes pieds, la ſuplia de lui pardonner & de le recevoir en grace. La Princeſſe le lui refuſa, & lui commanda de ſe retirer. L'Amant deſeſperé lui dit qu'il étoit prêt de lui obeïr en toutes autres choſes, mais qu'il étoit reſolu de ne lui pas obéïr en celle-ci, & quil aimoit mieux mourir de ſa main ; en même-tems il tira ſon épée & la lui préſenta. La Princeſſe eut la cruauté de laprendre, & elle lui en donna deux coups au travers du corps, qui lui firent perdre beaucoup de ſang, mais qui ne furent pas mortels. Il en guerit au bout de ſix mois par les ſoins de ſes amis & particuliérement du Gouverneur de Monſieur le Comte d'Harcourt, qui m'a lui-même conté ces particularitez. Il ajoûta, que, lorſque l'Amant ſi maltraité fut entiérement guéri, il avoit autant d'indifference pour la Princeſſe que s'il ne l'eût jamais aimée, & qu'il en attribuoit auſſi la cauſe à la perte de ſon ſang.

¶ La Princeſſe de Cleves eſt de Mada-

me la Fayette, qui a méprisé de répondre à la Critique que le P. Bouhours en a faite. Zaïde, qui a paru sous mon nom, est aussi d'elle. Il est vrai que j'y ai eu quelque part, mais seulement pour la disposition du Roman, où les regles de l'Art sont observées avec grande exactitude.

¶ Monsieur *de Beaufort*, qui étoit véritablement bien fait, étoit menteur, grossier & sans esprit : il savoit tous les mots de la langue Françoise, mais il les employoit fort mal : Il disoit que le Rossoli de Turin étoit de l'Eau-de vie * ratifiée, pour dire rectifiée ; & que le Cardinal de Richelieu avoit des Hemispheres, pour dire des Emissaires.

Il disoit qu'étant au Donjon de Vincennes il avoit eu dans l'esprit quarante-trois moyens differens pour se sauver. Celui qui lui avoit plû davantage étoit, de se laisser couler par un Cable, qui auroit été attaché par un bout aux Creneaux du Donjon, & à un arbre du parc par un autre. Ses amis, avec lesquels il avoit correspondance, sans qu'on s'en apperçût, se faisoient fort de disposer toutes choses pour l'exécution ; mais ayant fait part de

* N'est-ce point de ce mot *ratifié* de Monsieur de Beaufort, qu'est venu celui de Ratafia?

ce deſſein à Madame de Vendôme, jamais elle ne voulut y conſentir, conſiderant le danger auquel Monſieur de Beaufort ſe ſeroit expoſé, & elle dit, qu'elle aimoit mieux qu'il gardât ſa priſon. C'eſt ce que diſoit Monſieur de Beaufort : mais ceux qui ſe connoiſſent en ces ſortes d'entrepriſes, & qui ſavent la diſpoſition du lieu, peuvent juger ſi cela étoit poſſible.

¶ Je ſuis né * en 1625.& j'ai préſentement 72. ans avec une aſſez bonne ſanté, dont j'ai lieu d'être content. Je me plaiſois fort à faire des Vers dans ma jeuneſſe, & encore à les reciter indifferemment à toutes ſortes de perſonnes;mais je m'apperçus que je m'ennuyois, quand Scaron, qui étoit mon ami particulier, & qui n'avoit rien de caché pour moi, prenoit ſon porte-feuille, & me liſoit ſes vers, quoiqu'ils fuſſent fort-bons:je fis reflexion, que ceux à qui je liſois les miens, dont la plûpart n'avoient pas de goût pour les Vers,pouvoient dire la même choſe ; c'eſt pour cela que je me fis une loi de ne les lire qu'à ceux qui m'en prieroient, & peu à la fois. Nous ſommes portez à nous flatter nous- mêmes,& à nous perſuader, que ce

* Plus bas,pag. . . . il dit, qu'il eſt né le 22. Août 1624.& que c'eſt ſon pere qui l'avoit ainſi écrit.

qui nous plaît doit plaire aux autres. Nous voulons qu'on ait de la complaisance pour nous, & souvent nous n'en voulons pas avoir pour ceux qui nous en demandent.

¶ *Barbé* étoit un Masson qui alloit souvent chez Scaron ; & comme il se mêloit d'Astrologie, il regardoit toujours Madame Scaron avec admiration, en disant, qu'elle étoit née pour être Reine, & qu'elle seroit un jour dans un haut degré d'élévation. S'il s'est trompé, c'est qu'il ajoûtoit que cette élevation auroit sa fin peu de tems aprés qu'il seroit mort. Madame de Maintenon fut un peu allarmée quand elle aprit qu'il étoit mort ; mais un nombre d'années s'est déja écoulé depuis qu'il n'est plus ; & Madame de Maintenon se porte bien dans l'état de splendeur où elle est.

¶ Les gens de qualité que l'on introduit dans l'Academie Françoise en si grand nombre lui font grand tort. Il faut qu'il y en ait ; mais le nombre devroit être fixé à sept ou huit, & les autres Academiciens devroient être choisis dans toutes sortes de belles-Litteratures. Il n'y auroit que fort peu de science, s'il n'y avoit que des Poëtes ; car les Poëtes, de même que les Pre-

dicateurs, ſont pour l'ordinaire ignorans en toute autre choſe que dans leur profeſſion. Meſſieurs Chapelain & Mezeray étoient bien intentionnez pour ce qui regardoit l'avantage de l'Academie; & quand quelque Academicien étoit mort ils diſoient, il nous manque un Academicien habile en telle ſorte de ſcience, ou de connoiſſance; il faut en chercher un. En effet l'Academie a beſoin de Grammairiens, de Poëtes, d'Orateurs, d'Hiſtoriens, de Critiques, de Savans dans les Langues, & de Gens experimentez dans les beaux Arts, dans l'Architecture, Sculpture, Peinture, dans la Navigation & autres. Monſieur l'Abbé Regnier ſait bien la langue Italienne; mais il eſt trop aigre & trop vetilleur.

¶ Monſieur *Peliſſon*, qui a eu pendant pluſieurs années la direction de plus de cinq cens mille livres, n'a pas fait à ſes amis & à ſes amies le bien qu'il pouvoit leur faire; cependant il n'a pas laiſſé de grands biens aprés ſa mort; ou, s'il en a laiſſé, cela n'a point paru.

¶ Monſieur *Conrart* n'avoit point fait ſes Etudes; mais c'étoit un homme admirable, & il s'étoit acquis une grande capacité par la lecture: il avoit un goût &

une délicateſſe merveilleuſe pour la perfection de nôtre Langue.

¶ J'ai achevé ma Traduction des Georgiques de Virgile; je n'ai plus qu'à y faire des Notes & une Preface *, dont j'ai le projet dans ma tête; les Notes ne m'arrêſteront pas, je les tiens la plus-part dans ma memoire.

¶ C'eſt *Malherbe* qui a introduit le bel eſprit & la Poëſie en Normandie; avant lui nous n'avions pas de Poëtes; les autres Provinces en fourniſſoient à la France auparavant; mais depuis lui, nous avons eu en grand nombre de bons Poëtes François & Latins, & nous en avons encore.

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* n'avoit pas étudié; mais il avoit un bon ſens merveilleux, & il ſavoit parfaitement bien le monde; cela lui donna lieu de faire des Reflexions, & de reduire en MAXIMES ce ce qu'il avoit trouvé dans le cœur de l'Homme, dont il avoit une connoiſſance parfaite. † Je fais une eſtime ſi grande de

* Monſieur de Segrais eſt mort ſans avoir fait cette Preface & ces Notes, dont il eſt ici parlé avec tant de confiance. En remettant de jour à autre, il ſe trouva à la fin ſi avancé en âge, que l'ardeur que ce peu de travail demandoit lui manquoit inſenſiblement.

† Ces dernieres paroles de Monſieur de Segrais ſont ſi veritables, que ſouvent il citoit de ces Ma-

ces

ces Maximes que je les ſai presque toutes par cœur.

¶ La Riviere, qui paſſe par nôtre ville de Caën, & que nous nommons l'Orne, s'appelle en Latin, *Olena*; & nous appellons l'Odon l'autre Riviere qui y paſſe auſſi, & qui eſt beaucoup plus petite. Elles ſont mal appelées Dorne & Dodon dans la carte particuliere de Normandie, dont la plupart des poſitions ne ſont pas juſtes.

¶ Nos Poëtes qui entreprendront de faire des * Poëmes Epiques ne feront rien qui vaille, s'ils ne liſent ma Préface ſur la Traduction de l'Eneïde de Virgile, que j'ai faite en vers. J'y ai renfermé toutes les regles que l'on doit obſerver dans ces ſortes de Poëmes.

¶ Je n'ai mis dans mon Academie que les Portraits des Hommes illuſtres dans les Lettres, de nôtre Province, excepté Monſieur de Montauzier que j'y ai placé en qualité de nôtre Gouverneur. † Pour Mon-

ximes, & les appliquoit fort à propos au ſujet dont on s'entretenoit.

* Monſieur de Segrais ne diſoit point cela par vanité; perſonne n'en a jamais eu moins que lui. On voit bien qu'il le diſoit ſeulement parce qu'il a renfermé dans cette Preface, comme il le dit, toutes les régles du Poëme Epique, & qu'il n'eſt pas néceſſaire de les chercher ailleurs

† Les autres perſonnes illuſtres de la Province de Normandie, dont Monſieur de Segrais avoit

sieur Bochart qui étoit de la Maison de Champigny, quoiqu'il ne fût pas de Caën neanmoins y ayant demeuré plus de 40. ans, j'ai crû que je devois l'y mettre & le regarder comme s'il en eût été. J'y ai mis aussi ce petit Buste de Monsieur de S. Martin, avec son chapeau tel qu'il le portoit, pour marier le Plaisant avec le Serieux.

¶ Nôtre ville de Caën n'est pas ancienne : C'est Guillaume le Conquerant qui l'a fait bâtir : mais il y a des ruïnes antiques à Vieux, Village à deux lieuës d'içi, * qui marquent qu'il y avoit-là une Ville du tems des Romains, elle s'apelloit, *Viduca*, d'où vient le mot de Vieux : mais cette Ville ne devoit pas être considerable, car on n'y a pas établi d'Evêché, mais à Bayeux. Les Romains avoient construit un grand chemin qui conduisoit de Vieux

fait mettre les Portraits dans le lieu où son Academie tenoit ses Assemblées, sont Messieurs Vauguelain, de la Frenaye, Huet aujourd'hui ancien Evêque d'Avranche, Bertaud Evêque de Sées, de Bourgueville Seigneur de Bras, qui a écrit l'Histoire de Caën, Dalechamp, Rouxel excellent Poëte Latin, Antoine Halley aussi Poëte Latin, Gille Maré grand Astronome, Cahagnes Docteur en Medecine, Sarasin, de Brieux, sans oublier Malherbe, dont Monsieur de Segrais a aussi fait poser une Statuë à la façade de sa maison.

* C'est à dire de Caën.

à Bayeux, où il se fourchoit pour aller à S. Lo & à Cherbourg; on en voit encore des vestiges en plusieurs endroits.

¶ Madame de *Chevreuse*, qui étoit une conteuse, m'a dit qu'elle avoit été cause de l'emprisonnement de Monsieur le Prince; cela arriva pour un rien. MONSIEUR aimoit Mademoiselle de Vigean, qui n'avoit pas beaucoup d'esprit, & MONSIEUR n'en étoit pas jaloux: Madame la Princesse, qui craignoit qu'on ne se servît d'elle pour désunir MONSIEUR d'avec Monsieur le Prince, avec lequel il fut de très-bonne intelligence l'espace de six ans, pendant la Regence, la fit enlever imprudemment & conduire aux Carmelites, dequoi MONSIEUR fut outré au dernier point. Madame de Chevreuse, qui s'en aperçût dans un entretien qu'elle avoit eu avec lui, en parla à Monsieur le Cardinal MAZARIN, & lui dit que la Cour pourroit tirer avantage de sa colere, & que c'étoit une occasion dont on pourroit peut être profiter pour le détacher d'avec MONSIEUR le PRINCE.

Le Cardinal Mazarin dit à MADAME de Chevreuse que cela n'étoit pas si aisé qu'elle le pensoit, à cause de l'Abbé de la Riviere, pour qui MONSIEUR n'avoit rien

de caché, & que l'Abbé, qui entretenoit l'union de MONSIEUR & de Monſieur le Prince, ne manqueroit pas de donner avis à Monſieur le Prince de toutes les propoſitions qu'on pourroit faire à Monſieur contre lui. Madame de Chevreuſe dit, qu'il étoit vrai que Monſieur avoit la foibleſſe de dire tout à l'Abbé de la Riviere ; mais qu'elle ſavoit bien que Monſieur portoit une grande envie à Monſieur le Prince, à cauſe de la gloire qu'il s'étoit acquiſe par ſes belles actions, & qu'ayant d'ailleurs ſujet de trouver une occaſion de ſe vanger de Madame la Princeſſe, il ne ſeroit peut-être pas fâché de le voir humilié, que l'on ne hazarderoit rien de le ſonder, & ſi ſon Eminence le vouloit bien, qu'elle ſe chargeroit de le faire.

Le Cardinal ayant laiſſé à Madame de Chevreuſe la liberté de faire ce qu'elle jugeroit à propos, elle parla à Monſieur, & lui propoſa de s'attacher à la Cour, & de ne pas s'opoſer aux meſures qu'elle prendroit contre Monſieur le Prince, & en mêmê tems elle le conjura de ne rien communiquer à l'Abbé de la Riviere de ce qu'elle lui diſoit. Monſieur garda le ſecret; & peu de tems aprés on arrêta Monſieur le Prince dans le Palais Royal.

Dans le tems qu'on l'arrêtoit, le Cardinal Mazarin demanda à l'Abbé de la Riviere qui étoit dans la Salle, ſavez-vous bien ce qui ſe paſſe? L'Abbé ayant répondu qu'il n'en ſavoit rien ; il dit, on arrête là-bas dans le cabinet Monſieur le Prince, monſieur le prince de Conti & monſieur de Longueville. L'Abbé réprit auſſi-tôt, & demanda au Cardinal, en a-t-on donné avis à monſieur ? A quoi le Cardinal répondit, oui, on lui en a donné avis, & c'eſt de ſon conſentement. A ces paroles l'Abbé devint pâle & blanc comme ſon rabat, car il étoit fort propre en linge : Il s'en alla fort mortifié au Palais du Luxembourg, où il reçut ordre de ſe retirer peu de tems aprés à Petit-Bourg. Depuis ce tems-là il ne vit plus MONSIEUR ; mais il fit ſa paix avec le Cardinal.

¶ Le Cardinal de Richelieu avoit reſolu de ne pas donner de Benefice à l'Abbé de Retz, depuis Cardinal de ce nom, qui paſſât quatre mille livres. Il ſe defioit de lui depuis qu'il eut fait paroître l'Anti-Maſcardi touchant la conjuration de Fieſchi à Gennes, dans lequel il parla en leur faveur, au lieu que Maſcardi, s'étoit déclaré contre eux dans ſa Relation.

¶ Monſieur *Brieux* étoit un Gentilhom-

me de ce pays *a*, de la Religion P. R. qui avoit 20. mille livres de rente, dont il faisoit un bon usage. Il avoit étudié à Sedan avec Monsieur de Montauzier qui le consideroit beaucoup; c'est le Fondateur de l'Academie qui s'assemble ici *b* présentement. Comme il étoit de la Religion, Monsieur Bochart, Monsieur Morin qui est présentement en Holande, où l'on a fondé une chaire en Hebreu exprés pour lui, & plusieurs autres en étoient. Elle continua même de s'assembler chez lui aprés sa mort; & quand Monsieur de Matignon eut acheté sa maison, il voulut qu'elle s'y assemblât toûjours: Ensuite les Intendans en prirent soin, & Monsieur Foucault m'a engagé à la recevoir chez moi; ce que j'ai fait avec plaisir, & j'ai eu soin d'accommoder ce lieu tel qu'il est, pour nous y assembler. Je suis même resolu de le laisser aprés ma mort *c* dans l'état qu'il est, avec les Livres qui y sont, & de charger mes heritiers d'en donner la

a Normandie.

b Caën.

c Cette résolution de Monsieur de Segrais n'a pas eu son effet aprés sa mort; il étoit aussi trés difficile qu'elle pût l'avoir; ses héritiers ont seulement eu grand soin de recueillir le peu qu'il leur laissa sans se souvenir de contribuer rien à sa gloire.

clef à quelqu'un de l'assemblée, afin que l'on s'y assemble toûjours

Monsieur *de Brieux* étoit bon Poëte Latin. On a aussi de lui des Poësies Françoises;& il a composé des Meditations qui ne sont pas seulement propres pour les Calvinistes, mais encore pour nous, parcequ'il n'y a rien qui regarde les points de Controverse.

Monsieur *de la Luzerne* qui est ici à Caën, est son fils.

¶ Monsieur *de Cahagnes*, CAHAGNESIUS, étoit Medecin de cette Ville. Il a écrit des Hommes illustres de Caën en Latin, mais il n'a pas fait un bon choix, car il y en a plusieurs qui meritoient mieux qu'il fit leur Eloge, qu'un nombre de ceux à qui il a fait cet honneur. Il a aussi fait un Traité *de Febribus*, qui est fort estimé.

¶ Le feu Electeur Palatin avoit un Bâtard, qu'il envoya en cette Ville pour y étudier, à cause qu'il y avoit Université, & un nombre de Savans de la Religion, dans laquelle il vouloit le faire élever; & lui donna pour son Gouverneur un habile homme, nommé Monsieur Fabricius, qui honora souvent nôtre Academie de sa presence: Mais le jeune Prince qu'il avoit à gouverner, étant mort, le Gouverneur

s'en retourna dans le Palatinat, où il prononça en Latin une Oraiſon Funebre à ſa loüange, & il fit mention honorable de l'Academie & des membres qui la compoſoient. Il eſt Conſeiller d'Etat en Allemagne, & les Gazettes parlent quelquefois de lui. J'ai l'Oraiſon Funebre qu'il a prononcée.

¶ Le Langage eſt changeant & paſſe; mais l'eſprit & le bon ſens dans les Ecrits demeurent, & c'eſt ce que l'on y cherche. C'eſt pour cela qu'on lit aujourd'hui Marrot, & même Rabelais, & le Catholicon d'Eſpagne, dont on vient de faire encore une nouvelle Edition.

Les Cabales ne ſervent de rien pour faire valoir des Ouvrages. L'on verra dans trente ou quarante ans, ſi l'on lira ceux de Racine comme on lit preſentement ceux de Corneille, qui ne vieilliſſent pas; c'eſt le pere du Théatre François. Racine n'a travaillé qu'aprés lui, & que ſur ſon modelle, & il ne l'a pas ſurpaſſé, quoique ſes partiſans en veuillent dire: Il n'auroit pas ſi bien réüſſi que Corneille, s'il s'étoit trouvé dans ſon tems & à ſa place. Lui & Deſpréaux n'eſtiment que leurs Vers; ils ne loüent perſonne; ils critiquent les Poëſies de tous

les autres ; & il ne paroît pas un Madrigal qu'ils ne le censurent: Cependant ôtez les de la Poësie, ils sont muets, ils ne savent plus où ils en sont ; car que savent-ils autre chose que rimer ? Monsieur Perrault qu'ils méprisent si fort, & qui ne laisse pas d'être un bon Poëte, quoiqu'ils en disent, sait beancoup plus qu'eux.

¶ Madame *de Rambouillet* étoit admirable ; elle étoit bonne, douce, bienfaisante & accueillante, & elle avoit l'esprit droit & juste : C'est elle qui a corrigé les méchantes coûtumes qu'il y avoit avant elle: Elle s'étoit formé l'esprit dans la lecture des bons Livres Italiens & Espagnols ; & elle a enseigné la politesse à tous ceux de son tems qui l'ont frequentée. Les Princesses la voyoient, quoi qu'elle ne fût pas Duchesse ; elle étoit aussi bonne amie, & elle obligeoit tout le monde Le Cardinal de Richelieu avoit même beaucoup de consideration pour elle. Il lui envoya une fois Bois-Robert pour lui demander son amitié, mais à une condition trop onereuse pour elle, qui ne savoit ce que c'étoit de prendre parti, & de rendre de mauvais offices à personne ; car Bois-Robert lui dit, que le Cardinal la prioit en amie de lui donner avis de ceux qui parloient de

lui dans les Aſſemblées qui ſe tenoient chez elle;elle répondit,qu'ils étoient ſi fortement perſuadez de la conſideration & de l'amitié qu'elle avoit pour ſon Eminence, qu'il n'y en avoit pas un ſeul qui eût la hardieſſe de parler mal de lui en ſa préſence, & ainſi qu'elle n'auroit jamais occaſion de lui donner de ſemblables avis. Comme elle étoit entendue en toutes choſes, excepté dans les affaires de ſa maiſon, c'eſt elle qui a introduit les Appartemens à pluſieurs piéces de plein pied, de ſorte que l'on entroit chez elle par une enfilade de Salles, d'Antichambres, de Chambres & de Cabinets. Madame de la Fayette avoit beaucoup apris d'elle, mais Madame de la Fayette avoit l'eſprit plus ſolide: Elle ne ſavoit pas ſeulement gouverner ſa maiſon; elle s'entendoit parfaitement bien en procés, & elle conduiſoit elle-même ceux qu'elle avoit pour ſes affaires particuliéres. Madame de Rambouillet eſt morte à 77. ans, en 1666. ou 1667. Malherbe la voyoit ſouvent dans ſes dernieres années.

¶ Madame *de la Fayette*, diſoit Monſieur de la Rochefoucault, m'a donné de l'eſprit, mais j'ai reformé ſon cœur. C'eſt que Mr. de la Rochefoucault avoit don-

né dans tous les vices qui regnoient à la Cour dans le tems de ſa jeuneſſe. Monſieur de la Rochefoucault étoit l'homme du monde le plus poli, qui ſavoit garder toutes les bienſéances, & ſur-tout qui ne ſe louoit jamais. Mr. de Roquelaure & Mr. de Mioſſans avoient beaucoup d'eſprit,mais ils ſe louoient inceſſamment : Ils avoient un grand parti. Monſieur de la Rochefoucault diſoit, en parlant d'eux, bien loin pourtant de ſa penſée, je me répens de la loi que je me ſuis impoſée de ne me pas louer, j'aurois beaucoup plus de Sectateurs ſi je le faiſois; voyez MR.de Roquelaure & Mioſſans, qui parlent deux heures de ſuite devant une vingtaine de perſonnes, en ſe vantant toûjours parmi ceux qui les écoutent ; il n'y en a que deux ou trois qui ne peuvent le ſouffrir, & les dix-ſept autres les applaudiſſent,& les regardent comme des gens qui n'ont point leurs ſemblables.

¶ *Honoré d'Urfé* avoit lû la Diana de Monte-Majour ; & il y a deux choſes qui font la bonté de ſon Roman, la diſpoſition qui eſt reguliere, & les paſſions tendres & amoureuſes qu'il avoit reſſenties lui-même, qui ſont touchées trés délicatement ; car il faut avoir été bien amou-

reux pour bien parler de l'amour : je le trouve si beau que je le lirois encore avec plaisir.

¶ Feu Mr. l'Archevêque de Paris, *François de Harlay*, étant Archevêque de Roüen, écrivit une lettre à feu Mademoiselle, dans laquelle on ne pouvoit comprendre ce qu'il vouloit dire. Il faisoit une proposition au commencement, dont il disoit le contraire dans le milieu, & il ne concluoit rien à la fin. Il nous fit, à sa reception dans l'Academie Françoise, une Harangue à peu près de ce stile-là. C'étoit une grande hapelourde. Il avoit un bel exterieur : mais il n'étoit propre qu'à attraper de petites femmes.

¶ Feu *Mademoiselle* auroit été la Princesse du monde la plus heureuse si elle avoit voulu. Elle ne devoit avoir la disposition de son bien qu'à l'âge de 25. ans; cependant à l'âge de 20. ans ; elle se vit maîtresse de trois cens cinquante-mille livres de rente ; mais sous pretexte de ne vouloir pas avoir de maître, jamais elle n'a pû recevoir ni suivre un bon conseil : Elle n'a pû prendre un parti qui lui convenoit N'auroit-elle pas été une grande Princesse, si elle avoit voulu épouser le Roi d'Angleterre, lorsqu'il étoit en France?

Elle

Elle le regardoit comme un Exilé, ſans conſiderer que ſon exil ne pouvoit pas durer toûjours. Elle ne voulut pas auſſi épouſer le Duc de Savoye, parce qu'elle regardoit ce mariage comme étant au-deſſous d'elle ; & c'eſt par foibleſſe qu'elle s'attacha à Monſieur de Lauzun. Elle n'avoit pas la moindre inclination pour lui. Elle le regardoit ſeulement par le grand credit qu'il avoit à la Cour, comme ſi elle eût eu beſoin d'apui, & comme ſi elle n'eut pû tout obtenir par ſon rang ; car elle avoit ce défaut, qu'elle s'abaiſſoit à rechercher la faveur des Miniſtres, quand elle croyoit qu'ils avoient quelque pouvoir. Elle n'aimoit perſonne, & elle haïſſoit toute contrainte. Il falloit prendre de grands détours, quand on vouloit qu'elle ſuivît de certains conſeils, & qu'elle pût ſe perſuader qu'elle les avoit pris elle-même. Comme elle ne concluoit rien ſur le champ, elle revenoit quelque tems aprés, & propoſoit le ſentiment qu'on lui avoit inſinué, comme ſi elle l'eût tiré de ſon fonds. Elle ſe connoiſſoit bien; & elle diſoit quelquefois, *Mon Dieu pourquoi m'avés-vous faite de l'humeur dont je ſuis?* Elle avoit pourtant de trés-belles qualitez ; car elle étoit bonne, douce,

accueillante envers tout le monde, & elle avoit infiniment de l'esprit & de la grandeur, & les Princesses ses sœurs étoient en cela beaucoup au dessous d'elle. Sa maison étoit bien reglée; elle avoit un trés-bel équipage, & elle faisoit une dépense qui convenoit à une Princesse, donnant même des pensions; mais elle n'avoit pas le premier double, quand elle acheta le Comté d'Eu, dont elle poûvoit se passer; & cela lui fit contracter beaucoup de dettes. Elle ne l'eut pas plutôt acheté, qu'elle dépensa plus de trente mille écus, à y faire bâtir; &, quand les bâtimens qu'elle jugea à propos furent achevés, elle voulut avoir une maison plus voisine de Paris, & elle acheta Choisy, qui la jetta dans d'autres grandes dépenses.

¶ Le château de Bas-le-Roi, situé entre Baieux & Thorigni, qui apartient à Mr. de Choisy, est beau, magnifique & bien bâti; c'est le premier essai du vieux Mansard. Il est de vingt-mille livres de rente, & dans un pays merveilleux. Avec cette terre Mr. de Choisy en a une autre de dix-sept-mille livres de rente, qui n'en est pas éloignée: De sorte qu'il a prés de quarante-mille livres dans la Province avec quoi il a toûjours vêcu avec splen-

deur. Il n'a pas d'autre heritier que l'Abbé de Choisy son frere. Il est vrai qu'il est dû beaucoup à la femme de Monsieur de Choisy ; mais il y aura dequoi la satisfaire, en lui cédant la terre de dix-sept mille livres de rente ; & le château de Bas-le-Roi demeurant à l'Abbé de Choisy, il aura dequoi vivre heureux le reste de ses jours.

Monsieur *de Choisy* s'est avancé par son mariage ; & il a été Intendant de Metz, sans avoir été Maître des Requêtes. Madame de Choisy sa mere étoit Hurault de Bellebat, qui étoit bien à la Cour. Sans étude ni lecture, elle parloit & écrivoit divinement bien. Elle étoit amie intime de la Princesse Loüise de Pologne, qui a entretenu un commerce de lettres avec elle pendant vingt ans. Il n'y avoit point d'ortographe dans ses lettres ; mais quand on avoit attrapé celle qui lui étoit naturelle, on y trouvoit des traits admirables & une grande vivacité. Elle écrivoit aussi des billets au Roi, qu'elle entretenoit quelquefois des deux heures dans son cabinet, en lui parlant avec hardiesse & grande familiarité. Le Roi lui écrivoit de son côté; & quand elle ouvroit sa cassette, on la trouvoit remplie de lettres des Rois & des Reines.

¶ Pour révenir à monſieur *de Choiſy*, il a toûjours vêcu en honnête homme, en obligant tout le monde. Il y a ſeulement une ſeule choſe à dire, c'eſt qu'il a toûjours aimé les Demoiſelles, & qu'il ne s'eſt pas beaucoup embaraſſé de la Religion; mais il vient de faire une converſion en homme de bien, ſur le modele de ſaint Auguſtin, en reconnoiſſant qu'il n'en ſait pas plus que lui; Cela eſt d'une grande conſolation, non ſeulement pour l'Abbé de Choiſy & pour tous ſes parens, mais encore pour tous ceux qui le connoiſſent. Il a beaucoup d'étude & de litterature, & ſa Bibliotheque vaut au moins dix-mille écus.

¶ A cauſe que *Gaſſendi* ſuivoit Epicure en ſes ſentimens ſur les matieres de Phyſique, Morin, qui étoit ſon adverſaire, & qui a écrit contre lui, l'accuſoit d'avoir auſſi les ſentimens de ce Philoſophe, qui ſont contraires à la Religion. On lui objectoit, que Gaſſendi étoit un bon Prêtre; qu'il vivoit exemplairement; & qu'il n'avoit pas ſeulement refuté par écrit ce qu'Epicure avoit apris & annoncé d'impie, mais encore qu'il le refutoit de vive-voix. A cela Morin, qui étoit prévenu contre Gaſſendi, répondoit: Savez-vous

pour quoi il en uſe ainſi ? c'eſt qu'il diſſimule, *metu atomorum ignis.*

¶ Nôtre Antoine *Haley* faiſoit bien mieux des Vers Latins que Pierre *Haley*. On remarque dans ſes Vers le véritable caractere de la Poëſie ; & il y en a quatre, dans une Piéce qu'il a faite ſur la mort du Prince Rotenchilde, bâtard de l'Electeur Palatin, qui a étudié dans nôtre Univerſité, que Virgile ne déſavoueroit pas. Les Vers de Pierre Haley appprochent trop de la proſe.

¶ Trois mois aprés que Madame *de la Fayette* eut commencé d'apprendre le Latin, elle en ſavoit déja plus que Monſieur Ménage, & que le Pere Rapin ſes maîtres. En la faiſant expliquer, ils eurent diſpute enſemble, touchant l'explication d'un paſſage, & ni l'un ni l'autre ne vouloit ſe rendre au ſentiment de ſon compagnon. Madame de la Fayette leur dit, vous n'y entendez rien ni l'un ni l'autre. En effet elle leur dit la veritable explication de ce paſſage. Ils tomberent d'accord qu'elle avoit raiſon. C'étoit un Poëte qu'elle expliquoit, car elle n'aimoit pas la proſe, & elle n'a pas lû Ciceron: Mais comme elle ſe plaiſoit fort à la poëſie, elle liſoit particulierement Virgile & Ho-

race ; comme elle avoit l'eſprit poëtique, & qu'elle ſavoit tout ce qui convenoit à cet art, elle penetroit ſans peine le ſens de ces Auteurs.

¶ Je me trouve beaucoup plus heureux en France ſous le gouvernement, tel qu'il eſt préſentement, qu'un Hollandois chez lui avec la liberté dans laquelle il prétend vivre : Il faut qu'il paye les deux centiémes deniers ; & ſuivant cet impôt, s'il a ſix mille livres de rente, il faut qu'il en paye deux mille : mais moi, en payant tantôt l'enregiſtrement de mes armoiries, tantôt quelque autre petite ſomme pour les néceſſitez de l'Etat, je vis en paix & en répos. Le Hollandois ne peut pas cômprendre, comment on peut ſupporter le gouvernement d'un ſeul ſi abſolu : Mais les particuliers ſont bien plus heureux préſentement que l'on n'étoit auparavant, lorſque le moindre Gentilhomme faiſoit le petit tiran ſur ſes terres. Il n'y a dans nôtre Normandie que les Matignons & les Beuvrons, qui ſe ſoient comportez en Braves Seigneurs dans ce tems-là, & c'eſt pour cela qu'ils ſont encore cheris aujourd'hui : Mais les Montgommeris, qui tiranniſoient & battoient leurs payſans, ſont tous allez au diable. N'é-

toit-ce pas une chose effroyable, qu'alors un Conseiller du Parlement faisoit trembler tout le monde quatre lieues autour de lui ?

¶ Je n'ai jamais reçû d'argent du Roi. J'ai toûjours vêcu de mon patrimoine, car les biens de Mademoiselle, à qui j'ai apartenu, étoient des biens de patrimoine ; & hors ce têms, j'ai vêcu & je vis encore du mien.

¶ Monsieur *Gassendi* disoit que l'Astrologie judiciaire étoit un jeu, mais un jeu du monde le mieux inventé. Il avoit apris l'Astronomie en vuë de l'Astrologie, mais il y fut trompé tant de fois, qu'il l'abandonna pour se donner entiérement à l'Astronomie, qu'il la combatit par ses écrits, & qu'il en détourna ses disciples néanmoins il se repentit vers la fin de sa vie de l'avoir fait, non pas qu'il eût changé de sentiment, mais, disoit-il, parce que la plupart étudiant auparavant l'Astronomie pour devenir Astrologues, il s'apercevoit, que plusieurs ne vouloient plus l'aprendre, depuis qu'il avoit décrié l'Astrologie.

J'ai connu *Gassendi* particuliérement, & j'ai demeuré une fois deux mois avec lui en Provence, & depuis je l'ai vû souvent à Paris, chez Mr. de Montmor, qui don-

noit à manger particuliérement aux gens de Lettres. Gaſſendi étoit doux, facile; il s'amuſoit avec les petits enfans : il menoit promener au jardin ceux de Mr.de Montmor; il les prenoit ſur ſes genoux; & les faiſoit ſauter & danſer. Il ne ſavoit ce que c'étoit de ſe mettre en colere, & il faiſoit tout ce qu'on vouloit. Il eſt mort pour avoir été trop ſaigné, & il voyoit bien lui-même qu'on lui abregeoit ſa vie en lui tirant trop de ſang il diſoit à ſes medecins, ſans s'émouvoir : Vous m'affoibliſſez par tant de ſaignées, & vous avancez ma mort; mais je ſuis en vos mains.

¶ Monſieur *Colbert* a eu la penſée d'ôter le Parlement à la Ville de Roüen,& de le faire venir à Caën; mais il changea d'avis. Cela auroit rendu la Ville de Roüen beaucoup plus marchande; & elle ſeroit devenuë comme Hambourg, comme Lubec, & comme Anvers; parce que les marchands n'auroient pas ſongé à faire leurs enfans Conſeillers, ni à marier leurs filles à des gens de Robe; & le Parlement ſe ſeroit bien trouvé dans la Ville de Caën, laquelle n'étant pas une Ville de grand commerce, y auroit beaucoup profité. Il y avoit ici des marchands vendeurs de Cartes, qui en envoyoient en Eſ-

pagne, en Italie, en Angleterre, & dans tous les pays du Nord, & qui attiroient tous les ans plus d'un million dans le Royaume : mais Mr. Colbert y ayant voulu mettre un impôt, ils se sont retirez en Angleterre.

¶ J'ai mis la premiere pierre à l'Eglise des Jesuïtes de Caën, étant premier Echevin de nôtre ville. Elle est bâtie sur le modele du Noviciat de Paris ; mais elle a beaucoup plus d'aparence,& elle est beaucoup plus spacieuse. C'est moi qui leur ai fait donner la place par la Ville. C'étoit un lieu où il se passoit mille infamies par les soldats, qui en faisoient un rendez-vous pour y faire venir des coureuses. J'eus beaucoup d'opositions à soûtenir ; mais je les surmontai toutes, en répréſentant l'obligation que l'on avoit aux Jesuïtes, qui étoient cause que la ville étoit augmentée de beaucoup depuis qu'ils y étoient établis ; que l'Eglise qu'ils y feroient bâtir y serviroit d'ornement, & que tous les honnêtes gens, auxquels ils ne refuseroient pas l'entrée de leur jardin, tireroient un avantage de cet endroit-là, où ils ne pouvoient pas aller honnêtement auparavant. L'on voit présentement que j'avois raison, & tout le monde en est fort content. L'E-

gliſe, qui eſt ſi belle, a coûté peu de choſe à bâtir par l'œconomie d'un de leurs procureurs trés-entendu, qui l'entreprit lui-même ſans le ſecours d'aucun Architecte, & qui avoit acheté des charetes & des chevaux pour tranſporter les pierres; de ſorte qu'il en coûta beaucoup moins que s'il avoit fallu paſſer par les mains d'un entrepreneur.

¶ Je ferois un gros Recueil des Vers que l'on a compoſez à ma louange ſur ma fontaine Olimpide : Je lui ai donné ce nom, pour y faire rimer le mot de limpide.

¶ Où trouvera-t-on des Poëtes comme Mr. Ménage, qui faſſent de bons Vers Grecs, & de bons Vers Italiens ? C'étoit un grand perſonnage, quoique ſes envieux en ayent voulu dire. Il ne ſavoit pourtant pas toutes les fineſſes de la Poëſie ; mais Madame de la Fayette les entendoit bien.

¶ Ce qui a empêché Monſieur le Préſident *Couſin* d'être de l'Academie Françoiſe, c'eſt qu'il n'a aucune connoiſſance pour la Poëſie, ni aucun goût pour les Vers ; & qu'il ſe feroit trouvé avec des gens, qui étoient tous Poëtes, de qui il n'auroit pas entendu le langage ; néanmoins Mr. l'Abbé de Choiſy m'a dit que

cette fois-ci il auroit bonne part pour ſucceder à la place de l'Abbé de Chaumont.

¶ *Ceriſante* étoit de Saumur, fils d'un Medecin appellé *Duncn*, originaire d'Ecoſſe. Ce fut lui qui découvrit le premier, qu'il y avoit de la fourberie dans les Religieuſes de Loudun. Il y étoit allé avec Mademoiſelle de Comballet, depuis Madame d'Aiguillon, & Mademoiſelle de Rambouillet, depuis Madame de Montauſier; auxquelles on fit voir une Religieuſe que quatre hommes ne pouvoient lever de terre: C'eſt qu'elle s'aſſeoit à terre d'une telle maniere, qu'en la prenant en effet par le milieu du corps, quatre hommes ne pouvoient venir à bout de la mettre en pied. Ceriſante lui ſeul la prit par la tête & la leva fort facilement; cela fit que Madame d'Aiguillon ſe détrompa, & qu'elle contribua à détromper le Cardinal de Richelieu, qui s'étoit porté comme partie du Curé de Loudun, parce qu'il lui avoit fait de la peine au ſujet d'un Prieuré qu'il avoit prés de Loudun. Madame de Savoye demandoit à Ceriſante, s'il n'étoit pas marié; il lui repondit: Madame, je voudrois bien me marier tous les jours, mais le matin ſeulement pour un quart-d'heure.

¶ Monſieur * * * diſoit, que l'on faiſoit des Vers dans les autres endroits de la France ; mais qu'on en tenoit boutique à Caen ; voulant dire, quil y avoit plus de Pëotes, & que l'on y faiſoit plus de Vers qu'ailleurs.

¶ Madame *de Scudery* a beaucoup d'eſprit ; mais Madame de la Fayette a plus de jugement. Madame de la Fayette me diſoit, que de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit plû davantage que deux choſes que je lui avois dites ; qu'elle avoit le jugement au-deſſus de ſon eſprit, & qu'elle aimoit le vrai en toutes choſes, & ſans diſſimulation. C'eſt ce qui a fait dire à Monſieur de la Rochefoucault, qu'elle étoit vraye; façon de parler dont il eſt auteur, & qui eſt aſſez en uſage. Elle n'auroit pas donné le moindre titre à qui que ce fût, ſi elle n'eût été perſuadée qu'il le meritoit ; & c'eſt ce qui a fait dire à quelqu'un, qu'elle étoit ſeiche, quoiqu'elle fùt delicate. Elle étoit fort incommodée ; néanmoins elle étoit entrée dans ſa 60. année quand elle eſt morte ; car elle ne cachoit pas ſon âge, & elle diſoit librement en quelle année & en quel tems elle étoit née,

¶ Les Vers de Mademoiſelle *de Scudery*

ſont aſſez coulans, & il y a toûjours quelque penſée : Elle ne m'écrit guere qu'elle n'en mêle quelques-uns dans ſes lettres.

¶ L'Abbé *Brigalier*, Aumonier de feu Mademoiſelle, dépenſa quarante-mille écus pour devenir magicien, & ne pût en venir à bout. Etant à Compiegne, où étoit la Cour, une Dame, qui avoit acheté une piéce d'étoffe rouge pour une verte, s'adreſſa à lui ſur ſa réputation de Magicien, afin qu'il la changeât en la couleur qu'elle ſouhaitoit. L'Abbé Brigalier, qui ne vouloit pas perdre cette réputation, acheta une piéce d'étoffe verte & la donna à cette Dame qui lui avoit mis la rouge entre les mains, en lui faiſant accroire qu'il l'avoit changée en cette couleur. Il a fait une infinité de tours qui ont ſurpris bien des gens ; mais il n'y avoit que beaucoup d'adreſſe.

Mademoiſelle *de Montauban*, qui prenoit beaucoup de plaiſir à tout ce que faiſoit cet Abbé, en entretenoit ſérieuſement le Comte des Chapelles, qui avoit beaucoup d'eſprit ; & ce Comte, qui avoit de la peine à croire ce qu'elle lui diſoit, la prioit de même de lui faire voir quelques-uns de ces tours pour le tirer de ſon

incrédulité : Dans le même tems l'Abbé Brigalier entra , & Mademoiselle de Montauban lui ayant fait part dequoi elle entretenoit le Comte des Chapelles , elle ajouta qu'il fit quelque chose pour l'amour d'elle , afin de satisfaire la curiosité qu'il avoit de voir quelques-unes des merveilles de la science qu'il possedoit. L'Abbé Brigalier répondit , vous savés bien , Mademoiselle , que je n'oserois plus me prévaloir des talens que j'ai , & que Mr. l'Archevêque de Paris m'a m'nacé de m'interdire , si je continuois de faire ce que vous me demandez. Cette excuse donna au Comte des Chapelles plus de curiosité de voir quelque chose , qu'il n'en avoit auparavant , & il dit à l'Abbé Brigalier ; vous voulez bien , Mr. que je joigne mes prieres à celles Mademoiselle; je n'ai pas moins de discrétion qu'elle en peut avoir , faites quelque chose pour l'amour de moi , je vous promets que cela ne sera qu'entre nous , & que personne n'en saura rien.

L'Abbé Brigalier s'excusoit toujours sur le grand danger auquel il s'exposeroit, lorsque Mademoiselle de Vermisson , qui étoit fort belle & bien faite , entra dans la chambre toute en pleurs. Mademoiselle

de Montauban faiſant l'étonnée (car tout ceci étoit un jeu fait) lui demanda ce qui lui étoit arrivé, pour être ſi affligée. Mademoiſelle de Vermiſſon, qui faiſoit bien ſon perſonnage, répondit avec des ſanglots : Eh ! Mademoiſelle, comment ne voulez-vous pas que je ſois affligée ? mon petit moineau vient de mourir. Et bien, répondit Mademoiſelle de Montauban, voilà bien dequoi pleurer, ne voilà-t-il pas Monſieur l'Abbé qui le reſſuſcitera ? il a déja fait des choſes qui ne ſont pas moins ſurprenantes puiſqu'il a changé un poulet en un coq-d'inde.

L'Abbé Brigadier répliqua, je n'en ferai rien ; & puis eſt-ce qu'il eſt poſſible de reſſuſciter un oiſeau qui eſt mort? Vous n'y ſongez pas, Mr. l'Abbé, réprit Mademoiſelle de Montauban, vous ſavez faire des choſes bien plus ſurprenantes ; il n'y a pas tant de façon, il faut que vous le reſſuſcitiez, vous ne voudriez pas faire le déplaiſir à Mademoiſelle de Vermiſſon qui eſt de vos amies, de la laiſſer dans l'affliction où elle eſt de la perte qu'elle vient de faire. Mademoiſelle, dit l'Abbé Brigalier, il faut donc tâcher de vous contenter ; & en s'adreſſant à Mademoiſelle de Vermiſſon, il lui demanda ſi elle

avoit une Urne. Qu'eſt-ce qu'une Urne ? reprit Mademoiſelle de Vermiſſon. Une Urne, répondit gravement l'Abbé Brigalier, eſt un Vaſe dans lequel les anciens conſervoient les cendres de leurs morts; il faut bien rendre les derniers devoirs à ce petit oiſeau dans les formes, avant que de le reſſuſciter. Comment faire ? réprit Mademoiſelle de Vermiſſon, nous n'avons point d'Urne. On y peut ſuppléer, répartit l'Abbé Brigalier, n'avez-vous pas un Vaſe de fayence avec un couvercle? Nous n'avons pas non plus de Vaſe de fayence tel que vous le demandez, répliqua Mademoiſelle de Vermiſſon. Vous avez donc une boëte de confitures, reprit l'Abbe Brigalier. Pour une boëte de confitures, dit Mademoiſelle de Vermiſſon, nous en avons. Apportez-la donc, réprit l'Abbé Brigalier, cela ſuffira. La boëte de confitures étoit toute prête; & Mademoiſelle de Vermiſſon l'ayant apportée, le Comte des Chapelles examina bien la boëte ; & ayant obſervé qu'il y avoit des taches d'encre deſſus, il dit en lui-même, on ne me trompera pas. L'abbé Brigalier prit le petit moineau mort, & l'ayant mis dans la boëte, il la ferma de ſon couvercle, & demanda un ruban noir vierge. Mademoi-

ſelle de Vermiſſon, qui étoit faite au badinage, dit qu'elle ne ſavoit pas ce que c'étoit qu'un ruban vierge. L'Abbé ſans s'émouvoir dit, que c'étoit un ruban qui n'avoit pas encore ſervi. Le ruban fut apporté, & l'Abbé lia la boëte qu'il mit enſuite dans un tour qui répondoit dans un Couvent de Religieuſes, avec leſquelles Mademoiſelle de Montauban avoit communication par ſa chambre. Tenant le ruban par un bout, il tourna l'ouverture du tour du côté des Religieuſes qui étoient d'intelligence, & qui ſubſtituérent promptement & adroitement une autre boëte ſemblable, où il y avoit un petit moineau vivant, & renvoyerent l'ouverture du tour du côté de la chambre de Mademoiſelle de Montauban L'Abbé Brigalier, qui cependant avoit marmoté quelques paroles, prit la boëte, ôta le ruban, & comme il l'ouvrit doucement, le moineau ne fit d'abord paroître qu'un pied qu'il étendit. Mademoiſelle de Montauban & Mademoiſelle de Vermiſſon criérent auſſi-tôt miracle. L'Abbé Brigalier avec un air ſérieux demanda du ſel qui étoit tout prêt; il en frota le bec du moineau, qui ſe mit à piailler d'abord qu'il en eut ſenti l'acrimonie; enſuite il pria le Comte des Chappelles de garder le

ſecret qu'il lui avoit promis; mais le Comte des Chapelles ne pût s'empêcher de dire au ſouper du Roi, que l'Abbé Brigalier avoit reſſuſcité un moineau, & qu'il l'avoit vû de ſes propres yeux.

Pour ce qui eſt du poulet changé en coq-dinde, voici en peu de mots comme cela arriva. Monſieur * * * * ſoutenoit à l'Abbé Brigalier qu'il ne croyoit rien des miracles qu'on diſoit qu'il faiſoit. L'Abbé Brigalier, qui étoit préparé, lui dit, Monſieur, vous ſeriez bien étonné ſi je vous faiſois paroître un poulet au milieu de cette chambre. Monſieur * * * continuant de le railler,& lui diſant qu'il n'étoit pas duppe, l'Abbé ne fit que ſecouër ſa ſoutane, & un poulet qu'il tenoit caché étant auſſi-tôt tombé à ſes pieds ſe mit à courir par la chambre. Ce qu'il y eut de plaiſant fut, que Mr. * * * * tira ſon épée d'abord qu'il vit le poulet. L'Abbé Brigalier ſe mettant d'abord ſur ſon quant-à moi, la main ſur le côté, lui dit, ſavez-vous, Monſieur, que ceci n'eſt point un jeu ? & Monſieur * * * rengaina. Le poulet ſe ſauva dans le Couvent par un trou ; & une Demoiſelle regardant par une fenêtre s'écria, *Ah mon Dieu ! voila un Poulet grand comme un Coq-d'inde*. Le

bruit courut à la Cour que l'Abbé Brigalier avoit changé un poulet en coq-dinde. La Reine le crût elle-même, & elle dit à Mademoiselle, avec un grand serieux, en méchant françois, car elle étoit nouvellement arrivée en France ; savez-vous bien, ma cousine, que vous ne devriez point garder cet Aumônier que vous avez, qui change des poulets en coq- d'inde. Quatre ou cinq jours aprés Monsieur, l'Abbé de Cambray, qui vient d'entrer en quartier, d'Aumônier auprés de Mademoiselle, étant entré dans la chambre de la Reine avec elle, la Reine lui demanda si c'étoit l'Aumônier au coq-d'inde. Cela ne fut pas agréable à l'Abbé. Mademoiselle répondit à la Reine, que ce n'étoit pas lui, mais un autre de ses Aumôniers qui venoit d'entrer en quartier.

Tout le monde a crû à Lion que l'Abbé Brigalier avoit fait voir le Diable en bonne compagnie ; & il y eut bien des bras & des jambes cassées en cette rencontre. On ne peut pas mieux savoir cette histoire que je la sai ; il me l'a racontée lui même.

L'Abbé Brigalier avoit donné jour à plusieurs Dames & autres personnes de Lion pour leur faire voir le Diable. Le

jour venu, il étoit fort embarassé de quelle maniere il s'aquiteroit de sa promesse ; & l'heure du rendez-vous s'approchoit, lorsqu'il rencontra dans les ruës un petit gueux presque tout noir de l'ardeur du Soleil. Il en eut de la joye, disant qu'il pourroit lui fournir le moyen de sortir de l'embarras où il étoit. Il lui demanda s'il vouloit gagner un écu. Le petit gueux repondit qu'il ne demandoit pas mieux, & ce qu'il falloit faire pour cela. L'Abbé l'emmena chez lui, & le rendit encore plus noir, en le faisant barbouiller de noir à noircir. Il y avoit en sa chambre un tableau qui representoit le Diable, lequel n'étoit pas trop élevé : Il fit faire une niche derriére qui fut achevée en deux heures de tems, presqu'à l'heure qu'il avoit donnée : Il y fit monter le petit gueux dans l'état qu'il l'avoit fait ajuster, & lui dit d'y demeurer jusqu'à ce qu'il fit un certain signal. Ceux qui devoient être du spectacle vinrent ; & lorsqu'ils furent tous arrivez, l'Abbé Brigalier se mit à faire quelque ceremonies, & donna le signal. En même tems le petit gueux poussa le cadre du tableau, se jetta en bas, courut au travers de la compagnie, & disparut à la faveur d'une tapisserie, en se jettant

dans une porte qu'elle cachoit. Ce fut alors qu'il y eut des bras & des jambes caſſées ; car tous les ſpectateurs étant épouvantez, comme on peut ſe l'imaginer, il y en eut qui ſe jetterent par les fenêtres : mais je ne finirois pas, ſi je racontois une infinité d'autres tours de l'Abé Brigalier. Il eſt mort peu de tems aprés feuë Mademoiſelle.

¶ On dit à *Malherbe*, que Mr. *Gaulmin* avoit rétabli la langue Punique, & qu'il en avoit déja le *Pater*. Malherbe qui ne croyoit pas ce que l'on diſoit, parla auſſitôt d'un langage, où il n'y avoit point de ſens, & en achevant il dit en voila le *Credo*.

¶ Mademoiſelle *de Rambouillet* diſoit, que *Voiture*, qui le lui avoit raconté lui-même, avoit paſſé dans ſon voyage en Eſpagne par un village, où on menoit pendre un Tailleur hors du village. Les Payſans pendant le chemin conteſtoient avec le Juge, diſant, qu'ils ne vouloient pas qu'il fit pendre leur Tailleur. Le Juge marchoit toujours ſon chemin en les laiſſant dire. Les Payſans lui dirent, nous n'avons qu'un Tailleur pour faire nos habits ; mais nous avons deux Charrons, faites en pendre un ſi vous

voulez ; & ils délivrérent le Tailleur de la potence.

¶ *Malherbe* n'eſt pas ſeulement le chef des Poëtes Lyriques François, il faut encore conſiderer qu'il a fait tous les autres qui ont ſuivi aprés lui. Il en eſt de même de Corneille qui a fait Racine, de même que les autres qui ont travaillé pour le Théatre ſur le modelle qu'il en a donné, & il n'y en a pas un d'eux qui l'ait ſurpaſſé ; je n'en excepte pas Racine lui-même, quand je lis ſes Piéces ; & en voici la raiſon, c'eſt que la matiere lui manque, & qu'il ne dit que des choſes trés-communes pour donner à ſes Scenes la longueur qu'elles doivent avoir : mais il y a plus de matiere dans une ſeule des Scenes de Corneille qu'il n'y en a dans toute une Piece de Racine. Autre défaut de Racine, c'eſt que ſes Acteurs n'ont pas le caractere qu'ils doivent avoir. Etant une fois près de Corneille ſur le Théatre à une repreſentation du *Bajazet*, il me dit, je me garderois bien de le dire à d'autre que vous, parce qu'on diroit que j'en parlerois par jalouſie; mais prenez y garde, il n'y a pas un ſeul perſonnage dans le *Bajazet* qui ait les ſentimens qu'il doit avoir, & que l'on a à Conſtantinople ; ils ont tous,

ſous un habit Turc, le ſentiment qu'on a au milieu de la France. Il avoit raiſon, & l'on ne voit pas cela dans Corneille; le Romain y parle comme un Romain, le Grec comme un Grec, l'Indien comme un Indien, & l'Eſpagnol comme un Eſpagnol.

¶ Madame *de la Fayette* diſoit, celui qui ſe met au deſſus des autres, quelque eſprit qu'il ait, ſe met au deſſous de ſon eſprit. *Deſpréaux* eſt de ces gens-là; il ne fait autre choſe que parler de lui, & critiquer les autres: Pourquoi parler mal de Mademoiſelle de Scudery comme il a fait? Ses Vers qui ſont ſi naturels, ſi tendres, & qui plaiſent à tout le monde, ne ſont pas de ſon goût; c'eſt qu'il ne ſauroit y mordre: Il eſt vrai qu'il eſt ſingulier dans ſa maniere, & qu'il a des tours qui lui ſont particuliers; mais il y a une infinité de manieres qui ont toutes leur caractere qu'il ne doit pas mépriſer. Il a encore ce défaut, que de ſe copier toûjours lui-même, & de rebatre la même choſe.

¶ Monſieur *Malherbe*, qui vient de ſortir, eſt le petit Neveu de Malherbe, le chef de tous ceux qui portent ce nom; & il jouit de 30000. livres de rente; il n'a

pas le merite de ſon grand oncle, duquel il tire beaucoup d'honneur, étant le premier de la famille. Pour moi, qui ne ſuis ſon allié que de loin ; je ne puis pas dire la même choſe ; mais j'en tire beaucoup de plaiſir par ſes Ouvrages qui me plaiſent infiniment, & que je ſai preſque par cœur.

¶ Monſieur *d'Elbene* étoit fort honnête, même envers ſes Créanciers qu'il reconduiſoit juſqu'à la porte du Palais du Luxembourg, qui eſt en face de la ruë de Tournon. Un d'eux, qui l'avoit remarqué, tint un carroſſe de loüage prêt devant la porte, & trouva moyen de faire écarter les Suiſſes, en leur donnant quelques piſtoles pour boire. Monſieur d'Elbene le reconduiſant ſelon ſa coûtume, il eut l'adreſſe de s'entretenir avec lui, de l'attirer un pas ou deux hors de la porte, & alors quatre hommes poſtez enleverent Monſieur d'Elbene, le jetterent dans le Caroſſe, & en même tems le Créancier cria que c'étoit de la part du Roi, & que c'étoit pour le conduire à la Baſtille. Il n'y avoit là perſonne de ſes amis, ni des gens du Palais : de ſorte qu'il fut mené en priſon, où il reſta trois jours, aprés avoir ſatisfait ce créancier affamé, par le moyen

d'un de ſes amis. On diſoit à la femme de Mr. d'Elbene, qui demeuroit avec lui au Palais du Luxembourg dans le taudis qu'il y avoit au haut d'un pavillon, de l'aller voir dans la priſon pour le conſoler & pour le ſecourir; mais elle s'excuſa par une excuſe, à laquelle il n'y avoit point de réplique; c'eſt, dit-elle, que l'on pourroit auſſi m'arrêter ſi je ſortois. Ses affaires n'étoient pas en meilleur état que celles de Monſieur d'Elbene. Quand ils ſe mariérent ils avoient pour le moins quatre-vignt procés à eux deux.

¶ Je m'étonne qu'on n'ait pas mis dans le *Menagiana* ce que je veux vous dire de Mr. d'Elbene. Nous nous promenions dans le jardin du Luxembourg, lui, Mr. Ménage & moi. Un autre de ſes créanciers vint l'aborder, & l'ayant tiré un peu à l'écart, il lui demanda, Mr. je vous prie de me dire ſi vous croyez que je puiſſe être payé. Mr. d'Elbene lui dit obligeamment, Mr. j'y ſongerai, & vint nous rejoindre. Quand nous eumes fait deux ou trois tours, le même créancier vint aborder Monſieur d'Elbene, qui n'avoit ſongé à rien moins qu'à le ſatisfaire depuis qu'il lui avoit parlé. Mr. d'Elbene ſe ſentant tirer par derriere ſe retourna &

lui dit : Monſieur, je ne le croi pas. Le Marchand lui fit une grande reverence, & ſe retira.

¶ Monſieur le Cardinal *Mazarin* s'intereſſoit fort pour une perſonne qui étoit en priſon au ſujet d'une affaire qui devoit ſe juger, pendant qu'il ſeroit en campagne. Madame de Vaurouy, que j'ai fort connuë, s'en alla voir ce priſonnier d'abord que Mr. le Cardinal fut parti, & l'aſſiſta, non ſeulement en tout ce qu'elle pût pour rendre ſa priſon moins fâcheuſe, mais elle ſollicita ſi bien en ſa faveur, par l'entremiſe de ſon mari qui étoit Conſeiller, & qui amenoit ſouvent des Conſeillers avec lui pour dîner, que ce priſonnier gagna ſon procés, & fut élargi. Le Cardinal ayant apris à ſon retour le bon office qu'elle avoit rendu à ſa conſideration, l'envoya chercher, & lui dit, Madame vous êtes genereuſe;mais je vous ferai voir que je ne ſuis pas moins genereux que vous. En effet en deux ans de tems il mit quarante-mille livres de rente dans ſa famille,par les Abbayes de Montmorel & de Fontenai qui eſt voiſine de cette Ville, qu'il donna à deux de ſes fils.

¶ C'étoit un agréable homme que Mr.

de Sarasin;il faisoit sur le champ le bon Prédicateur,& disoit les choses les plus belles, & de la plus belle maniere du monde , & un moment aprés il faisoit la même chose d'un mêchant Prédicateur ; & il y avoit plaisir de lui voir representer ces deux caracteres differens. Il est mort à l'âge de quarante-trois ans , d'une fiévre chaude , causée par un mauvais traitement que lui fit Mr. le Prince de Conti : On dit que ce Prince lui donna un coup de pincette à la tempe. Le sujet du mécontentement de Mr. le Prince de Conti étoit , que l'Abbé de Cosnac , depuis Archevêque d'Aix , & lui , l'avoient fait condescendre à épouser la niece du Cardinal Mazarin , & abandonner quarante-mille écus de benefice , pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente. De sorte que l'argent lui manquoit souvent ; & alors il étoit dans des chagrins contre ceux qui lui avoient fait faire cette bassesse, comme il l'appelloit , à cause de la haine universelle qu'on avoit en ce tems-là contre le Cardinal Mazarin.

¶ Nous avons relû & corrigé mon *Atys* & mes Poësies , Monsieur Chapelain , Mr. Ménage & moi , & nous avions laissé passer des fautes que j'ai corrigées

pour une nouvelle édition. Mes Poëſies auront beaucoup d'additions, entre autres choſes un Apologue qui n'a pas encore paru. Je rétranche auſſi d'*Atys* près de deux cens Vers qui ſont la plûpart ſententieux, & qui interrompent la narration. Le Poëte doit rapporter fort peu de ſentences & fort courtes, de lui-même; mais il en peut mettre d'un peu longues dans la bouche de ſes perſonnages; c'eſt comme Homere & Virgile en ont uſé.

¶ *Moliere* a bien repréſenté Monſieur *de Montauſier* dans ſon *Miſantrope*; c'étoit-là ſon propre caractere. Ce n'eſt point par ſon merite qu'il a été élevé au poſte où il étoit, mais par la fortune. Mr. de la Rochefoucault auroit bien mieux réüſſi que lui. Monſeigneur auroit appris tout ce qu'un Prince comme lui devoit apprendre, ſeulement en le regardant: Il étoit doux, complaiſant, agréable & inſinuant, & il n'avoit pas cet air de déciſion & d'autorité qu'avoit Mr. de Montauzier. Monſeigneur ne ſavoit pas encore les principes de la Langue Latine, qu'il étoit en colere de ce qu'il ne ſavoit pas le Grec. Il a été cauſe de la mort de Mr. de Peregni, lequel étudia le

Grec avec tant d'application qu'il en devint malade, & mourut. Il avoit beaucoup d'eſprit & de genie, & il apprit à lire à Monſeigneur avec des lettres de filigranne qu'il avoit faites lui-même.

¶ Un homme habillé de noir avec un petit collet, eſt venu m'aborder aujourd'hui le chapeau bien bas avec un papier à la main; je croyois que c'étoit un exploit, mais c'étoit une Epigramme ſur la Statuë que j'ai élevé à Malherbe.

¶ Après que ma *Zaïde* fut imprimée, Madame *de la Fayette* en fit relier un exemplaire avec du papier blanc entre chaque page, afin de la revoir tout de nouveau, & faire des corrections, particulierement ſur le langage; mais elle ne trouva rien à y corriger, même en pluſieurs années, & je ne penſe pas que l'on y puiſſe rien changer, même encore aujourd'hui. La jalouſie d'*Alphonſe* qui paroît extraordinaire, eſt depeinte ſur le vrai; mais moins outrée qu'elle ne l'étoit en effet.

Il eſt plus difficile de faire des Nouvelles qu'un Roman, parce qu'il faut trouver un dénouement pour chaque

Nouvelle, & qu'il n'en faut qu'un pour finir un grand Roman. J'ai puisé mes Nouvelles des matériaux d'un Roman que j'avois entrepris à l'âge de 21. ou 22. ans. C'est Monsieur de Choisi qui m'a suggeré le dénouement d'Arondes. On m'a solicité de les corriger pour les réimprimer ; mais pour cela il faudroit être à Paris où l'on trouve des gens habiles à consulter, plûtôt que dans les Provinces.

¶ Ceux qui avoient donné des coups de bâton sur le pont-neuf à Monsieur *** disoient trois mois après, en le contrefaisant dans une assemblée où j'étois présent : *Ha ! Monsieur je vous prie épargnez moi, en voilà assez, &c.* & Monsieur de *** qui les entendoit ; voilà, dit-il, des échos de trois mois, ils ont attendu trop long-tems.

¶ L'Abbé *Franquelot* étoit fertile en imaginations & en pensées extraordinaires, & cela lui donnoit entrée par tout. Il étoit reçû avec un grand plaisir en quelque endroit qu'il allât ; il n'étoit pas encore dans la salle que l'on savoit dans le cabinet qu'il arrivoit, parce que les domestiques couroient en porter la nouvelle, sachant bien que cela réjoui-

roit la compagnie : Cependant cet Abbé, qui parloit si bien, & qui aimoit si fort à parler, tomba tout d'un coup dans un profond silenee ; de ce silence dans la taciturnité ; de la taciturnité en enfance; & de l'enfance dans la bêtise ; & demeura 12. ans dans cet état jusqu'à sa mort. Il avoit été fort propre, & alors il devint si négligent & si mal-propre, qu'on ne lui faisoit porter qu'une grande jaquette sans haut-de-chausses.

¶ *Corneille* ne sentoit pas la beauté de ses Vers, & il n'avoit pas d'égard à l'harmonie en y travaillant, mais seulement au sentiment. Pour maque du genie particulier qu'il avoit pour le Théatre, c'est qu'il avoit fait ses plus belles Piéces avant que de lire la Poëtique d'*Aristote*.

¶ Ce qui fait voir que les derniers livres de *Virgile* ne sont pas achevés, c'est qu'ils sont plus longs, c'est-à-dire, qu'il y a plus de mots & moins de choses que dans les premiers ; cependant je n'ai rien omis dans ma Traduction de ce qu'il y a d'essentiel.

¶ Je fais travailler à la Statuë * de

* La Statuë a été posée & élevée depuis, &

Malherbe, de six pieds de hauteur qui sera élevée à la façade de ma maison, dans une niche faite exprès, & ce quatre Vers seront mis au dessous :

Malherbe de la France éternel ornement,
Pour rendre hommage à ta mémoire
Segrais enchanté de ta gloire
Te consacre ce monument.

¶ Monsieur *de Brecourt* étant en sa maison de campagne, & voyant Mademoiselle sa fille embarassée de regaler la grande compagnie qui étoit survenuë ; il n'y a, dit-il, qu'à cueillir un dindon : par rapport à ce que les dindons nichoient sur les arbres pendant la nuit chez lui & ailleurs.

¶ Monsieur *le Grand* aimoit la Princesse Marie, qui fut depuis Reine de *Pologne* ; & la Princesse Marie ne le haïssoit pas : mais Monsieur le Grand ne pouvoit l'épouser sans l'agrément du Roi ; & auparavant il falloit que Monsieur le Cardinal de Richelieu ne s'y opposât pas. Pour le sonder, il dit à Monsieur le Cardi-

ces Vers sont gravez au dessous sur un marbre noir en lettres d'or.

nal, qu'il étoit bien obligé au bon accueil que la Princeſſe lui faiſoit, puiſque cela faiſoit dire à tout le monde qu'il devoit l'épouſer. Jeune homme, répondit Monſieur le Cardinal, c'eſt peut-être bien vous-même qui y ſongez : & quelque tems après ayant appris d'ailleurs qu'il y ſongeoit en effet, il lui en fit une ſi grande reprimande, que Monſieur le Grand chercha depuis à le détruire, & à le perdre ; en quoi il n'eut pas le tems de réüſſir.

¶ Monſieur le Duc de *Brezé*, que nous avons vû de nôtre tems, avoit l'ame grande & genereuſe. Benſerade qui le ſavoit, & qui en avoit reſſenti des marques, pleuroit toutes les fois qu'il entendoit parler de lui. Monſieur de Brezé, qui l'aimoit à cauſe de ſon bel eſprit, le menoit avec lui ſur mer, & le faiſoit de moitié de ce qu'il gagnoit au jeu ; & ſous ce pretexte il lui donnoit quelquefois de bonnes ſommes, quoi qu'il n'eût rien gagné.

¶ Monſieur le Duc *de Longueville* faiſoit penſion aux gens de Lettres, & particuliérement aux habiles Genealogiſtes, comme à Monſieur de ſainte Marthe, & à Monſieur du Bouchet.

¶ Mademoiselle me disoit une fois, qu'elle auroit fort souhaité que la Loi Salique n'eût pas été en France : Mademoiselle, lui répondis-je, vous ne seriez pas ce que vous êtes, s'il n'y avoit pas de Loi Salique ; c'est par elle que vous êtes Princesse du Sang.

¶ Les Poëtes, qui ne composent leurs Poësies que par une vivacité d'imagination, ne continuent pas ; ils ne reüssissent que dans leurs premiers arrangemens d'ouvrages, dans lesquels ils jettent tout leur premier feu. Théophile, Benserade, S. Amand, & Monsieur le Noble de nos jours, sont de ce nombre. Monsieur le Noble n'a rien fait en Poësie qui soit comparable à sa *Syringue*, qui est le premier Poëme qu'il a mis au jour.

¶ Quelle difference y a t-il de l'état dans lequel *Malherbe* a trouvé la Poësie Françoise, & celui dans lequel il l'a laissée ? *Des Yvetaux* vivoit au tems de Malherbe, auquel il n'étoit pas comparable ; cependant il ne faisoit pas d'estime de Malherbe, soit qu'il le fît par mépris ou par ignorance : On ne trouve ses Poësies que dans des recueils ; elles sont simples & sans aucune élevation.

¶ *Boileau*, surnommé *du Manton*,

consultoit Monsieur Ménage sur une Idile qu'il avoit composée ; & parce que Mr. Ménage lui dit naivement, comme il le pensoit, les défauts qu'il y trouvoit, au lieu, de s'en corriger, il prit de-là occasion d'écrire contre lui, & de rélever tous les endroits foibles de sa *Christine*, qu'il n'auroit jamais pû connoître, si Monsieur Ménage lui-même ne les lui avoit fait remarquer, en lui en faisant la lecture ; car ceux qui ont fait un ouvrage en aperçoivent les endroits foibles bien plus aisément que les autres. Quel nom peut-on donner à l'action de Boileau? N'est-ce pas une infidelité?

¶ Il ne faut pas s'étonner de la grande réputation que *Ronsard* s'attira de son tems par ses Poësies ; elles étoient nouvelles, & l'on n'avoit encore rien vû de semblable, c'est pourquoi la nouveauté lui tint lieu de merite. Et la Duchesse de Valentinois contribua beaucoup à introduire la belle Poësie en France.

¶ Celui qui a critiqué la Princesse *de Cleves* a trouvé mauvais que la premiere entreveuë de Monsieur de Nemours, & de la Princesse de Cleves, se soit faite chez un Jouaillier, & il auroit mieux aimé qu'elle se fût faite dans une Eglise.

Premierement, il n'importe par où, pourvû que cela se fasse avec dignité : mais si le Critique est celui que bien des gens ont crû, & tel qu'il y a lieu de le croire par son stile, * que peut-on penser de son sentiment ? La raison pourquoi je ne voulus pas prendre la peine de lui repondre ; c'est qu'il n'avoit aucune connoissance des regles de ces sortes d'ouvrages, ni de l'usage du monde ; & que je faisois beaucoup plus d'état de l'approbation de Madame de la Fayette, & de Monsieur de la Rochefoucault qui avoient ces connoissances en perfection.

¶ Un Gascon demanda un jour dans une compagnie, qui est-ce qui baille le bal ? au lieu de dire, qui est-ce qui donne le bal ? Depuis ce tems-là l'on a banni le mot de *bailler*, qui avoit plus de cinq cent ans de bourgeoisie.

* Il y a deux choses à remarquer sur ces paroles de Monsieur de Segrais : la premiere, sa grande discretion à ne pas nommer le Critique, quoiqu'il n'y eût personne dans la nombreuse compagnie devant qui il parloit, qui ne le connût fort bien: la seconde, combien il a eu de part à la composition de l'excellent Ouvrage de la Princesse de Cleves, en faisant attention sur ce qu'il dit à la fin. Ce qu'il y a de certain c'est que le public en est rédevable à Madame de la Fayette, à Monsieur de la la Rochefoucault, & à Monsieur de Segrais.

¶ Je

¶ Je m'amuſe agréablement à lire *le Chevreana.* Monſieur *Chevreau* eſt plus âgé que moi. Il s'eſt fait beaucoup eſtimer en Allemagne. Il étoit grand ami de Monſieur le Fevre de Saumur, que j'appelle ainſi à cauſe qu'il y a profeſſé du tems ; car il étoit de cette ville de Caën, fils d'un Foſſoyeur de nôtre Paroiſſe de ſaint Jean.

¶ Après que Mademoiſelle m'eût mis dans ſa diſgrace, Monſieur le Duc de *Longueville* m'envoya deux-cens piſtoles, en me chargeant en même-tems très-expreſſement de n'en dire mot à perſonne. Quand il fut mort, n'étant point obligé au ſecret, je crûs que la reconnoiſſance m'obligeoit de ne plus garder le ſilence, & j'en parlai à Monſieur de Roquelaure, en faiſant remarquer la circonſpection avec laquelle il m'avoit fait cette liberalité, qui faiſoit voir qu'il n'aimoit pas l'oſtentation. Monſieur de Roquelaure me répondit qu'il étoit un grand ſot ; car pourquoi fait-on ces ſortes de généroſitez ſi ce n'eſt afin qu'on les ſache ? mais Monſieur de Roquelaure avoit tort; & il reprenoit comme un défaut en Mr. de Longueville, ce qui étoit une vertu. De plus, quand il m'auroit fait faire la

défense d'en parler, exprès afin que j'en parlasse, le présent par rapport à lui n'étoit pas d'une assez grande consideration pour en tirer beaucoup de gloire.

¶ A l'occasion des beaux sentimens de Monsieur Corneille, dignes de Rome, je lui demandois s'il n'y avoit pas dans leur famille quelque Mémoire ou quelque Tradition, qu'ils descendissent des Corneliens, qui ont été les plus illustres & les plus vaillans des Romains; car, lui disois-je, je suis persuadé que vous en êtes échappé.

C'est assez que d'être. C'est un mot de Madame *de la Fayette*, qui entendoit par-là, que pour être heureux il falloit vivre sans ambition & sans passions, au moins sans passions violentes.

¶ Monsieur *de la Rochefoucault* est outré sur le fait de l'amour propre, quand il prétend qu'on fait tout par rapport à soi-même, & rien par rapport à d'autres; cependant ce n'est point par rapport à nous-mêmes que nous louons le veritable merite dans les personnes que nous ne connoissons que par cet endroit-là: Nous n'aimons pas toûjours aussi pour nôtre propre interêt; nous aimons souvent par-

ce que nous trouvons l'objet aimable, & parce qu'il l'eſt en effet : Il y a trop de prevention à vouloir juger des autres par ſoi-même.

¶ MONſieur le Cardinal *de Retz* aſſuroit comme vrai un fait dont je ſavois le contraire. Pour ne pas dire qu'il avoit menti, je lui dis, qu'il falloit qu'il fit comme Mademoiſelle, qui diſoit qu'elle ne mentoit jamais ; mais qu'elle ſe ſervoit de ſon imagination au défaut de ſa memoire.

¶ M **** avoit écrit au commencement de ſes Heures une dixaine de demandes qu'il faiſoit à Dieu ; dont l'une étoit, que Dieu lui fît la grace de ne ſe pas fier aux paroles des Princes ; & une autre, de dire toûjours la verité, à moins que ce ne fût pour un coup de partie.

¶ *Scaron* diſoit de ſes deux ſœurs, que l'une aimoit le vin, & l'autre aimoit les hommes. Il diſoit auſſi d'elles-mêmes, qu'il y avoit douze coureuſes dans la ruë des douze portes, à ne prendre ſes deux ſœurs que pour une. On ſavoit qu'il n'avoit que ces deux ſœurs, & qu'elles n'étoient point mariées. Quelqu'un étant chez lui, & voyant qu'il appelloit un

petit enfant ſon Neveu, lui demanda par quel endroit il lui étoit Oncle, puiſque ſes deux ſœurs n'étoient pas mariées ; il répondit, qu'il étoit ſon Neveu à la mode du Marais. Il étoit beaucoup plus agréable dans la converſation qu'il ne l'eſt dans ſes Livres. On n'a jamais vû une imagination plus vive que la ſienne.

¶ *Chambonniere*, qui jouoit ſi bien du Clavecin, & qui ſavoit parfaitement la Muſique, étoit un homme fort agréable & bien fait de ſa perſonne ; mais il étoit d'une vanité inſuportable ; & ne ſe contentant pas de ſe faire gentilhomme, il vouloit encore faire le grand Seigneur. Il avoit un caroſſe trainé par deux méchans chevaux, avec un Page en effigie, & rempli de foin, attaché ſur le derriere. Etant au Cours avec ce caroſſe, où les caroſſes ſe ſuivoient en marchant lentement, ſuivant la coûtume, les chevaux du caroſſe qui ſuivoient le ſien, ſentant le foin devant eux ſe mirent à prendre le Page par les jambes. Quelqu'un qui s'en aperçut, cria au Cocher : *Prenez garde à vos chevaux, ils mangent le Page de Monſieur*. On dit auſſi, qu'allant faire leçon d'inſtrumens à une Dame dans la ruë de Vaugirard, ſon Cocher menoit cependant

ſes chevaux paître dans la plaine de Grenelle ; & qu'un Ecorcheur qui étoit venu écorcher un cheval, en voyant un extrêmement maigre, l'égorgea & l'écorcha auſſi, croyant qu'on l'avoit amené dans cet endroit-là parce qu'on ne vouloit plus s'en ſervir. Quand le Cocher retourna pour prendre les deux chevaux il n'en trouva qu'un, l'autre avoit été écorché.

¶ Lorſque Monſieur *de Montauſier* vint à Caën comme Gouverneur de la Province, on lui fit pendant quinze jours des feſtins qui revenoient au moins à quarante piſtoles ; & Monſieur de Brieux lui en fit un qui revenoit au moins à cent piſtoles : Il y avoit deux ans qu'il s'y préparoit ; & il avoit fait venir de Portugal & d'ailleurs pluſieurs choſes exquiſes ; cependant l'on mangea dans tous ces Feſtins plus de cerneaux que d'autres choſes.

¶ Un de nos Payſans voulant m'exagerer un jour la bonne recolte qu'il y auroit, me diſoit en ſon patois : *Il y a tant d'épics que l'un dit à l'autre tire té de-là que je m'y boute.*

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* diſoit, que les ſoumiſſions & les baſſeſſes, que

les Seigneus de la Cour font auprès des Miniſtres qui ne ſont pas de leur rang, ſont des lâchetez de gens de cœur.

¶ Le même & Madame *de la Fayette* diſoient de Monſieur de Longueville, qui fut tué au paſſage du Rhin, pendant qu'on le faiſoit Roi en Pologne, qu'il n'avoit rien de ce que les autres courtiſans avoient de trop. Ils entendoient parler de la hardieſſe que les courtiſans ont à ſe prôner eux-mêmes, & à demander des faveurs & des graces.

¶ Feu Monſieur le Duc *d'Orleans* ayant été parfaitement bien reçû en Flandre par l'Archiducheſſe, & ne ſachant comment reconnoître tous les honneurs qu'elle lui avoit fait, fut conſeillé, à ſon retour en France, de répandre dans ſa Cour une ſomme conſiderable entre ſes principaux Officiers. Monſieur du Boulay fut choiſi pour faire cette commiſſion, & on lui remit quatre-vingt- mille livres entre les mains pour les aller diſtribuer comme il le jugeroit à propos, ſuivant le rang & le merite de chaque Officier. Quelque tems après qu'il fut de retour à Paris, ceux qui avoient ſoin des affaires & des Finances de Monſieur le Duc d'Orleans jugerent à propos de lui faire rendre compte, & ils

en parlerent à Monſieur du Boulay lui-même, qui dit, qu'il étoit prêt de le rendre quand on voudroit, & qu'il étoit en bonne forme. On prit jour pour cela, & le Conſeil étant aſſemblé en preſence de MONSIEUR, Monſieur du Boulay comparut avec ſon compte qu'il lut. Le premier article étoit en ces termes : *Premiérement, comme ainſi ſoit que tous ceux qui manient les Finances ſont des voleurs, j'ai pris pour mes peines la ſomme de quatre mille écus.* MONSIEUR, qui aimoit tout ce qui tendoit à la plaiſanterie, fit un grand éclat de rire, & dit, Meſſieurs, alloué, alloué, il n'y a rien à dire là deſſus, attendu ſa moderation. Le reſte du compte étoit en bonne forme par les quittances que Monſieur du Boulay rapportoit, & il ſortit ainſi d'affaire d'avec le Conſeil des finances de MONSIEUR.

Monſieur *du Boulay* avoit accompagné Monſieur * * * dans ſon Ambaſſade d'Eſpagne, dans le tems que Cervantes, qui mourut en 1618. vivoit encore. Il m'a dit, que Monſieur l'Ambaſſadeur fit un jour compliment à Cervantes ſur la grande réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſon *Don Quixotte*, au de-là des monts ; & que Cervantes dit à l'oreille à Monſieur

l'Ambaſſadeur : Sans l'Inquiſition j'aurois fait mon Livre beaucoup plus divertiſſant.

¶ *Cervantes* s'étoit trouvé à la bataille de Lépante où il avoit été bleſſé & mené en eſclavage. Il a écrit ſa propre Hiſtoire dans Dom Quixotte. Il étoit connu à la Cour d'Eſpagne ; mais il n'y eut pas tous les agrémens qu'il méritoit. Son premier volume eſt le plus beau, & ſon premier deſſein étoit d'en demeurer-là ; mais il ne pût reſiſter aux prieres de ſes amis qui l'engagerent à faire le ſecond, lequel n'eſt pas de la même force ; néanmoins il faut avouer qu'il y a de très-beaux endroits.

¶ Monſieur le Baron, & Monſieur le Marquis *de Creuilly*, freres, ſe battoient enſemble. Mademoiſelle de Creuilly qui les apperçut s'écria : *Au ſecours ! on aſſaſſine mon frere le Baron!* Le Marquis l'ayant entendu ſe ſepara de ſon frere, & étant allé à elle il lui donna deux bons ſouflets, en lui diſant : *Ma belle Demoiſelle, eſt-ce qu'on n'aſſaſſine pas auſſi vôtre frere le Marquis ?* L'hiſtoire eſt, que la Demoiſelle avoit eu un enfant de ſon frere le Baron.

¶ Nous nous rencontrâmes un jour à

Monſieur l'Abbé *de Marolles* & moi, & je lui diſois que l'origine des Armoiries ne paſſoit pas le douziéme ſiécle, c'eſt-à dire, le tems des guerres de la terre ſainte. Il n'avoit pas encore approfondi la matiére: & en rejetant mon ſentiment bien loin, il répondit qu'il avoit deux preuves du contraire; l'une du neuviéme, & l'autre du dixiéme ſiécle, & qu'il apporteroit ma condamnation. Je lui demandai ce que c'étoit que ces preuves? c'étoit les Sceaux de ſon Abbaye; mais il apporta ſa propre condamnation; car ces Sceaux ne repreſentoient pas des Armoiries, mais des figures de Saints, ſuivant la coûtume de ce tems-là. Comme il y avoit des Seigneurs de toute l'Europe dans les guerres de la terre ſainte, & qu'ils ne s'appelloient preſque tous que par leurs noms propres, ils s'aviſerent de prendre des Armoiries, & la plupart étoient parlantes. Il y eût des Seigneurs de nôtre Normandie qui quitterent le beau nom d'Anjou qu'ils portoient, pour prendre celui de *Taiſſon*, qui ſignifie *Blaireau.* Il y a long-tems que la race de ces Taiſſons eſt éteinte. Ceux qui portent ce nom aujourd'hui ſont modernes, & annoblis.

¶ C'eſt à l'occaſion de *Deſpréaux* & de

Racine que MR. de la Rochefoucault a établi la Maxime, par laquelle il dit, que c'eſt une grande pauvreté de n'avoir qu'une ſorte d'eſprit : Tout leur entretien ne roule que ſur la Poëſie ; ôtez-les de-là, ils ne ſavent plus rien.

¶ Les dernieres Poëſies de Deſpréaux ſentent l'eſprit épuiſé, ce n'eſt plus que de la baiſſiere, & il ſe copie lui-même. Il introduit dans ſa premiere Satire un Poëte pour ſoûtenir la Religion, lequel en parle comme un ignorant. Tout ce que l'on peut conclure du raiſonnement du Poëte, c'eſt qu'il a de la Religion, parce qu'il en faut avoir par politique.

¶ *Scaron* a fait une Dédicace à ſa Chienne, pour ſe moquer de ceux qui dédient des Ouvrages à toute ſorte de perſonnes. Cependant perſonne n'a fait plus de Dédicaces que lui ; mais c'eſt qu'il dédioit pour avoir de l'argent. Monſieur de Belliévre lui envoya cent piſtoles pour une qu'il lui avoit adreſſée & je lui en portai cinquante de la part de Mademoiſelle, pour une méchante Comedie qu'il lui avoit auſſi dédiée.

¶ *Scaron* diſoit de ſa femme, qui eſt aujourd'hui Madame de Maintenon, je ne lui ferai point de ſottiſes ; mais je lui

en aprendrai beaucoup. Il n'eſt rien de plus vrai, qu'il étoit fait comme un *Z*, même dans le tems qu'il ſe maria, n'ayant d'autre mouvement libre que celui de la langue, & de la main pour écrire ſur un porte-feuille qu'on lui mettoit ſur les genoux, ou ſur la planche que l'on mettoit devant lui ſur des bras de fer attachez à ſon fauteuil. En ſe mariant il n'avoit pas de bien; car il avoit fait donnation à ſes parens du peu qu'il en avoit; mais ſes parens le lui rendirent, & il le vendit à Monſieur Nublé, qui lui en donna ſix mille écus, ſans ſavoir poſitivement ce qu'il valloit, & Scaron fut très-content du marché. Monſieur Nublé alla voir ce bien qui étoit ſitué prés d'Amboiſe; & à ſon retour à Paris étant allé voir Scaron, il lui dit, vous avez crû que vôtre bien ne valoit que dix-huit mille francs, il en vaut davantage, & je ne veux pas vous tromper, il vaut vingt-quatre mille frans, par l'eſtimation que j'en ai fait faire; & Monſieur Nublé l'obligea de prendre encore deux mille écus, qu'il lui donna pour achever cette ſomme. Monſieur Nublé étoit un des premiers Avocats conſultans, un de plus honnêtes hommes de ſon tems; & c'eſt à ſon occaſion que

Monſieur Ménage, qui étoit ſon ami particulier, a dit, que les Avocats étoient une eſpece de gens qui faiſoient une profeſſion particuliére d'honnêteté : Auſſi étant les diſpenſateurs de l'équité à l'égard des autres, il n'eſt pas étrange qu'ils ſoient équitables envers ceux auſquels ils croyent être obligez de l'être.

¶ Madame de Maintenon eſt redevable de ſon eſprit, & en même-tems de ſon élevation à Scaron : Elle le connoît bien, & elle l'a fait connoître par les égards qu'elle a toûjours eu pour ceux qui étoient de ſes amis.

¶ A l'occaſion de ce que je viens de vous dire de l'honnêteté des Avocats, Madame *de la Fayette* diſoit qu'elle n'avoit pas connu de gens plus malhonnêtes que les Savans. Et Monſieur *de la Rochefoucault* diſoit que l'honnêteté n'étoit d'aucun état en particulier, mais de tous les états en general.

¶ Le dernier *Montmorency*, à qui le Cardinal de Richelieu fit couper le col, n'avoit pas beaucoup d'eſprit ; mais ſon pere & ſon grand pere en étoient bien pourvus ; pour lui il ne ſe ſoûtenoit que par la grandeur de ſon nom.

¶ Il y a cent ans que les Princes du Sang étoient & se tenoient en un si haut rang, qu'ils ne faisoient pas l'honneur aux Princes de la maison de *Guise* de les appeller Messieurs. En parlant d'eux, ils disoient seulement, ceux de Guise.

¶ L'Evêque de Saintes, Fils du Maréchal *de Bassompierre*, avoit eu Mademoiselle d'Entragues pour mere; & quoi qu'il n'y eût point de mariage entre eux, néanmoins Mademoiselle d'Entragues, qui demeuroit à la place Royale, souffroit qu'on l'apellât Madame de Bassompierre; ce qui empêcha Monsieur le Duc d'Orleans de reconnoître Monsieur de Charny qu'il avoit eu d'une Demoiselle très-honnête: C'est, disoit-il, qu'il ne vouloit pas en faire un Comte de Dunois, c'est à dire, un Seigneur trop puissant pour un bâtard.

¶ Deux choses, que je vis faire en mon tems à Monsieur le Prince, me donnerent une grande satisfaction: Il avoit voulu lire ma *Zaïde*, & j'ai trouvé qu'il étoit mieux informé que moi de la scéne de mon Ouvrage, connoissant parfaitement les personnages que j'y avois introduit, tant de l'Espagne, de la France, que de l'Egypte, de Chipre & d'Asie, quoique ce fut dans un Siécle dont tout le monde n'étoit pas

obligé de ſavoir l'Hiſtoire ; & Monſieur le Prince étoit encore moins obligé qu'un autre. Le même jour il tint une aſſemblée de Medecins, de Philoſophes & de Mathématiciens, par les ſoins de Monſieur l'Abbé Bourdelot ; dans laquelle le Pere Pardies propoſa un nouveau Syſtême du flux & reflux de la mer. De toutes les objections que ces Meſſieurs lui firent, il n'y en eut pas de plus forte que celle que Monſieur le Prince lui avança. J'avois eu jusqu'alors une grande veneration pour Monſieur le Prince, en conſideration de toutes les grandes actions qu'il avoit faites ; mais elle augmenta encore davantage par ces endroits-là, qui me firent connoître, que la grandeur de ſon eſprit ſurpaſſoit la grandeur de ſon courage. En effet perſonne ne peut conteſter qu'il n'eût infiniment d'eſprit : mais il n'avoit pas le goût fin pour bien des choſes ; par exemple, il n'en avoit ni pour les Vers, ni pour la Poëſie, & Monſieur le Prince de Conti l'avoit exquis ſur ces choſes-là, & ſur toutes les autres.

¶ Monſieur le Prince eut toujours beaucoup de bontez pour moi, & il le témoigna particulierement lorſque Mademoiſelle me jugea digne de ſa diſgrace, que

je n'avois pas meritée, ayant appris par plusieurs amis, que j'avois auprès de lui, combien il avoit pesté alors contre l'injustice qu'elle me faisoit. Cependant avec tant de belles qualitez, Monsieur le Prince étoit fort dur, & sans apporter des exemples d'ailleurs, Monsieur Corneille s'est plaint à moi de ce que ses Ouvrages lui ayant donné tant de plaisir, jamais il ne lui avoit fait aucune gratification.

¶ Il y a trois Races de *Chaumontels*, & elles descendent d'un Chaumontel, lequel s'étant marié à l'âge de soixante douze ans, eut sept enfans qu'il vit tous majeurs avant que de mourir; c'est-à-dire, qu'il vécut plus de cen- ans.

¶ On disoit beaucoup de mal d'un Gentilhomme à la Cour de Monsieur le Duc d'Orleans, & il n'y eut qu'un Gascon qui prit son parti. On lui en demanda la raison; c'est, dit-il, qu'il emprunte honnêtement.

¶ Monsieur le Duc *de Longueville*, qui fut tué au passage du Rhin, tout jeune qu'il étoit, avoit assez de connoissance pour choisir deux amis de confiance illustres, qui ne pouvoient lui conseiller rien qui ne lui fût avantageux, Monsieur de Turenne & Monsieur de la Rochefoucault.

¶ L'Abbé *Franquetot* disoit, qu'il falloit plus de jugement à un homme qui avoit beaucoup d'esprit, qu'à un qui en avoit peu. Jugez si Monsieur de Bussy, qui avoit infiniment d'esprit, étoit bien fourni de ce qu'il devoit avoir, suivant cet Abbé. Monsieur de Bussy étoit bien avec Monsieur de Turenne par l'interêt qu'il y avoit, étant à la tête de la Cavalerie : mais Mademoiselle s'étant broüillée avec Monsieur de Turenne, à cause qu'il lui avoit conseillé de se marier avec le Roi de Portugal ; il s'avisa, pour plaire à Mademoiselle, de faire des couplets de chanson contre lui. Monsieur de Turenne, au lieu de lui être favorable, comme il le pouvoit, lui rendit toutes sortes de mauvais services ; avec cela Monsieur de Bussy fit l'ouvrage que tout le monde sçait, pour lequel il fut cinq ans * à la Bastille.

¶ Monsieur *de Bussy* trouve mauvais dans ses lettres que la Princesse de Cleves déclare à son mari le penchant qu'elle avoit pour Monsieur de Nemours, prétendant que cela n'est pas possible ; mais ce qu'il en dit ne merite pas de réponse, parce qu'il n'entendoit pas la beauté de ces sor-

* Il y entra le 17. Avril 1665. en sortit le 17 Mai 1666. & n'y rentra point.

tes d'ouvrages. Madame de Sevigny, qui lui envoya cet ouvrage, en étoit charmée. Le Pere Bouhours, qui a écrit contre la Princesse de Cleves, pourroit bien avoir part à cette Lettre, afin d'apuyer son sentiment de celui de Monsieur de Bussy.

¶ Messieurs *d'Avranche*, en parlant de Monsieur *Huet*, qui est aujourd'hui leur Evêque, disent : *Nous prierons le Roi de nous donner un Evêque qui ait fait ses études, car le nôtre étudie tous les jours.* En effet, quand ceux qui ont affaire à lui pour lui parler, vont chez lui, on les renvoye, en leur disant : *Monseigneur étudie.*

¶ C'est un pur honneur que l'on fait à Monsieur le Cardinal *de Richelieu*, en disant qu'il a suscité la Conjuration de Portugal ; il n'y a eu aucune part. Il est seulement vrai qu'il envoya du secours au nouveau Roi, après que la Conjuration eut éclaté ; mais il n'y avoit pas songé. La Conjuration étoit de plus de dix mille hommes, qui garderent si bien le secret, qu'on n'en eut aucune nouvelle à la Cour d'Espagne avant son execution. Le Comte d'Olivarez en fit une plaisanterie à Philipes IV. Il lui dit : Ce fol de Duc de Bragance laisse trois ou quatre Duchez à vôtre

Majeſté, pour prendre une Couronne, qu'il ne gardera pas. Cependant il l'a ſi bien gardée, que les Eſpagnols ſont encore à la reprendre.

¶ Le Prieur des Matras étoit de la famille des *Beautrus* : Il étoit des bons amis de Scarron ; & quand Scaron s'étoit raillé de lui, il prenoit une épingle qu'il attachoit à ſa manche, diſant que c'étoit pour s'en ſouvenir, afin de s'en venger.

¶ *Sarazin* étoit du village d'Armanville, dans le voiſinage de cette ville, où il avoit une terre de trente mille livres : avec cela il avoit une charge de Treſorier de France, mais il la devoit. Il ne laiſſa pas d'aller à Paris, où il eut bientôt mangé ce qu'il avoit. Monſieur de Chavigny, qui le conſideroit, avoit jetté les yeux ſur lui, pour l'envoyer à Rome auprès du Pape Urbain VIII. qui ſçavoit les belles Lettres, & qui avoit beaucoup d'eſprit, dans la créance que Monſieur de Sarraſin s'inſinueroit dans ſa bien-veillance par le bel eſprit, & par les belles connoiſſances qu'il avoit de ſon côté. Il lui fit donner quatre mille livres pour ſe mettre en équipage ; mais au lieu de les employer à l'uſage pour lequel on les lui avoit donnez, il alla les manger avec une Dame de la ruë

Quinquempoix. Monſieur de Chavigny ne laiſſa pas de le garder encore chez lui ; mais avec beaucoup moins d'eſtime qu'auparavant.

¶ Nous allions en même-tems à l'Hôtel de Rambouillet, Voiture & moi ; mais parce que nous y allions à differentes heures, nous ne nous y rencontrions pas. Il y alloit à huit heures du ſoir, & y demeuroit juſqu'à dix heures ou environ. Madame de Rambouillet m'avoit promis de nous faire rencontrer enſemble ; mais dans cette entrefaite Voiture mourut. Je ne l'ai jamais vû, parce qu'il étoit difficile de le rencontrer, étant toûjours parmi les Grands. Il ne faiſoit pas profeſſion de faire des Vers, ni d'écrire des Lettres ; ce n'étoit que quand l'occaſion s'en preſentoit ; & il n'avoit commerce de lettres qu'avec Coſtar & Balzac. Il avoit fort peu d'érudition & de lettres ; mais il avoit l'eſprit juſte, & une grande politeſſe. Il avoit vingt-huit mille livres de rente quand il eſt mort. Il étoit Maître-d'hôtel de chez le Roi, ſans en avoir acheté la charge, parce qu'en ce tems-là les Maîtres-d'hôtel n'étoient pas encore érigez en charge ; & celle-là lui valoit quatre mille livres par an, pour trois mois d'exercices,

Il eſt vrai que cela n'étoit pas payé exactement, mais cela ne laiſſoit pas que de venir. Il étoit auſſi Introducteur des Ambaſſadeurs chez MONSIEUR; & Monſieur de Chavigny, qui n'avoit que le titre du Surintendant, quoiqu'il preſidât au Conſeil des Finances, l'avoit fait Secretaire des Finances à vingt-mille livres d'apointemens, dont il étoit bien payé ſans en faire la fonction. Il a beaucoup contribué à la réputation de Madame de Montauſier, car c'étoit lui qui faiſoit ordinairement les lettres qu'elle avoit à écrire. Une marque de ſa preſence d'eſprit, comme je l'ai ſçû de Madame de Rambouillet elle-même, c'eſt que Madame de Rambouillet (choſe remarquable) étant accouchée d'un *Marmot*, Monſieur le Prince avec Monſieur de la Mouſſaye & Monſieur Arnaud, fit des Vers ſur ce ſujet. Voiture étant allé à ſon ordinaire à l'hôtel de Ramboüillet, on lui dit qu'il falloit qu'il y répondît, il dit qu'il n'en feroit rien, & ſe retira en colere. Il ne retourna pas le lendemain, & Madame de Rambouillet en fut dans une grande inquiétude, craignant que la propoſition qu'on lui avoit faite ne l'eût brouillé avec elle tout de bon; mais il retourna le troiſiéme jour, & il rapporta les

beaux Vers que l'on trouve dans les recüeils de ses Poësies.

¶ Madame de Rambouillet n'a été injuste qu'en une seule chose, c'est par la preference qu'elle faisoit de Madame de Montauzier à ses autres enfans. Cependant Madame de Grignaux valoit beaucoup plus qu'elle. Madame de Montausier n'avoit point d'amitié, & elle n'a pas plûtôt été à la Cour qu'elle ne s'est plus souvenuë de personne. C'est aussi à son occasion que Monsieur de la Rochefoucault fit cette Maxime : *Il y a des gens qui paroissent meriter de certains emplois, dont ils font voir eux-mêmes qu'ils sont indignes d'abord qu'ils y sont parvenus.*

¶ Monsieur *de Montausier* faisoit quelquefois des Vers, mais c'étoit des Vers prosaïques, où il n'y avoit ni Poësie, ni élevation d'esprit. Comme il étoit extrêmement inégal, chagrin & pedant, aujourd'hui il étoit pour Quinault, & il l'exaltoit cent piques au-dessus de Corneille, & le lendemain c'étoit Corneille qui étoit son heros, & alors Quinault étoit le plus méprisable des hommes,

¶ Monsieur *Menage* étant en colere contre Sarrazin, disoit de lui : *Honores mutant mores, non genus.* C'est que Mon-

ſieur Fauconnier de cette ville de Caën, Treſorier de France, étant devenu amoureux d'une Demoiſelle qui n'étoit pas pour être ſa Concubine, ni auſſi d'un rang pour la prendre pour ſa femme ; la Demoiſelle étant groſſe, il chercha à la marier, & Monſieur *** ſe preſenta, qui l'épouſa, & lui fit de grands avantages. Ce fut de Sarrazin que la Demoiſelle accoucha après ſon mariage. Sarrazin n'amoit point Voiture ; & c'eſt pour cela qu'il fit la Pompe funebre, qui eſt ſi agréable & ſi pleine d'eſprit.

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* diſoit qu'il n'avoit trouvé de l'amour que dans les Romans, pour lui qu'il n'en avoit jamais ſenti. Il donna de l'eſprit & de la politeſſe à Madame de la Fayette, mais Madame de la Fayette regla ſon cœur. Madame de la Fayette qui s'entendoit en toutes choſes ſans oſtentation, s'entendoit auſſi en procès, & ce fut elle qui empêcha, que Monſieur de la Rochefoucault ne perdît le plus beau de ſes biens, lui ayant fourni les moyens de prouver qu'ils étoient ſubſtituez : Leur amitié a duré vingt-cinq ans. Madame de la Fayette ſçavoit auſſi le Latin, mais elle n'en faiſoit rien paroître ; c'étoit, diſoit-elle, afin de ne pas

attirer ſur elle la jalouſie des autres Dames.

¶ Monſieur *de Vauquelin de la Freſnaye*, de qui j'ai le portrait dans mon Acadamie, comme un de nos Illuſtres de Caën, eſt auteur d'un recüeil de Poëſies de plus de quarante-mille Vers d'une très-belle impreſſion de cette Ville, par Maſſé, dans lequel il a particuliérement décrit ſes amours. Il y a auſſi un Art Poëtique pour la Poëſie Françoiſe à l'imitation d'Horace, & des Satires où les mœurs de ſon tems ſont dépeintes. Ses parens s'étant attachez à retirer tous les exemplaires qu'ils en ont pû rencontrer, elles ſont devenuës ſi rares, que j'ai bien eu de la peine à les recouvrer. Ses Vers ſont du ſtile de ſon tems, mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait de bonnes choſes, particulierement touchant les perſonnes celebres de ſon tems.

¶ *Des Yveteaux* Precepteur de Loüis XIII. étoit frere de Monſieur de Vauquelin; mais ils ne s'aimoient pas, ils ont même eu de grands procès, à l'occaſion deſquels ils ont écrit mille indignitez l'un contre l'autre. Des Yveteaux avoit épouſé une Mademoiſelle du Puis, joüeuſe de Harpe, qui étoit d'Etampes, & qui avoit ſon frere qui en joüoit par les Cabarets.

Souvent ils prenoient la houlette avec le chapeau & l'habillement de Bergers, & chantoient ensemble les Vers que Des Yveteaux lui-même avoit composez. Il étoit encore vivant quand j'arrivai à Paris; mais je ne le vis pas, il demeuroit au Faux-bourg saint Germain, où il recevoit grande compagnie, sans aller voir personne : il mena cette vie molle près de trente-cinq ans avec sa femme. Le Curé de Saint Sulpice étant un jour allé lui faire des reprimandes sur sa maniere de vie peu Chrétienne, il lui répondit sans s'émouvoir : *Monsieur le Curé, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit ; il y a bien de la médisance : L'on me disoit l'autre jour que vous aimiez les garçons, mais je n'en voulus rien croire.* Etant prêt de mourir, il dit à sa femme : *Ma mie, joüez-moi, je vous prie, cette belle Allemande que vous sçavez, afin que je passe plus doucement.*

¶ *Sarrazin* faisoit de son esprit tout ce qu'il vouloit. Quand Madame de Longueville lui disoit : *Sarrazin, prêchez comme un Cordelier*, il prêchoit comme un Cordelier : *Prêchez comme un Capucin*, il prêchoit comme un Capucin. S'il y avoit eu de son tems un Pere Bourdaloüé, & que Madame de Longueville lui eût dit :

Prêchez

Prêchez comme le Pere Bourdalouë, il auroit prêché de même. Néanmoins il commençoit beaucoup de choſes, mais il n'achevoit jamais rien.

¶ J'ai parlé à une Religieuſe de Fontevrault, qui a vécu cent dix-ſept ans ; elle en avoit alors cent quinze. Je lui demandai ſi elle avoit penſé étant jeune qu'elle dût vivre ſi long-tems : *J'aurois été une folle*, me diſoit-elle, *ſi j'en avois eu la penſée ; car j'avois moins de ſanté que toutes les autres Religieuſes.* Elle avoit l'eſprit fort vif & fort gai.

¶ Mademoiſelle *de Scudery* a quatre-vingt douze ans ; car une femme qu'elle a pour écrire ſous elle, a dit à Monſieur** qui eſt revenu de Paris depuis peu, qu'elle avoit appris d'elle-même l'année paſſée qu'elle en avoit quatre-vingt onze. Cela ſe peut encore verifier par ſon *Baſſa*, qui à ce que je crois, a été imprimé en 1635. Elle n'avoit alors guere moins de trente ans ; car elle avoit beaucoup contribué avant cela aux pieces de Theatre que Monſieur de Scudery ſon pere avoit publiées ; cependant à cet âge-là, vous voyez quelle netteté de Vers dans ceux qu'elle vient de joindre à ceux de Monſieur Bethoulaud, en faiſant preſent au Roi de

l'Agathe Onix, qui represente une tête de more, à l'occasion de la paix.

¶ La cause de ma disgrace auprès de Mademoiselle, ne vient pas de ce que j'ai voulu la dissuader de se marier avec Monsieur de Lauzun ; je n'y ai jamais songé, parce que je ne le devois pas, étant son domestique, & qu'elle ne m'en donnoit pas l'occasion, quand j'aurois eu dessein de le faire. Quand son mariage, qui ne se fit pas fût arrêté, elle me chargea d'en aller porter la nouvelle à Madame d'Epernon, & elle me dit ce qu'elle vouloit que je lui raportasse de sa part, & elle se retira de moi avec tant de précipitation, de crainte apparemment que je ne lui repliquasse, que je ne pouvois pas en avoir le tems ; mais Monsieur Guilloire son Secretaire des Commandemens, qui parloit plus librement que moi à Mademoiselle, par la confiance que sa charge lui donnoit auprès d'elle, lui dit tout ce qu'un véritable zele pouvoit lui faire dire là-dessus. Et un jour étant dans l'antichambre, je l'entendis lui dire dans sa chambre assez haut, en lui parlant : *Vous êtes la risée & l'opprobre de toute l'Europe.* Je sçûs la rupture de son mariage vingt-quatre heures avant elle. Monsieur de Lauzun la lui

cacha lui-même. Monſieur de Lauzun ſe comporta en cette occaſion en grand courtiſan, quand le Roi lui dit qu'il ne vouloit pas qu'il ſongeât davantage à ce Mariage, en aſſurant que c'étoit pour des raiſons qui ne le regardoient pas, il ſe jetta à ſes pieds, & lui dit: SIRE, *il m'arrive en cette occaſion ce que j'avois le plus ſouhaité au monde de trouver, celle de vous donner la plus grande marque de ma ſoumiſſion aux volontez de* VÔTRE MAJESTE' *comme je la trouve en ce moment.* Le Roi lui en ſut bon gré, & il lui dit qu'il lui feroit autant de bien pour le conſoler, que ſes envieux en ſeroient jaloux; en effet il le fit peu de tems après Gouverneur du Berry; & lui fit préſent de cinquante mille livres pour s'acquitter de ſes dettes. On a crû mal-à-propos que nonobſtant la rupture du mariage qui devoit ſe faire en public & ſolemnellement, il y avoit un mariage de conſcience entre Mademoiſelle & lui:Pour preuve que cela n'a pas été, c'eſt que Mademoiſelle chercha depuis à ſe marier avec Monſieur de Marſillac, & enſuite avec Monſieur de Longueville; de plus elle chaſſa Madelon ſa femme de chambre, ce qu'elle n'auroit pas fait, ſi elle avoit crû qu'elle eût pû dire

quelque chose sur ce sujet, sur l'empressement qu'elle témoigna alors de se vouloir marier; en effet le tems pressoit; car elle avoit quarante-cinq ans. Mademoiselle, disoit Madame de Nemours, *croit qu'elle ne peut pas s'en donner au cœur joye si le Sacrement n'y a passé.* A mesure que les affaires de Mademoiselle avançoient vers leur conclusion, elle trouvoit des prétextes de rien, qui les faisoient échouer. La raison qu'elle apporta pour ne pas se marier avec le Duc de Lorraine, c'est que les Salines n'étoient pas d'un aussi grand revenu qu'elle avoit crû.

¶ On se plaint de ce que l'Academie Françoise n'a pas cité les Auteurs dans son Dictionnaire à l'imitation de celui *della Crusca*; mais on ne considere pas que l'Academie *della Crusca* avoit de bons Auteurs à suivre dans la Langue Italienne, & qu'elle en avoit de très-anciens, comme le Petrarque, le Dante, Bocace: mais l'Academie Françoise n'avoit point d'Auteurs François, non seulement anciens, mais même modernes, si l'on en excepte Coëffeteau, qui ne pouvoit pas être lui seul la base de la Langue, car Malherbe qui avoit réüssi dans la Poësie Françoise, sentoit bien lui-même que sa Prose ne

valoit rien. Et quand on lui demandoit, ſi quelques-uns de nos Auteurs avoient bien écrit en Proſe, il répondoit que Duvair n'avoit pas mal écrit, mais qu'il n'étoit pas encore content de ſon ſtile. Savez-vous bien, ajoûtoit-il, qui écrit bien, ou plutôt qui écrira bien ? C'eſt ce jeune homme qu'on apelle Balzac;il écrit bien, mais il n'eſt pas encore arrivé à la perfection, & vous verrez qu'il y arrivera. Ainſi ceux qui reprennent l'Academie n'ont pas raiſon, c'eſt elle qui a fourni tous les Auteurs, qu'elle pourroit citer préſentement. C'eſt bien aſſez que ſon Dictionnaire fourniſſe tous les mots dont les Auteurs ſe ſont ſervis, & dont tous les autres Auteurs peuvent ſe ſervir comme eux, en toute ſureté.

¶ Dans le Conſeil avant que de donner la bataille de Rocroy,après que Monſieur le Prince, qui étoit d'avis de la donner, eut repreſenté tous les avantages qu'elle produiroit ſi on la gagnoit, le Maréchal de Gaſſion lui répliqua : *Mais ſi nous la perdons, que deviendrons-nous ? Je ne m'en mets pas en peine*, reprit Monſieur le Prince, *parce que je ſerai mort auparavant.*

¶ D'Aubigné eſt Auteur de la Confeſ-

ſion * de *Sancy*, & du Divorce Satirique, qui traite des amours de Marguerite, premiere femme d'Henri IV. Il étoit Lieutenant general des armées du Roi, & grand Ecuyer ſous Henri III. comme Monſieur de Beringhen l'eſt aujourd'hui. Il a vêcu long-tems;& comme il étoit Huguenot, il ſe retira à Geneve où il ſe maria à l'âge de ſoixante-douze ans, à une Demoiſelle fort jeune. Comme c'eſt la coûtume chez les Calviniſtes de faire les Mariages devant ou après la prédication, il arriva que le Miniſtre prit pour ſon Texte ces paroles de l'Evangile : *Seigneur, pardonne leur, car ils ne ſavent ces qu'ils font;* & ce fut par un pur hazard, parce que c'étoit la ſuite de ce qu'il avoit entrepris d'expliquer ; cependant d'Aubigné le prit pour lui & s'en facha fort, il s'en plaignit même au Senat de Geneve, qui obligea le Miniſtre de lui en aller faire des excuſes, & le Miniſtre lui proteſta qu'il n'avoit eu aucune penſée de l'offenſer, & qu'il avoit pris ce

* La Confeſſion de Sanci, & le Divorce Satirique ſont deux ouvrages trés differens. D'Aubigné, qui eſt conſtamment l'Auteur du premier, paroît l'être auſſi du ſecond. Il a été Ecuyer d'Henri Roi de Navarre, ſucceſſeur d'Henri III. mais il n'a jamais été Lieutenant general des Armées d'Henri III.

texte parce que c'étoit la ſuite de ſon Evangile.

¶ Ce qui avoit donné lieu à *Scaron* d'aller aux Iſles de l'Amerique ; c'étoit l'eſperance d'y guerir de ſes infirmitez; de même que le Commandeur de Poincy, lequel étant allé à la Martinique tout gouteux, y guerit en moins de rien, & recouvra une ſanté ſi parfaite, qu'il jouoit à la paume, qu'il montoit à cheval & alloit tous les jours à la Chaſſe à cheval, comme s'il n'eût jamais été incommodé. A cette occaſion il ſongeoit à former une Compagnie, dont, voyant que j'étois plus ſage, qu'on a coûtume de l'être, à l'âge où j'étois alors, je n'avois que vingt-cinq à vingt-ſix ans, il me propoſoit la Direction, & comme je n'étois attaché à rien en ce tems-là, je n'étois pas éloigné de m'en charger ; mais pluſieurs obſtacles ſurvinrent qui empêcherent l'execution de ce beau projet. Et en ce tems-là Madame de Maintenon, revenuë nouvellement de l'Amerique avec ſa mere, demeuroit vis-à-vis de la Maiſon de Scaron, lequel voyant le mauvais état des affaires de l'une & de l'autre demanda en mariage Madame de Maintenon, qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans en attendant

le voyage des Iſles, diſant qu'ils ne laiſſeroient pas de vivre commodement avec ſa petite terre & ſon Marquiſat de Quinet : c'eſt ainſi qu'il appelloit le revenu que lui apportoient les Ouvrages que Touſſaint Quinet imprimoit. Le Mariage ſe fit au bout de deux ans. Madame de Maintenon qui étoit d'une ſageſſe achevée, & qui avoit infiniment de l'eſprit, rendoit de grands ſervices à Scaron, car il la conſultoit ſur ſes Ouvrages, & il ſe trouvoit très-bien de ſes corrections.

¶ La derniere fois que je vis Scaron en prenant congé de lui, avant que de faire le voyage de Bordeaux: *Je mourrai bien-tôt*, me dit-il, *je me ſens bien ; le ſeul regret que j'aurai en mourant, c'eſt de ne pas laiſſer de bien à ma femme, qui a infiniment de merite & de qui j'ai tous les ſujets imaginables de me louer.* Ce qui ſervit encore extrémement à former Madame de Maintenon, c'eſt que la maiſon de Scaron étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus poli à la Cour, & de tous les beaux eſprits de Paris. Quoique Scaron ne fût pas riche, néanmoins il étoit logé fort proprement, & il y avoit un ameublement de Damas jaune, qui pouvoit bien valoir cinq à ſix-mille livres, avec ce qui l'accompagnoit.

¶ Monsieur *du Perrier* qui faisoit de bons Vers Latins, & qui étoit Gentilhomme, s'étoit mis dans la tête, & le publioit par tout, qu'il falloit être Gentilhomme pour être bon Poëte. Il a eu de grandes prises avec Santeuil, de qui les Poësies n'étoient pas si châtiées que les siennes. Quand Santeuil lui écrivoit de ses piéces, il lui marquoit à la marge les endroits qui lui paroissoient les meilleurs; tantôt. *Du Perrier, que diras-tu de ces beaux Vers?* tantôt. : *Tu te pendras de depit de n'en pouvoir faire autant*; & ailleurs : *Tiens tes fenêtres fermées de crainte que tu ne te jettes dans la ruë de desespoir.* Santeuil lui reprochoit sa pauvreté, en lui disant *Avec tes beaux Vers tu n'as pas la maille, & moi avec les miens j'ai toûjours une douzaine de bouteilles de bon vin dans ma chambre.* Monsieur Pelisson ne demandoit pas mieux que de lui faire du bien; *mais*, disoit-il, *à quoi pourroit-on l'employer? il n'est occupé que de ses Vers*: en effet il ne parloit d'autre chose.

¶ Comme nous nous promenions un jour dans le Palais du Luxembourg, Monsieur Delbene, Monsieur Ménage & moi, il vint nous aborder avec un air fort triste. Monsieur Delbene lui demanda

ce qu'il avoit : *Il m'est arrivé*, dit-il, *un grand malheur ; j'ai été volé par des Filoux, qui m'ont fait mettre haut-de-Chausse bas.* C'est ce que les Filoux avoient coûtume de faire en ce tems-là, que les haut-de-chausses étoient tout d'une venuë, & qu'ils n'étoient pas attachés au dessus du genou comme le culottes le sont aujourd'hui. Nous nous imaginames, qu'on lui avoit pris une grosse somme d'argent, mais nous apprimes de lui, qu'il n'y avoit dans ses poches qu'une piéce de trente sols, avec la clef de sa chambre, & une Ode Latine, dont il régretoit particuliérement le perte, parce que, disoit-il, c'étoit la meilleure piéce de toutes ses Poësies, & qu'il ne pouvoit se souvenir que de deux strophes. Monsieur Delbene le railla là-dessus, en lui disant, que les Filoux devoient avoir été bien attrapez quand ils n'auroient trouvé qu'une piece de trente sols, & une clef, car pour les Vers qu'ils n'auroient seulement pas pris la peine de les lire.

¶ La mere de *Benserade* s'appelloit de même que le Cardinal de Richelieu. Ce fut pour cela que ce Cardinal prit Benserade en affection, & qu'il lui donna six cens livres de pension pour faire ses étu-

des ; ce n'étoit pas une grosse somme, mais c'étoit beaucoup pour un écolier. Benserade m'a dit lui-même, qu'étant en Théologie, il alloit plus souvent à la Comedie qu'en Classe, & qu'étant devenu amoureux d'une Comédienne, il avoit fait une piéce de Théatre qui avoit été bien reçuë.

¶ Quand le Maréchal *de Grammont*, qui avoit été Frondeur, parloit au Roi de quelque chose qui étoit arrivé du tems de la Fronde, il lui disoit : SIRE, *c'étoit du tems que nous servions* VÔTRE MAJESTE, *contre le Cardinal Mazarin.*

¶ Des Courtisans s'entretenoient devant le Roi, qui n'avoit environ alors que quinze ans, du pouvoir absolu des Empereurs Turcs, & rapportoient plusieurs actions qu'ils faisoient en vertu de ce pouvoir : *Voilà*, dit le Roi, *ce qui s'appelle regner.* Le Maréchal d'Estrées, qui étoit present, ne pouvant souffrir que le Roi approuvât cette conduite à cause de la conséquence, repartit *Mais*, SIRE, *deux ou trois de ces Empereurs ont été étranglez de mon tems.* Le Marêchal de Villeroy, Gouverneur du Roi, qui étoit un peu éloigné, mais qui n'avoit pas laissé que d'entendre ce que le Maré-

chal d'Eſtrées venoit de dire , fendit la preſſe , & le remercia bien fort de la genereuſe liberté avec laquelle il venoit de parler au Roi , & blâma la lâcheté de ceux qui l'entretenoient de ces ſortes de choſes.

¶ C'eſt Monſieur *de Riandé* , Receveur des Décimes , qui donna occaſion à l'avanture du pot de chambre , rapporté dans le Roman comique de Scarron. Ce de Riandé étoit fort gouteux , & demeuroit preſque toûjours aſſis dans une chaiſe, & cela n'acommodoit pas ſa femme . qui fit ſes lamentations de ſa diſgrace au Pere Eudes. Le Pere Eudes parla pour elle à Monſieur de Riandé , en lui remontrant quelle étoit ſon obligation par le mariage envers ſa femme. Monſieur de Riandé s'étant excuſé ſur ſon incommodité , & le Pere Eudes lui ayant remontré qu'il careſſoit ſes Chambriéres : *Mon Pere*, reprit Monſieur de Riandé en lui portant la main ſur les parties , *il eſt vrai que quand quelque Chambriere paſſe près de moi je lui fais cela ; y a-t'il un grand mal ?* Le Pere Eudes , qui ne s'attendoit pas à cela , ſe mit à rire & laiſſa-là Monſieur de Riandé.

¶ Madame *de Montbazon* n'avoit pas beau-

beaucoup d'esprit; mais elle en avoit assez pour ne pas dire, ni faire aucune extravagance. A l'âge de quarante-huit ans elle étoit encore si belle, qu'elle e açoit Madame de Roquelaure, qui étoit la plus belle personne de la Cour, laquelle n'en avoit que vingt-deux. Et un jour s'étant trouvées ensemble dans une assemblée, Madame de Roquelaure fut obligée de se retirer.

¶ Le Duc Charles *de Lorraine*, que nous avons vû à Paris, étoit agréable dans la conversation; mais il avoit quelque chose dans les yeux qui marquoit, qu'il y avoit du d reglement dans son esprit. Ayant l'honneur d'étre auprés de Mademoiselle au Luxembourg, je me suis trouvé plus de cent fois tête à tête avec lui, & j'ai remarqué qu'il avoit les yeux d'un chat, Monsieur le Prince & lui se donnoient la main chez eux réciproquement: mais ils évitoient de se rencotrer en lieu tiers. Il marchoit comme Orondate, suivi seulement d'un Valet de chambre, & il alloit lui-même à la Savaterie marchander des bottes pour monter des Cavaliers. Les carosses à cinq sols marquez, qui avoient été établis de son tems, étoient sa voiture. Sur ce qu'on lui repro-

choit qu'il ne gardoit pas ſa parole, il répondit, qu'il n'avoit pas contrevenu aux traités qu'il avoit écrits de ſa main.

¶ Ce n'eſt que dans ce ſiécle que la France a eu des démêlés avec la Lorraine; car auparavant les Ducs de Lorraine ne ſongeoient pas à rien envahir à la France, ou ſe liguer contre elle, de même que la France ne cherchoit pas auſſi à les chagriner; au contraire nous voyons par l'Hiſtoire, qu'ils donnoient des ſecours conſiderables à la France, qu'ils commandoient en perſonne. Ils ſongeoient ſeulement à s'agrandir du côté de l'Allemagne par les traitez qu'ils faiſoient avec les Princes Eccléſiaſtiques leurs voiſins, qui étoient ſouvent de leur maiſon.

¶ Tout le monde tombe d'accord que feu Monſieur le Prince étoit admirable dans un jour d'action; alors ſon eſprit ſe développoit, & il étoit capable de donner cent ordres à cent perſonnes differentes pour faire réüſſir ce qu'il avoit médité.

¶ Le Maréchal *d'Ancre* avoit pluſieurs Gentilshommes, auſquels il donnoit penſion de mille livres, & il les appelloit mes coyons de mille livres : *Miei cogloni di mila lire*, comme diſent le Italiens.

¶ *Virgile* est, si rempli qu'on ne peut pas le lire long-tems de suite ; il y a une cinquantaine de Vers, au sortir de la Sicile, dont Chappelain auroit fait un Poëme entier.

¶ Allant en voyage avec Mademoiselle, j'avois avec moi dans le carosse une vieille traduction d'Homere, & la traduction de Tasse qui étoit de l'Academie : Monsieur * * * qui avoit l'esprit poëtique, & un Maître d'hôtel qui ne manquoit pas d'esprit, s'ennuyoient lorsque je leur lisois la traduction du Tasse, & s'endormoient ; mais ils écoutoient avec attention la vieille traduction d'Homere quand je leur en faisois la lecture ; c'est que le Tasse est trop tissu, & qu'Homere est rempli de pensées & de faits qui entretiennent l'attention.

¶ Mademoiselle m'avoit chargé de voir un Pere Minime de Perpignan, qui passoit pour un habile homme dans l'Astrologie judiciaire, pour savoir de lui si elle seroit mariée, & elle m'avoit donné son Horoscope ; il me dit : *Monsieur elle ne sera pas mariée ; ne voyez-vous pas que voilà Jupiter & Mercure en opposition ? les regles de nôtre Art seroient fausses si cela arrivoit.*

¶ N'est-ce pas une injustice insuppor-

table, que celle qui fut faite à Monſieur Ménage, lorſque l'Academie Françoiſe, qui étoit diſpoſée à le recevoir en ſa compagnie, fut contrainte par une force ſuperieure de donner ſes ſuffrages à Monſieur Bergeret? Quel merite avoit Monſieur Bergeret pour occuper cette place? On a eu la penſée à la Cour d'etablir une penſion pour chaque Academicien.

¶ Lorſque Monſieur *de Lauzun* ſût, que c'étoit Madame de Monteſpan qui avoit empêché que ſon mariage ne s'accomplît avec Mademoiſelle, il conçut une haine implacable contre elle, & il commença à ſe déchainer contre ſa conduite, non ſeulement dans toutes les occaſions, & dans toutes les compagnies où il ſe trouvoit, mais encore à deux pas d'elle; de telle maniere, qu'elle avoit entendu elle-même dire des choſes très-cruelles de ſa perſonne. Madame de Maintenon, qui étoit auprès de Madame de Monteſpan, ſachant que le Roi avoit reſolu de faire la guerre aux Hollandois, comme il la fit en 1672. lui demanda ce qu'elle pretendoit devenir lorſque la guerre ſeroit declarée, & ſi elle ne conſideroit pas que Monſieur de Lauzun, qui étoit ſi bien dans l'eſprit du Roi, & qui auroit lieu

d'entretenir ſouvent le Roi par le rang que ſa charge lui donnoit, lui rendroit de mauvais offices, pendant qu'elle reſteroit à Verſailie. Madame de Monteſpan effrayée par les ſujets de crainte que Madame de Maintenon venoit de lui dire, lui demanda quel remede on pourroit y apporter ? elle répondit, que c'étoit de le faire arrêter, & qu'elle en avoit un beau pretexte, en repreſentant au Roi toutes les indignitez dont elle ſçavoit que Monſieur de Lauzun la chargeoit tous les jours, & qu'il n'en falloit pas davantage pour obliger le Roi de la délivrer d'un ennemi ſi redoutable : elle fit ſes plaintes, & Monſieur de Lauzun fut arrêté.

¶ Après la mort de Madame, ſœur du Roi d'Angleterre, Monſieur ſongea de lui-même au mariage de Mademoiſelle, diſant, quand il n'auroit pas d'enfans d'elle, que ce ſeroit toûjours une conſolation pour lui, de voir perir ſa race dans la maiſon du Roi, par le mariage de ſes deux filles avec les deux fils que le Roi avoit alors ; car il ſe flatoit de ce double mariage. Il ajoûtoit à cela, que Mademoiſelle avoit beaucoup de bien, & qu'il étoit difficile qu'il en pût trouver davantage ailleurs. En ce tems-là j'allai voir Monſieur

le Maréchal du Pleſſis, qui étoit auprès de Monſieur, & ſçachant que j'allois trouver Mademoiſelle aux eaux de Forges, il me dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas le tems de m'entretenir, qu'il me prioit de voir ſa belle-fille, qui eſt aujourd'hui Madame la Maréchale de Clerambault, & d'ajoûter foi à tout ce qu'elle me diroit, comme s'il me le diſoit lui-même. Je la vis ; & après m'avoir fait confidence de la diſpoſition où étoit Monſieur, touchant le mariage de Mademoiſelle, elle me dit qu'elle ne le ſouhaitoit pas avec trop de paſſion ; néanmoins ſi le mariage avoit à ſe faire, que Monſieur le Maréchal du Pleſſis & elle aimoient mieux que Mademoiſelle leur en eût quelque obligation, en étant avertie plûtôt par leur moyen que d'ailleurs, & qu'elle me prioit de lui en parler. J'allai à Forges, & la curioſité de Mademoiſelle à me demander des nouvelles de Paris, me donna lieu de parler de ce mariage. Jamais elle ne put ſe réſoudre d'en parler la premiere, voulant que Monſieur fit les avances ; mais quoique Monſieur ſe fût déclaré à Monſieur le Maréchal du Pleſſis, & à Monſieur le Chevalier de Lorraine, néanmoins il ne vouloit pas témoigner un ſi

grand empressement de se marier si-tôt après la mort de Madame, à cause des bruits qui couroient. Monsieur de son côté ayant sçû la prétention de Mademoiselle, se refroidit ; & tous ceux qui étoient auprès de lui, sçachant que Mademoiselle avoit déja parlé de les faire éloigner, au cas que le mariage se fit, l'en détournerent. Avant cela Mademoiselle avoit proposé d'elle-même à Madame de Longueville, de prendre Monsieur le Prince de Longueville son fils en mariage ; & comme Madame de Longueville avoit reçû cette proposition avec beaucoup de respect, tenant à grand honneur l'alliance qu'elle lui offroit, lorsqu'elle eut appris qu'on parloit de son mariage avec Monsieur, elle lui témoigna qu'elle seroit bien fachée que l'honneur qu'elle lui avoit fait, apportât le moindre empêchement d'épouser Monsieur, & qu'en cette rencontre elle pouvoit prendre un parti si avantageux, sans crainte d'aucun ressentiment de sa part, sur ce qu'elle lui manqueroit de parole. Le mariage avec Monsieur se trouvant éloigné, & Mademoiselle voyant bien la difficulté qu'il y auroit d'obtenir l'agrément du Roi pour se marier avec Monsieur le Duc de Longueville, parce

qu'il ne vouloit pas agrandir cette Maiſon; elle ſe détermina à s'attacher à Monſieur de Lauſun, à cauſe de ſa faveur auprès du Roi, eſperant que le Roi lui accorderoit plus aiſément la liberté de l'épouſer.

¶ Etant en Provence j'ai entendu dire à Monſieur le Duc d'Angoulême, que Monſieur Benoiſe Secretaire du Cabinet ſous Henry III. ayant un jour laiſſé ſon porte-feüille dans le cabinet du Roi, le Roi l'ouvrit, & y trouva un morceau de papier, ſur lequel Monſieur Benoiſe, pour eſſayer ſa plume, avoit écrit, *Tréſorier de mon Epargne*, le Roi prit la plume & continua d'écrire : *Vous donnerez au Sieur Benoiſe Secretaire de mon Cabinet, la ſomme de* 1000. *écus*, & ſigna. Monſieur Benoiſe étant venu pour travailler avec le Roi, fut agréablement ſurpris de trouver ce billet du Roi, auquel il fit ſon remercîment d'une maniere qui marquoit ſi bien la grandeur de ſa reconnoiſſance, que le Roi trouvant la ſomme trop petite à l'égard de la reconnoiſſance qu'il lui témoignoit, redemanda le billet, & y ajoûta un zero pour faire la ſomme de 10000. écus.

Après la mort d'Henry III. Monſieur Benoiſe, qui vécut fort long-tems après

lui, ne manqua pas chaque année de lui faire celebrer un Service, auquel il invitoit tous les Officiers d'Henry III. qu'il connoiſſoit; après quoi il leur donnoit à dîner. Il vivoit encore dans le tems que Monſieur le Duc d'Angoulême me raconta cette particularité : & en ce tems-là peu de gens ſe trouvoient au Service, parce qu'alors tous les Officiers d'Henry III. étoient morts.

¶ *Sarrazin* nôtre compatriote avoit un peu de jalouſie & d'envie contre Voiture & Benſerade : c'eſt que Voiture étoit bien auprès de Monſieur le Prince & des Princeſſes, & à l'Hôtel de Rambouillet; & que Benſerade, qui étoit bien auprès des filles de la Reine, occupoit toute la Cour; lorſqu'il arriva à Paris, où il fut obligé de s'introduire, pour ainſi dire, chez de bons bourgeois. Sa jalouſie venoit encore de ce qu'étant chez Monſieur de Chavigny, il y étoit regardé par Monſieur de Chavigny comme domeſtique, ne mangeant pas à ſa table, & que Monſieur de Voiture, qui étoit regardé comme ami, y mangeoit, quand il venoit le voir.

¶ J'ai entendu dire à Scaron, qu'un fils ſe trouva un jour reduit à renier ſon pere, quoiqu'il l'honorât fort; & voici comment

cela arriva. Ce fils étant à l'Academie avec plusieurs jeunes Seigneurs d'un rang beaucoup au-dessus de lui, son pere vint l'y voir un jour dans le tems qu'il étoit avec eux, & parut avec un manteau doublé de panne, qui cachoit un fort méchant habit, & avec un vilain chapeau ; le fils les quitta, & alla parler à son pere, avec lequel il s'entretint quelque tems. Quand il l'eut quitté, il alla réjoindre les jeunes Seigneurs, qui ne manquerent pas de lui demander qui étoit la personne qui l'étoit venu voir ; pour éviter la raillerie sur la figure de son pere ; *c'est*, leur dit-il, *un homme qui fait les affaires de nôtre maison*, & il leur dit ainsi la verité. Pour s'excuser de cette occasion, il disoit que son pere avoit eu tort de le mettre dans un endroit où il y avoit tant de jeunesse au-dessus de son rang.

¶ Après la mort de *Scaron*, Madame de Maintenon eut un grand bonheur dans son malheur, car le peu que Scaron avoit, retourna à ses heritiers : voici comment. On ne manqua pas d'entretenir la Reine de la mort de Scaron, en lui disant, qu'il s'étoit rendu indigne de la pension que sa Majesté lui faisoit pendant la guerre de Paris, c'étoit pour avoir fait la *Mazari-*

nade ; mais qu'il laiſſoit une femme ſans aucun bien, une jeune femme fort belle, vertueuſe & de beaucoup d'eſprit, que la pauvreté pourroit peut-être reduire à de grandes extrêmitez ; & que ſa Majeſté ne pourroit pas faire une plus grande charité, que de faire retablir la penſion qu'elle avoit ôtée à ſon mari. La Reine demanda auſſi-tôt de combien étoit la penſion, elle n'étoit que de cinq cens écus ; mais un des Courtiſans ayant auſſi-tôt pris la parole, dit qu'elle étoit de deux mille livres. La Reine eut la bonté d'ordonner ſur le champ le rétabliſſement de la penſion, ſur le pied de deux mille livres, & d'ordonner qu'on lui en portât le premier payement. Avec cela Madame de Maintenon ſe retira chez les Hoſpitalieres de la place Royale, où je la vis ſouvent ; car j'allois la voir ordinairement de ſix ſemaines en ſix ſemaines. Madame de Thianges la retira enſuite auprès d'elle ; elle fut auſſi avec Madame la Ducheſſe d'Aiguillon.

Scaron avoit aimé dans ſa jeuneſſe une Demoiſelle de Palaiſeau ; & depuis, cette Demoiſelle ſe laiſſa tromper par un gros Gentilhomme, ſous promeſſe de mariage ; car le Gentilhomme ne voulut pas tenir

ſa parole, il aima mieux donner quarante mille livres à la Demoiſelle, qui ſe retira avec cette ſomme au Couvent de la Conception, que l'on bâtiſſoit alors à Paris. Ce Couvent fit une ſi groſſe dépenſe en bâtimens, qu'il fit banqueroute pendant les guerres de Paris. La Demoiſelle de Palaiſeau ayant été obligée d'abandonner le Couvent avec les autres Religieuſes, ſe reſſouvenant de l'amour que Scaron avoit eu pour elle, alla le chercher & lui faire part de ſa diſgrace. Scaron la retira chez lui avec ſa compagne: & ce fut par l'entremiſe de cette Demoiſelle de Palaiſeau, que Monſieur Menage trouva le moyen de faire reſigner la Prebende, que Scaron avoit au Mans, à Girault ſon Valet de chambre, bien-fait de ſa perſonne, & qui avoit de l'eſprit. On dit que Scaron eut bien mille écus de cette réſignation.

¶ *Scaron* mourut au mois de Juin 1660. pendant que j'étois au voyage du Roi pour ſon Mariage, & je n'en avois rien ſçû. La premiere choſe que je fis à mon retour, ce fut de l'aller voir; mais quand j'arrivai devant ſa porte, je vis qu'on emportoit de chez lui la chaiſe ſur laquelle il étoit toûjours aſſis, que l'on venoit de vendre à ſon

ſon inventaire. Cette chaiſe étoit à bras, avec d'autres bras de fer qui ſe tiroient en avant, pour mettre devant lui une table, ſur laquelle il écrivoit & mangeoit. Le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable à Paris étoit chez lui, pendant la guerre de Paris. Scaron ſe maria en 1650. & cette année pluſieurs perſonnes d'eſprit ſe marierent auſſi comme lui, & entr'autres Monſieur Scudery: cela fit dire à Madame de Rambouillet, qui avoit alors ſoixante-quinze ans, qu'elle craignoit que l'envie ne lui prît auſſi de ſe marier.

¶ Madame *de Maintenon* m'a raconté, qu'étant à la Martinique à la campagne, & mangeant du lait avec ſa mere, un Serpent long de pluſieurs coudées, vint pour être de la compagnie; elles ne l'attendirent pas, elles s'enfuirent bien vîte, & elles lui laiſſerent chacune leur part qu'il avala Sa mere, que ſon pere avoit abandonnée en Angleterre, l'avoit emmenée en cette Iſle-là avec une compagnie Angloiſe, & ils en revinrent au bout de quatre ans, ayant gagné trois ou quatre mille francs en Petuns.

¶ Madame *de Maintenon* ne m'a pas oublié; elle a même voulu me mettre au-

près de Monsieur le Duc du Maine, en la même qualité que Monsieur de Court, qui fut appellé à mon défaut. Je venois de me marier, & j'avois par mon mariage honnêtement dequoi vivre dans l'indépendance, & même mon beau-pere & ma belle-mere, qui étoient fort âgez, que je consultois là-dessus, me representerent, que j'avois raisonnablement dequoi me contenter, qu'ils étoient d'un âge à croire que Dieu les appelleroit bientôt, & qu'alors je pourrois vivre sans avoir rien à souhaiter; je considerois encore, que j'avois en ce tems-là cinquante cinq ans, & qu'il falloit au moins, pour attendre la récompense des services que je pouvois rendre à Monsieur le Duc du Maine, une dixaine d'années, & je n'avois aucune certitude de vivre si long-tems. De plus, j'avois déja un peu de surdité, & ce fut le pretexte que je pris pour m'excuser. Madame de Fontevrault, sœur de Madame de Montespan, me manda qu'il ne s'agissoit pas d'écouter le Prince, mais de lui parler. Je fis réponse, que je sçavois par experience, que dans un païs comme celui-là, il falloit avoir bons yeux & bonnes oreilles. En effet, il faut y connoître parfaitement son monde, & parler plus souvent à l'o-

reille qu'à haute voix ; ainſi je demeurai comme j'étois, & l'on choiſit Monſieur de Court, qui eſt mort fort jeune, & ſans joüir long-tems des récompenſes qu'il avoit obtenuës, après les avoir bien meritées. Madame de Maintenon a encore la bonté de me faire faire des complimens par Monſieur de Mulſay ſon parent, qui loge chez moi, quand il vient ici ; & même l'année paſſée elle le pria de me faire ſes excuſes ſur ce qu'elle n'avoit pas le tems de m'écrire.

❡ J'ai pris la coûtume de ne manger qu'à midi, dès le tems que j'étois à Mademoiſelle, ne mangeant le ſoir avant que de me coucher, ſi j'en avois beſoin, que du fruit & un morceau de pain que je faiſois prendre par mon valet ; car comme je me trouvois au ſouper de Mademoiſelle avec d'autres Meſſieurs de ſa maiſon, les Dames nous donnoient toûjours en cachette quelque choſe du deſſert, que nous mangions entre nous ; & mon valet profitoit de la proviſion qu'il m'avoit faite ; c'eſt par ce moyen que j'ai toûjours eu les entrailles libres, & que je n'ai point amaſſé d'humeurs qui me cauſent aucune incommodité conſiderable.

❡ La Demoiſelle de *Palaiſeau*, dont il

eſt parlé ci-deſſus, étant chez Scaron, obtint un Prieuré près d'Argenteüil d'environ deux mille livres; mais quoi qu'elle eût dequoi ſubſiſter raiſonnablement, elle mourut ſur la paille, & de faim, à la lettre: c'eſt qu'ayant reſigné ſon Prieuré, ſa Reſignataire prit ſi peu de ſoin d'elle, lorſqu'elle fut tombée malade, qu'elle ne lui faiſoit donner que des boüillons fort ſimples. C'eſt ce que j'ai appris de Monſieur de Scudery qui l'aimoit, & qui venoit de fort loin avec un morceau de pain qu'il mangeoit ſous le manteau, dans le jardin du Luxembourg, pour avoir occaſion de la voir.

¶ *Scaron* étoit railleur, mais il ne voulois pas être raillé; il ne le pardonna jamais à Madaillan, qui lui joüa la piece que je vais vous dire. Madaillan écrivit à Scaron ſous le nom d'une Demoiſelle, feignant qu'elle étoit charmée de ſon eſprit, & qu'elle n'auroit pas un plus grand plaiſir que de le voir, mais qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre à aller chez lui. Après pluſieurs lettres, Madaillan, toûjours ſous le nom de la Demoiſelle, feignit qu'elle lui donnoit un rendez-vous au Faux-bourg ſaint Germain. Scaron ne manqua pas de s'y tranſporter du fonds

du Marais où il demeuroit ; mais il ne s'y trouva personne. Il ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il trouva un billet, par lequel la prétenduë Damoiselle s'excusoit bien fort de ce qu'un obstacle qu'elle n'avoit pas prévû, l'avoit empêchée de tenir sa parole. Il eut deux ou trois autres rendez-vous, dont le succès ne fut pas plus heureux. A la fin s'étant apperçu de la fourberie de Madaillan, il ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

¶ Quand *Scaron* se maria, ses parens, à qui il avoit donné son bien, le lui rendirent : & en m'entretenant là-dessus avec lui, je lui dis, que ce n'étoit pas assez, pour faire plaisir à sa femme de s'être marié, qu'il falloit qu'il eût d'elle au moins un enfant ; & je lui demandai s'il croyoit être en état de le faire : *Est-ce*, dit-il en riant, *que vous pretendez me faire ce plaisir-là ? J'ai ici*, ajoûta-t-il, *Maugin qui me fera cet office à point nommé*. Maugin étoit son Valet de chambre, & bon garçon. *Maugin*, lui dit-il en ma presence, *ne feras-tu pas bien un Enfant à ma femme ?* Maugin lui répondit : *Oüi-dà, Monsieur, s'il plaît à Dieu.* Cette réponse de Maugin, à qui on la fit repeter

plus de cent fois, fit bien rire tous ceux qui avoient coûtume de voir Scaron. Le mariage se fit en 1651. & il mourut en 1660.

¶ Une des sœurs de Scaron qui étoit très-belle, a été entretenuë par Monsieur de Tresmes, qui l'a aimée jusqu'à la fin de ses jours, & en eut un fils, que Scaron appelloit son neveu. *

¶ *Scaron* étant sur sa chaise percée, une personne vint le prier de vouloir parler à Monsieur de Tresmes en sa faveur pour une affaire; Scaron lui dit: *Ce n'est point à moi à qui il faut vous adresser pour cela; voyez ma sœur qui est là-haut, elle le fera bien mieux que moi.* C'étoit assez dire, que sa sœur étant aimée de Monsieur de Tresmes, elle pourroit mieux que lui faire réüssir l'affaire dont il s'agissoit.

¶ Quand on alloit voir Scaron, avant que de parler d'autre chose, il falloit d'abord essuyer la lecture de tout ce qu'il avoit fait depuis qu'on ne l'avoit vû. Je

* Ce prétendu neveu fut baptisé sous le nom du sieur d'Estrumel, & on l'appella dans la suite Monsieur de Fontenai; il épousa Anne de Thibourt, Demoiselle d'une noble & ancienne famille, dont il eut deux filles. Madame de Maintenon eut la bonté de prendre soin de ce Monsieur de Fontenai, qui fut son Ecuyer pendant quelque tems, & de ses deux filles, qu'elle plaça dans saint Cyr.

me ſouviens, qu'étant allé le voir un jour avec Monſieur l'Abbé Franquetot : *Prenez un ſiege*, nous dit-il, *& mettez-vous là que j'eſſaye mon Roman Comique*. En même-tems il prit quelques cahiers de ſon Ouvrage, & nous lût quelque choſe ; & lorſqu'il vit que nous rions : *Bon*, dit-il, *voila qui va bien ; mon Livre ſera bien reçû, puiſqu'il fait rire des perſonnes ſi habiles* : & alors il commença à recevoir nos complimens. Il appelloit cela eſſayer ſon Roman, de même que l'on eſſaye un habit. Il étoit agréable & divertiſſant en toutes choſes, même dans ſes chagrins & dans ſa colere : c'eſt parce que tout ce qu'il y avoit de burleſque ſur chaque choſe ſe preſentant à ſon eſprit, il exprimoit auſſitôt par ſes paroles tout ce que ſon imagination lui repreſentoit. Il étoit extrêmement libre dans ſes paroles ; mais au bout de trois mois de mariage, Madame de Maintenon l'avoit corrigé de bien des choſes. Il fit ſon Roman comique depuis ſon mariage, au moins la plus grande partie.

Balzac, & Meſſieurs de Port-Royal ont fait ce qu'ils ont pû pour décrier Montagne, à quoi ils n'ont pas réüſſi : Montagne ſera toûjours agréable, & toûjours

lû. Madame de la Fayette disoit, qu'il y avoit plaisir d'avoir un voisin comme lui.

¶ On a raison de dire, qu'on peut bien donner conseil, mais qu'on ne peut pas inspirer de la conduite. Qu'on mette tel habile homme qu'on voudra auprès d'un Magistrat, comme par exemple, auprès d'un Intendant sans jugement, l'habile homme ne peut pas toûjours être auprès de l'Intendant; & il est impossible que l'Intendant ne fasse connoître ce qu'il est.

¶ Je suis né le 22. Aoust en 1624. sur les six heures du matin. J'ai trouvé ma naissance écrite par mon pere sur des Heures Gotiques en velin, de la maniere qu'il les avoit euës de ma grand-mere. Je ne fus baptisé que trois semaines après, comme il paroît par les registres de saint Jean ma Paroisse en cette Ville.

¶ Ce fut Monsieur *Chapelain* qui fut cause que l'on commença à observer la regle de vingt-quatre heures dans les Pieces de Theatre; & parce qu'il falloit premierement le faire agréer aux Comediens, qui imposoient alors la loi aux Auteurs, sçachant que Monsieur le Comte de Fiesque, qui avoit infiniment de l'esprit, avoit du credit auprès d'eux, il le pria de leur

en parler, comme il fit : il communiqua la chose à Monsieur Mairet, qui fit la *Sophonisbe*, qui est la premiere Piece où cette regle est observée. Monsieur Desmarêts fit ensuite les *Visionnaires* sur la même regle, quoiqu'il introduise un Acteur, qui s'oppose au changement qui se fit alors.

¶ Pendant près de quarante ans on a tiré presque tous les sujets de Pieces de Théatre de *l'Astrée*; & les Poëtes se contentoient ordinairement de mettre en Vers ce que Monsieur d'Urfé y fait dire en Prose aux personnages : ces Pieces-là s'appelloient des Pastorales, ausquelles les Comedies succederent. J'ai connu une Dame, qui ne pouvoit s'empêcher d'appeller les Comedies des Pastorales, long-tems après qu'il n'en étoit plus question.

¶ Monsieur d'Urfé ne faisoit pas si bien des Vers qu'il écrivoit en Prose; cependant il ne pouvoit s'empêcher d'en faire, quoique Malherbe eût fait tout ce qu'il eût pû pour l'en détourner, en lui representant, qu'il n'avoit pas assez de talent pour cela, & qu'un Gentilhomme comme lui devoit éviter le blâme de passer pour un mauvais Poëte. Si ses Vers sont méchans, sa Prose en récompense est admi-

rable, par les ſentimens d'amour, dans leſquels il avoit penetré plus que perſonne n'avoit jamais fait.

¶ Un Curé, en comptant ſon argent à Monſieur de Riandé Receveur des Décimes, pour ce qu'il devoit de Décimes, lui diſoit, en ſe plaignant, que les Sergens qu'il lui avoit envoyez, lui avoient fait beaucoup de maux; juſques-là qu'ils lui avoient pris un beau cheval, & qu'ils l'avoient vendu. Monſieur de Riandé l'écouta d'une maniere comme s'il eût eu pitié de lui, ſur le recit qu'il lui faiſoit; mais d'abord qu'il eut l'argent du Curé entre ſes mains, il lui dit: *Allés, Monſieur le Curé, ne vous plaignez pas; j'avois ordonné aux Sergens de vous faire plus de mal qu'ils ne vous en ont fait.*

¶ Monſieur *Menage* diſoit ſouvent ce qu'il pratiquoit en effet: *J'aime qui m'aime, j'eſtime qui le merite, & je fais plaiſir à qui je puis.* Il me diſoit auſſi à ce ſujet: *Il n'y a que vous & moi de nôtre ancienne connoiſſance qui ne nous ſoyons pas broüillez:* C'eſt que j'ai toûjours eu beaucoup d'attache à le cultiver, & je n'ai jamais voulu manquer de reconnoiſſance à tous les bons offices qu'il m'a rendus; car j'avois ſoin de lui faire voir mes Poëſies, qu'il

approuvoit, & qu'il faiſoit valoir dans la ſuite auprès de toutes les perſonnes qui étoient de ſa connoiſſance. Il envoya à Monſieur de Balzac l'Ode addreſſée à Monſieur Chapelain, qui ſe trouve dans le recüeil de mes Poëſies ; & Monſieur de Balzac lui en dit mille biens, en lui faiſant réponſe.

¶ *Scaron* avoit été d'abord du parti du Cardinal Mazarin ; mais il l'abandonna du tems de la Fronde, & il diſoit en riant : *Je lui ai dedié mon Typhon qu'il n'a pas daigné regarder*. N'étoit-ce pas un grand déſordre dans l'Etat, que dans le tems de la Fronde, le Cardinal de Retz, qui alloit ſouvent chez lui, y attiroit tous ceux de ſon parti, & Monſieur le Prince y envoyoit pluſieurs de ſes gens.

¶ Monſieur *Menage* diſoit, que le ſtile de la Satire doit être bas, mais qu'il faut que le ſujet en ſoit noble, & en attaquant des perſonnes d'un rang élevé, ſoit Princes, ſoit gens connus generalement par leurs vices ou par leurs défauts, ſans que la paſſion particuliere de l'Auteur y ſoit mêlée ; autrement ce n'eſt plus une Satire, c'eſt un Libelle. Il ſe fondoit ſur ce Vers.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum.

Il n'étoit pas auſſi de l'avis de ceux qui ne veulent pas que l'on nomme perſonne dans la Satire, parce qu'elle ſeroit trop fade ; au lieu qu'en nommant les perſonnes, le Lecteur intereſſé par l'amour propre, prend un grand plaiſir de voir que l'on ſe prend plûtôt à un autre qu'à lui.

¶ Il faudroit dire *Vaudevire*, & non pas *Vaudeville*, parce que les Vaudevilles ont pris leur origine dans les valées de *Vire*, riviere qui donne le nom à la Ville du même nom, dans nôtre baſſe Normandie ; & ces Vaux, ou les premiers Vaudevilles, avec le nom de Vaudevire, ont été faits fort près de la même Ville. Ces Vaux-de-vire ayant été portez à Paris, où l'on ne ſçavoit pas bien d'où ils venoient, furent appellez *Vaudevilles*, par corruption.

¶ *Euripide, Sophocle & Ariſtophane* ne ſont pas plus agréables à lire que les Pieces de Corneille & de Moliere. Il y a quelque choſe à dire touchant les Pieces que Corneille a faites étant jeune ; mais ces Pieces-là valent encore mieux que les meilleures des autres. Ceux qui compoſent pour le public doivent communiquer leurs Ouvrages à des amis capables d'en juger, & les corriger avant que de les publier; c'eſt la maniere dont en ont uſé tous ceux

ceux qui aspirent à la perfection. Monsieur Menage en a usé ainsi, & c'est pour cela que ses Ouvrages sont si achevez. Monsieur de la Rochefoucault l'a pratiqué ainsi à l'égard de ses *Memoires*, & de ses *Maximes*, Ouvrages écrits avec tant de justesse; il m'envoyoit ce qu'il avoit fait dans le tems qu'il y travailloit, & il vouloit que je gardasse ses Cahiers cinq ou six semaines, afin de les examiner plus exactement, & que j'eusse plus de tems à juger du tour des pensées, & de l'arrangement des paroles. Il y a des Maximes qui ont été changées plus de trente fois. Pourquoi les Lettres Provinciales sont-elles si bien écrites? c'est qu'elles ont été vûës & revûës par une douzaine de ces Messieurs de Port-Royal, qui étoient d'habiles gens, & qui avoient un goût exquis pour juger de ce qui pourroit plaire à des lecteurs.

¶ Feu Monsieur le *Duc d'Orleans* n'ôtoit le chapeau à personne, excepté aux Dames: il ne vouloit pas aussi que ceux qui étoient en carosse avec lui fussent couverts; mais le Roi Loüis XIII. son frere se mocquoit de cette ceremonie. Il dit à Monsieur **** qui étoit en carosse avec lui, en lui ordonnant pour la troisiéme

fois de ſe couvrir : *il faut laiſſer cela à mon Frere.*

¶ Feu Monſieur *le Prince* ne faiſoit pas toutes ces difficultez ; il ôtoit le chapeau à tout le monde , & il faiſoit même laver avec lui des Capitaines, pour peu qu'ils fuſſent de merite & de diſtinction , avant que de ſe mettre à table. Il ſignoit auſſi , *Vôtre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,* en écrivant aux Dames. Madame de *** en ayant reçû une de lui , ſignée en cette maniere, en reçût une le même jour de Monſieur le Comte d'Harcourt , ſignée ſimplement , *Vôtre très-affectionné ſerviteur & couſin.*

¶ Monſieur le *Prince* eut la curioſité de voir un Poſſedé en Bourgogne, dont on faiſoit beaucoup de bruit. En tirant quelque choſe de ſa poche, comme ſi ç'eût été un Reliquaire , il lui mit la main fermée ſur la tête ; le Poſſedé dit , & fit auſſi-tôt beaucoup d'extravagances:Monſieur le Prince retirant ſa main fit voir au Poſſedé que c'étoit une montre. Le Poſſedé fort déconcerté de voir cela , faiſant mine de vouloir ſe jetter ſur lui, Monſieur le Prince, qui avoit une canne à la main , lui dit : *Monſieur le Diable , ſi tu me touche je t'avertis, que je roſſerai bien ton étui.*

En faiſant le recit de ce qui lui étoit arrivé alors, il diſoit : *Je parlai en cette maniere, ne voulant pas qu'on crût que j'étois aſſez fol pour vouloir battre le Diable.* Le Poſſedé demeura dans ſon devoir & ne batit pas Monſieur le Prince, qui auroit executé ſa menace.

¶ Monſieur *Patris*, qui étoit fort devot, dans l'affaire qui arriva au Château d'*Egmont*, dit au Diable, ou à l'Eſprit qui y revenoit : *Monſieur le Diable, les interêts de Dieu à part, je ſuis bien vôtre ſerviteur; mais je vous prie de ne me pas faire peur davantage.* Cet Eſprit du Château d'Egmont faiſoit quantité de gentilleſſes, mais ſans faire mal à perſonne.

¶ Monſieur le Comte *de Charoſt* avoit deux fréres, le Comte de Bethune & l'Archevêque. Le Cardinal de Richelieu ſe plaignant à lui de la conduite de l'Archevêque, il lui répondit : *Ne ſçavez-vous pas que de pluſieurs freres on donne toûjours le plus fol à l'Egliſe.* Le Cardinal ſe prit à rire, & repartit : *Monſieur de Charoſt, je me le tiens pour dit.* Le Cardinal de Richelieu n'avoit que quatre cens mille livres de rente, & il en donnoit quarante mille écus aux gens de Lettres, par les Penſions qu'il leur faiſoit : il mettoit là

l'argent qu'il auroit mis à sa table, qu'il ne pouvoit pas tenir à cause qu'il étoit valetudinaire..

¶ Monsieur de la Rochefoucault ne contestoit jamais ; quand quelqu'un lui avoit dit un sentiment different du sien, qu'il croyoit être bon : *Monsieur*, disoit-il, *vous êtes de ce sentiment-là, & moi je suis d'un autre.* On en demeuroit-là sans se mettre en colere de part ni d'autre.

¶ Mademoiselle a fait un petit Roman, intitulé, *Histoire de la Princesse de Paphlagonie*, que j'ai fait imprimer à Bourdeaux par ses ordres ; mais il n'y en a eu qu'une centaine d'Exemplaires de tirez, qu'elle a distribuez elle-même à ses amis & à ses amies. Elle le fit à l'occasion de la Princesse de Paphlagonie, dont il est parlé dans le Cirus de Mademoiselle de Scudery ; & sous des noms empruntez, elle y a mêlé beaucoup de choses satiriques contre les Dames de la Cour de ce temslà.

¶ J'ai aussi fait imprimer avec Monsieur *** un autre Ouvrage, qui est un recüeil de cent portraits de differentes personnes ; il y en a bien quarante de la composition de Mademoiselle, & ce sont les plus beaux. On n'en a tiré que trente

Exemplaire ; & afin qu'on n'en tirât pas davantage, nous étions presens lorsqu'on tiroit chaque feuille, & à la trentiéme nous faisions rompre la planche ; de sorte qu'il n'a pas été possible à l'Imprimeur d'en tirer un plus grand nombre. Mademoiselle s'étoit mise dans ce goût des Portraits, à l'occasion de Madame la Princesse de Tarente, laquelle étant venuë d'Hollande à Paris fit voir le sien qu'elle avoit fait. Mademoiselle fit aussi le sien dans ces Portraits de sa façon. Il y a une grande vivacité d'esprit, jointe à beaucoup de netteté & de facilité d'écrire : Néanmoins comme il y a un art d'écrire, qu'il est difficile que les Princes & les Princesses puissent avoir, il y avoit beaucoup de repetitions, de *mais*, de *car*, & de *parceque* : Je les ôtois en les copiant, ou en les faisant imprimer ; mais je me gardois bien de lui en rien dire, parce qu'elle ne vouloit pas être reprise. Elle s'appercevoit pourtant bien de mes corrections, mais elle ne m'en parloit pas, de même que je ne lui en parlois pas. J'ai un Exemplaire de ses Portraits, de même que de l'Histoire de la Princesse de Paphlagonie.

§ Monsieur *de Thou*, qui eut le col cou-

ſé avec Monſieur *le Grand*, étant allé en Angleterre, fit en ſorte d'être preſenté au Roi Jacques qui regnoit alors : *Quoi !* lui dit le Roi Jacques, *vous êtes le fils de ce pedant qui a parlé ſi mal de ma mere, & vous oſez vous preſenter devant moi ?* Le mal que Monſieur de Thou a dit auſſi d'Antoine de Richelieu a été cauſe, que le Cardinal de Richelieu n'a jamais rien fait pour ſa maiſon, au contraire cela n'a pas peu contribué à la mort du fils. Ce qui rendoit Monſieur de Thou plus criminel, c'eſt qu'il étoit Conſeiller d'Etat, & qu'en cette qualité il avoit prêté ferment de fidelité; c'eſt pour cela que Monſieur le Chancelier Seguier, en donnant des Lettres de Conſeiller d'Etat à Benſerade, lui dit : *Savez-vous bien que ces Lettres ſont plus importantes que vous ne croyez, & qu'elles pourroient ſervir à vous faire couper le col ?*

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* avoit envoyé une Copie de ſes Memoires à Monſieur d'Andilly, afin qu'il y fît ſes corrections, particulierement ſur la pureté de la langue. Monſieur le Comte de Brienne, qui a été Secretaire d'Etat, étant allé voir Monſieur d'Andilly, en ce tems-là, Monſieur d'Andilly ne pût pas ſe diſpen-

ſer de la lui donner, pour la lire au moins deux ou trois jours, qu'il ſeroit avec lui; mais Mr. de Brienne ne ſe contenta pas de la lire, il paſſa encore les jours & les nuits à en faire une autre copie à l'inſçu de Mr. d'Andilly. Mr. de Brienne porta cette copie qu'il avoit à Roüen, & la donna à Barthelin pour l'imprimer; l'impreſſion achevée, Barthelin mourut avant qu'il y eût aucun Exemplaire de relié ou diſtribué, & les affaires, qui ſe trouverent dans ſa maiſon à ſa mort, empêcherent la veuve de ſonger à en faire la vente. Dans cet intervale, Mr. de la Rochefoucault, qui avoit eu nouvelle de l'impreſſion de ſes Memoires, auſquels il avoit fait pluſieurs changemens depuis qu'il les avoit prétez à Monſieur d'Andilly, fit toutes ſes diligences, pour empêcher que cette impreſſion ne fût publiée. Fort à propos Mr. Pelot allant pour ſe faire recevoir premier Preſident à Roüen, Mr. de la Rochefoucault le pria de la faire ſaiſir & de la lui envoyer. Monſieur Pelot fit ce qu'il ſouhaitoit; & ayant fait arrêt ſur l'impreſſion, la veuve Barthelin, qui ne vouloit pas ſe faire d'affaire, demanda ſeulement que les frais, qui montoient à 20. piſtoles, lui fuſſent rembourſés. L'impreſſion,

qui n'étoit pas fort belle, n'avoit pas coûté davantage. Monſieur de la Rochefoucault lui en envoya vingt-cinq, & l'impreſſion fut portée à Paris à l'Hôtel de Liancourt, où elle fut miſe dans un grenier.

Sans parler des changemens que Monſieur de la Rochefoucault avoit faits à ſes Memoires, comme je l'ai dit, il y avoit un grand défaut en cette Edition, en ce que l'on avoit mis à la fin ce qui devoit être au commencement; de ſorte qu'il n'y avoit pas moyen de la faire paroître en l'état où elle étoit. Cependant aprés ce qui venoit d'arriver, Monſieur Ménage, en diſant à Monſieur de la Rochefoucault: *Si vous ne mariez pas vôtre fille vous-même, on la mariera*, lui conſeilloit de les faire imprimer; au contraire Monſieur de Gourville, à qui il les avoit communiqués, l'en detourna, en lui repreſentant, qu'il n'étoit pas ſûr, quoiqu'il n'y eût rien que de vrai, que le Roi trouvât bon que toutes ces vérités fuſſent renduës publiques, & de plus, qu'il étoit impoſſible que pluſieurs particuliers, qui vivoient encore, dûſſent être contens d'y être nommés; & cela obligea Monſieur de la Rochefoucault à ne pas paſſer outre. Depuis ce tems-là il eſt mort, & ſes enfans

n'ont pas crû devoir aussi les faire imprimer ; ainsi il y a grande apparence qu'ils ne le feront pas. J'ai un exemplaire de l'Edition telle qu'elle est, qui m'a été donnée par Monsieur de la Rochefoucault. Outre qu'il y a des transpositions considerables, il y a aussi des mots les uns pour les autres ; ce qui m'a obligé de le faire brocher avec du papier blanc entre chaque page où j'ai fait des corrections necessaires en plusieurs endroits, suivant l'intention de Monsieur de la Rochefoucault. Ces Memoires sont intitulés : *Relation des Guerres Civiles de France depuis le mois d'Août de l'année 1649. jusqu'à la fin de 1652.*

¶ Monsieur *de Racan* avoit un fils, qui aimoit l'Algebre avec tant de passion, qu'il passoit les journées entieres dans un grenier, à supputer ; & s'il descendoit, ce qu'il faisoit rarement, c'étoit pour s'entretenir avec une sœur qu'il aimoit beaucoup. *Je l'excuse*, disoit Monsr. de Racan, *parce que c'est sa passion, de même que la mienne étoit de faire des Vers dès ma plus tendre jeunesse.* Madame de Choisy, qui joüoit, n'osoit pas dire à Monsieur l'Abbé de Choisy son fils de ne pas jouer, parce qu'elle joüoit elle-même ; c'est pour cela

qu'elle me prioit de lui en parler, & de tâcher de le détourner du jeu ; elle avoit raison, car l'Abbé auroit pû lui dire : *Et vous, ne jouez-vous pas ?*

¶ L'on ne feroit pas avec un million une terre aussi belle que l'Evêché de Bayeux. Sept Comtez, ou Baronies en relevent, & il y a cinquante-mille livres de rente. Il n'y a presentement dans ces Seigneuries aucun de tous ceux qui y étoient environ l'an 1480, comme je l'ai apris par un aveu de ce tems là, que j'ai vû. L'Evêché de Baïeux depuis ce tems-là est de prés de soixante-mille livres de rente.

¶ Henri IV. n'a pas convoqué d'arriere-ban, parce que ceux qui étoient de la Ligue auroient fait la même chose : mais il écrivoit lui-même des Lettres particulieres aux Gentilshommes qui étoient de son parti, de venir avec autant de gens armez qu'ils pourroient : Il y a encore beaucoup de Gentilshommes qui gardent de ces Lettres-là. Personne ne se souvenoit d'avoir vû d'arriére-Ban avant ces dernieres Guerres. Les Privileges valent mieux que la Noblesse : Les Bourgeois de Caën, qui ont des Privileges, ne sont pas obligez à l'arriére-Ban, qui est d'une grande depense.

¶ On faiſoit quelquefois manger à feu Mademoiſelle au Comté d'Eu, des Carpes qui avoient plus de quatre-vingt ans. On reconnoiſſoit leur âge à des anneaux d'une certaine marque qu'on leur avoit attachez aux nageoires, que ceux qui avoient ſoin des Etangs connoiſſoient : Ces Carpes étoient d'une bonté admirable.

¶ J'ai fait mettre pour deviſe depuis peu à un Cadran ſolaire de ma maiſon de Fontenay : *E perdutto tutto il tempo, che a non amar iddio ſiſpende*, que j'ai pris de l'Aminte du Taſſe, qui dit ſimplement : *E perduto che non amar ſiſpende ;* Mon fermier, qui eſt venu ici depuis peu, a raporté, que ni le Curé de Fontenay, ni d'autres des voiſinages n'avoient pû l'expliquer, ne ſachant pas ce que ſignifioit *ſiſpende* ; mais qu'un autre qui a voyagé en Italie le leur expliqua.

¶ Le Cardinal Mazarin avoit l'ame ſordide ſur le fait de l'avarice, même envers les perſonnes à qui il avoit le plus d'obligation. Dans le tems de ſa diſgrace, le Marechal du Pleſſis avoit été le ſeul qui ne l'eût pas abandonné. La Reine balançoit alors ſi elle ne donneroit pas ſa confiance à Monſieur de Villeroy : Ce fut le Maréchal du Pleſſis qui l'en empêcha, en

lui reprefentant, que ce feroit faire tort à fa generofité, de détruire le Cardinal qu'elle avoit élevé, après les bons fervices qu'il lui avoit rendus. Cependant le Cardinal, qui favoit fort bien que le Maréchal lui avoit rendu un fi bon office, ne pouvoit fouffrir, qu'il eût vendu à fon profit les Charges de la maifon de Monfieur, duquel il étoit Gouverneur, fe perfuadant que c'étoit un bien qu'il lui avoit ôté. Je fai cette particularité du Maréchal lui-même, qui avoit beaucoup de confideration pour moi, fur la confideration de Madame Gonville, qui étoit fa maîtreffe. Je vous dirai en paffant, que, par l'accés que j'avois auprés de lui, je fus caufe qu'il nous a laiffé fes Memoires. Je lui dis : *Monfieur, vous avez gagné deux Batailles, vous avez eu des commandemens confiderables, & vous avez été cinquante ans dans les armées du Roi, vous nous donneriez de bonnes chofes, fi vous vouliez travailler à des Memoires des chofes que vous avez vûës, & des belles actions que vous avez faites.* Je lui citai là-deffus les exemples de tant de braves Capitaines qu'il pouvoit imiter, & tant d'autres raifons qui pouvoient l'y porter, en lui promettant,

mettant, que je reverrois ſon ouvrage pour l'execution, qu'il ſe rendit, & qu'il y travailla. En pluſieurs endroits lorſqu'il s'agiſſoit de quelque ordre executé, ou de quelque action qu'il avoit faite, comme il ſe ſervoit ſouvent de cette façon de parler : *Je puis dire ſans vanité*; je lui dis qu'il n'etoit pas néceſſaire, ayant dû faire les choſes par ſon devoir qui le diſculpoit entierement. Outre le ſoin que j'en pris, Monſieur l'Evêque de Tournay, ſon frére, les revit & les fit imprimer.

¶ Revenons au Cardinal Mazarin, Tout ce que Marigny dit dans ſa *Ballade* touchant ſon avarice à l'égard des Evêchés, des Abayes & des autres Benefices qu'il vendoit, eſt véritable. De tous les écrits qu'on fit contre lui, la *Mazarinade* de Scaron eſt celui qui lui fut le plus ſenſible, particuliérement à cauſe de l'endroit, où il lui fut reproché d'avoir été chaſſé d'Alcala par le Cardinal Colonna, d'où il fut contraint d'aller à pied juſqu'à Barcelonne, pour s'embarquer, & repaſſer en Italie. Le ſujet de la colere de ce Cardinal contre lui fut à l'occaſion de ſes amourettes, avec une Bouqueriere qu'il vouloit épouſer.

¶ Madame *de Longueville* fut presque la seule, quoiqu'elle eût fort peu de connoissance de la Poësie, qui soutint le parti du Sonnet d'*Uranie* de Voiture, contre celui de *Job* de Benserade, qui a des expressions plus élevées, plus Poëtiques & dans le gout du langage de la Cour de ce tems-là; mais elle étoit si fort entêtée de Voiture, qu'elle n'estimoit rien, ni de Corneille, ni de tous les autres bons Poëtes qui florissoient alors, en comparaison de Voiture.

¶ Monsieur *Bochard* m'a dit, que Madame la Comtesse de Montgommery croyoit de bonne foi & sans aucun doute, que les Mongommeris descendoient en droite ligne de Gomer, fils aîné des enfans de Japhet, que le Pere Pezron appellet le Prince des Celtes.

¶ Monsieur *de Bacqueville* disoit à l'Abbé Franquetot, qui l'avoit offensé : *Ecoute je te pardonne ; mais à la charge que je mourrai bien tôt, car si je vis, je ne manquerai pas de me vanger.*

¶ Un Chirurgien de feu Monsieur, fort honnête homme, & qui n'étoit pas menteur, m'a assuré, qu'étant un jour près du feu avec d'autres personnes, il entendit un Coucou, qui étoit caché dans le trou

d'une buche qui brûloit, & qui commençoit à se sentir un peu trop échauffé, crier *Coucou.* S'étant fait découvrir par-là, on le trouva tout nud, couché dans sa plume, avec du bled & de l'eau. Ils passent l'hiver en cette maniére, & ils paroissent au Printems, après que leurs plumes leur sont revenues.

¶ Suivant ce qui se lit dans les *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, touchant l'estime que Monsieur de St. Evremont fait du Dom Quixotte de Cervantes, il faut qu'il ait changé de sentiment; car je me souviens que le lisant un jour à Monsieur le Comte de Fiesque, en sa presence, il dit: *Voilà un Auteur bien impertinent; il n'y a pas de suite dans tout ce qu'il dit.* Et sur cela, je lui dis qu'il en parleroit autrement, quand il l'auroit lû avec attention. C'étoit un grand genie: L'entretien du Curé & du Barbier sur la Tragedie est admirable.

¶ Michel *Lasne*, cet excellent Graveur, étoit de nôtre Ville de Caën. Il y a encore ici des gens qui portent le même nom.

¶ Il n'est pas vrai, comme dit encore l'Auteur des *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, que Nanteuil parlât si bien

en homme de Lettres ; au contraire, c'étoit un foible qu'il avoit, qui lui attiroit souvent des railleries. Monsieur de Brebeuf n'étoit pas de Roüen, comme il est porté dans le même ouvrage ; il étoit de basse-Normandie.

¶ *Scaron* étoit fort propre en ses habits & en ses meubles.

¶ Monsieur *Chapelain* disoit, que Monsieur Corneille, qui a fait de si beaux Vers, ne savoit pas l'art de Versification, & que c'étoit la nature qui agissoit purement en lui,

¶ Monsieur *Nublé* étoit attaché à Monsieur le President de Bailleul, & il travailloit pour ses Harangues. C'est lui qui a découvert, qu'il n'y avoit pas de Loi de mort en France pour la *Polygamie.*

¶ Monsieur *de Racan* n'a pas fait proprement la Vie de Malherbe ; mais un petit Ouvrage intitulé, *les faits & dits de Malherbe*, dont Monsieur Ménage a tiré beaucoup de choses ; j'en avois aussi tiré un petit Abregé. Malherbe est mort au mois d'Octobre 1628. Son Confesseur, voyant que sa maladie étoit dangereuse, le pressa de se confesser, & il s'en excusa en disant, qu'il se confesseroit à la Tous-

ſaints, comme il avoit coûtume de le faire. *Mais Monſieur*, lui dit le Confeſſeur, *vous m'avez toujours dit, que vous vouliez faire comme font les autres, en ce qui regarde le Chriſtianiſme; tous les bons Chrétiens ſe confeſſent avant que de mourir. Vous avez raiſon* reprit Malherbe, *je veux donc auſſi me confeſſer, je veux aller où vont tous les autres, on ne fera pas un Paradis exprés pour moi;* & il ſe confeſſa.

¶ *Malherbe* avoit inventé une eſpeçe de Sonnet, ſans obſerver la regle des rimes; & ſur ce qu'on lui dit qu'on ne le recevroit pas, parce qu'on étoit accoûtumé aux autres, il repartit: *Ce ſera une Sonnette.* * Il reprenoit une faute dans des Vers qu'on lui montroit, & l'Auteur lui diſant qu'il ſe ſervoit de ſon autorité: *Si je faiſois un pet*, reprit-il, *voudriez-vous en faire un auſſi?* Voici encore un de ſes mots: Il logeoit à Paris chez Monſieur de Bellegarde, & lorſqu'il retournoit le ſoir, Monſieur de ſaint-Marc, qui y logeoit auſſi, avoit coûtume de l'arrêter

* Dans la Vie de Malherbe par Racan, ce mot ſe lit ainſi: Eh! bien, Monſieur, ſi ce n'eſt un Sonnet, ce ſont des Vers. Les autres mots ici rapportez ne s'accordent pas avec cette Vie de Malherbe par Racan.

pour lui dire des nouvelles. Un ſoir Mr. de ſaint-Marc voulant l'arrêter. *Bon ſoir, Monſieur*, lui dit Malherbe, *tout ce que vous me diriez ne vaut p s cinq ſols, & vous me feriez uſer pour ſix blancs de flambeau.* Madame de Rambouillet faiſoit grande eſtime de Malherbe ; il parle peu, diſoit-elle, mais il ne dit rien qui ne merite d'être écrit.

¶ La Gazette de France eſt la meilleure de toutes les Gazettes:On ne la lit pas à la Cour, mais Mademoiſelle avoit ſoin de ſe la faire lire, afin de ſçavoir en general ce qui ſe paſſoit dans l'Europe. Outre cela elle ſçavoit parfaitement bien toutes les Genealogies des principales Maiſons de France ; connoiſſance qui eſt néceſſaire à nos Princes, à qui on devroit en faire des leçons dans leur jeuneſſe. Le Roi ne s'eſt apliqué à les connoître que fort tard,mais il les connoît aſſez bien preſentement. C'eſt moi qui par occaſion ai fait connoître à la Cour, que la maiſon de Matignon eſt alliée à la Maiſon Royale de ſi prés, que feu Monſieur de Matignon n'auroit pû épouſer une fille de France ſans diſpenſe. Il le dit à Mademoiſelle, qui ne manqua pas de le dire : Je le dis auſſi par occaſion au Roi d'Angleterre dans la ga-

lerie de Thorigny, lorſqu'il vint en Baſſe Normandie, en lui faiſant remarquer les tableaux de la famille. Monſieur de Matignon ne parle pas de cela, parce qu'il ne doit pas le faire par bien-ſéance.

¶ L'établiſſement de l'Univerſité à Caën a produit le grand nombre d'habiles gens qui y ont pris naiſſance ; & la fantaiſie des *Palinots*, que l'on y fait tous les ans, n'a pas peu contribué à former tant de bons Poëtes qui en ſont ſortis.

Monſieur *Patris* a été enterré dans l'Egliſe du Calvaire près du Luxembourg avec une Epitaphe.

¶ La Calprenede a pris les principales intrigues de ſa *Caſſandre* dans l'Hiſtoire Negropontique de Monſieur de Boiſſac Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit de l'Academie Françoiſe. Ce Livre eſt très-rare, & l'on avoit déja beaucoup de peine à le trouver dans ma jeuneſſe. Monſieur de Boiſſac ſe fit une grande affaire auprès de Madame de Leſdiguieres ; & voici comment. On ſe ſert dans le Dauphiné du mot de *découper*, pour ſignifier *medire*, & c'étoit un défaut que l'on reprochoit à Madame de Leſdiguieres. Monſieur de Boiſſac lui ayant un jour fait preſent d'une paire de ciſeaux, en lui diſant qu'elle

lui convenoit, parce qu'elle étoit une grande découpeuſe ; elle fut ſi outrée, qu'elle s'en plaignit hautement à Monſieur de Leſdiguieres, qui la vangea, en faiſant donner des coups de bâton à Monſieur de Boiſſac. Quoique la Nobleſſe de Dauphiné n'aimât pas Monſieur de Boiſſac, néanmoins elle prit cette action de fort mauvaiſe part, & elle s'abſtint d'aller chez lui, en lui faiſant dire que ce n'étoit pas pour Monſieur de Boiſſac ; mais parce qu'elle ſe trouvoit offenſée de cette violence. Pour faire ſa paix avec elle, Monſieur de Leſdiguieres fut obligé de retirer ſa protection de ceux qui avoient donné les coups de bâton, & de les lui abandonner. Monſieur Pelliſſon a parlé de cela dans ſon Hiſtoire de l'Academie Françoiſe, en faiſant l'éloge de Monſieur de Boiſſac.

¶ L'Hiſtoire tragique de Bandel, traduite de l'Italien par Belleforeſt, eſt d'autant plus curieuſe qu'elle eſt véritable & conforme à l'Hiſtoire, excepté dans l'endroit où il eſt parlé de la Ducheſſe de Savoye, Princeſſe d'Angleterre, dont l'Hiſtoire ne fait pas mention. Aux moralitez près qui ſont ennuyeuſes, & qui ſe reſſentent du ſtile de ce tems-là, l'ouvrage

l'eſt fort agréable à lire. J'ai cette Hiſtoire en ſept petits volumes in ſeize, d'une ancienne Edition.

¶ Les deux meilleures Satires que nous ayons de ces derniers tems, ce ſont le Dom Quixotte & le Catholicon d'Eſpagne; ſept ou huit perſonnes ont travaillé au dernier ouvrage : C'eſt le Roi, de Rouen, qui en a donné le titre & la diſpoſition, & qui y a d'ailleurs le plus contribué : Nicolas Rapin y a fourni les Vers. Le Roman comique de Scaron n'a pas un objet relevé ; je le lui ai dit à lui-même. Il s'amuſe à critiquer les actions de quelques Comediens ; cela eſt trop bas.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum.

¶ Un Prédicateur faiſoit le Panegyrique de Loüis XIII. & en le loüant de ſa chaſteté, il en rapportoit cet exemple avec grande exageration : *Ce Prince*, diſoit-il, *joüoit un jour au volant avec une Dame de ſa Cour, & le volant étant tombé dans le ſein de la Dame, la Dame vouloit qu'il vint l'y prendre. Que fit ce chaſte Prince ? Pour éviter le piege qu'on lui tendoit, il alla prendre les pincettes du coin de la chemi-*

née, &c. Cela seroit bon à mettre dans un *Asiniana*; c'est se mocquer d'amuser un grand auditoire de ces bagatelles; aussi un Gentilhomme se leva, en criant hautement: *Il auroit mieux fait de ne me pas mettre à la Taxe;* ce qui fit rire toute la grande assemblée.

¶ Le Pere *Veron* & Monsieur *Bochart*, lorsqu'ils tinrent la conférence qu'ils eurent ensemble en cette Ville, en presence du Gouverneur, & d'une grande assemblée, avoient chacun un second, & ces seconds n'étoient pas de leur force. Celui de Monsieur de Veron étoit le sieur le Comte, Doyen du Sepulchre; & Baillage de Beaumont, étoit celui de Monsieur Bochard. Dans le tems des conferences, plusieurs Huguenots s'assembloient aux environs du lieu où elles se tenoient, pour en apprendre quelques nouvelles de ceux qui en sortoient. S'étant addressez à Monsieur de Bincourt qui étoit Catholique, & qui aimoit à rire, il leur dit: *Pour vous dire la verité, on ne peut pas dire que vôtre Sçavant soit plus sçavant que nôtre Sçavant; mais en récompense, nôtre Ignorant est dix fois plus ignorant que vôtre Ignorant.*

¶ *Scaron* plaisantant sur les Benefices simples, disoit, qu'il auroit bien voulu en

avoir un qui fût si simple, qu'il n'y eût qu'à croire en Dieu pour le posseder.

¶ *André du Chesne* étoit bâtard d'un Gentilhomme de Touraine. Etant allé voir faire le foin à une prairie qu'il avoit, & ne voulant pas retourner chez lui à pied, il monta sur une charette qui en étoit chargée, d'où il tomba dans le chemin, & une des roues ayant passé sur lui, il en mourut. Il a fait la Genéalogie des principales Maisons de France, sans avoir donné lieu de se plaindre d'avoir rien dit contre la verité. Il fit celle de Dreux, pour favoriser le Cardinal de Richelieu à cause d'une femme de cette Maison qui étoit entrée dans la sienne.

¶ Monsieur *de Chandenier* m'a dit, que sollicitant le Cardinal de Richelieu pour le Cordon bleu à la promotion qui se fit sous son Ministere, & citant pour exemple un parent du Cardinal qui l'avoit obtenu étant Prevôt de l'Hotel, le Cardinal répondit fierement, qu'il ne l'avoit pas obtenu à cause de cette charge, mais par l'ancienneté de sa Noblesse.

¶ Il y avoit long-tems avant la révocation de l'Edit de Nantes, que les Catholiques & les Huguenots vivoient ici dans une si grande intelligence, qu'ils man-

geoient,beuvoient, joüoient, ſe divertiſſoient enſemble, & ſe quittoient librement, les uns pour aller au Prêche, ſans aucun ſcandale ni d'une part ni de l'autre.

¶ Le Cardinal de Richelieu ſçachant que Monſieur Bochard étoit ſon Allié, l'avoit fort ſollicité de ſe faire Catholique, en lui promettant de lui faire avoir un Evêché.

¶ Monſieur *Arnauld d'Andilly* n'ayant pas voulu accepter une place vacante dans l'Academie Françoiſe qui lui fut offerte, le Cardinal de Richelieu voulut que l'on inſerât dans les Statuts l'article qui porte, que perſonne n'y ſera admis s'il ne le demande. Il a été obſervé d'abord aſſez regulierement, mais on s'eſt beaucoup relaché depuis qu'on eut reconnu, que pluſieurs perſonnes très-capables de faire honneur à l'Academie, ne poſtuloient pas pour y avoir entrée; & l'on s'eſt réſolu d'y contrevenir avec d'autant plus de facilité, qu'on ſçavoit que la raiſon principale pour laquelle Monſieur Arnaud d'Andilly s'étoit excuſé, étoit que le Cardinal de Richelieu lui avoit refuſé l'agrément de la charge d'Intendant de la maiſon de feu Monſieur. Lorſqu'on lui porta la parole, il

il s'étoit contenté de remercier, en disant, que la résolution qu'il avoit prise de passer la plus grande partie de sa vie à la campagne, ne convenoit pas à cet engagement, qui demandoit la presence aux Assemblées de l'Academie. Ce fut là le pretexte de son refus qui étoit véritable dans le fond; mais la cause principale fut celle que j'ai dite. Il étoit difficile que Monsieur Arnauld d'Andilly n'eût pas un peu de ressentiment de la dureté du Cardinal.

¶ On dit que c'est Monsieur de Saint-Estienne qui a eu les premieres faveurs de Ninon, & que c'étoit * * * * qui lui portoit les billets doux du Cardinal de Richelieu qui se les faisoit rapporter avec les réponses; ce sont les traditions de ce tems-là.

¶ Le Cardinal de Richelieu a donné le dessein des *Visionnaires*, que Desmaretz a executé. Celle qui aime Alexandre, est Madame de Sablé qui l'avoit rebuté : ce qui lui avoit donné lieu de faire courir le bruit dans le monde qu'elle n'aimoit que ce heros. Madame de Chavigny étoit la Coquette; & Madame de Rambouillet la Vertueuse : Il y ajoûta aussi les autres personnes convenables.

¶ Monsieur *de Vassé* parlant dans une

Aſſemblée du tems de la Fronde, commença de parler en ces termes : *Meſſieurs, je diviſe mon diſcours en treize points* ; à ces paroles chacun ſe recria, & voulut l'interrompre ; néanmoins on lui donna audiance, après qu'il eut dit, en continuant de parler : *Mais pour éviter prolixité, j'en paſſerai douze ſous ſilence.*

¶ Rien ne toucha davantage le Cardinal Mazarin que ſa tête miſe à prix par un Arreſt du Parlement, qui promettoit cinquante-mille écus à celui qui l'apporteroit.

¶ Le parti de la Fronde n'étoit pas fondé en raiſon ; mais on ſe divertiſſoit, & l'on y rioit beaucoup, & tout s'y traitoit en Vers Burleſques.

¶ Qui auroit pû croire, qu'au bout de ſoixante ans l'Hôtel d'Epernon ne ſeroit pas une aſſez belle maiſon pour Monſieur d'Herval qui la fit démolir, & qui en bâtit une autre en la place ?

¶ Le Cardinal *Mazarin*, appellé par le Cardinal de Richelieu, étant en France, demeuroit chez Monſieur Chavigny, & on l'y appelloit *le Signor Jule*. On ſe mettoit même à table ſans l'attendre ; & s'il venoit, que l'on avoit déja commencé, on lui remettoit ſon couvert.

¶ Le Comte *de Fieſque* s'étant attaché à Monſieur de Beaufort, ſe fit un point d'honneur de ne pas voir le Cardinal Mazarin après qu'il l'eut fait arrêter. Cependant il eſt certain que le Cardinal Mazarin le regardant comme un Italien, l'auroit fort avancé ; en effet Madame de Montauzier lui porta parole de ſa part, qu'il auroit pour lui toutes les conſiderations imaginables, s'il vouloit bien vivre avec lui, ſinon qu'il devoit ſe réſoudre à ſe voir éloigner de la Cour. Le Comte de Fieſque aima mieux ſe retirer ; ce qu'il fit de lui-même, ſans attendre l'ordre.

¶ Le Tableau du grand Autel de nôtre Paroiſſe de ſaint Jean en cette ville de Caën, qui repreſente le Baptême de nôtre Seigneur, eſt de Monſieur le Brun. Il en faiſoit une ſi grande eſtime, que peu d'années avant que de mourir, il offroit d'en donner une ſomme très-conſiderable, beaucoup au-deſſus de ce qu'il en avoit reçû. Celui des Capucins de cette ville, qui repreſente l'Adoration des Rois, eſt de Monſieur de la Hire.

¶ Bien des gens croyent que toutes les Armes des Gentilshommes de Normandie qui ſe voyent dans les Sales, & dans le Refectoir de l'Abbaïe de ſaint Eſtienne,

ſont celles de tous ceux qui paſſerent en Angleterre avec Guillaume le Conquerant. Ils ſe trompent : les Armoiries n'étoient pas encore inventées de ce temslà ; elles ne le furent que du tems des Croiſades, pour diſtinguer la Nobleſſe de tous les endroits de la Chrétienté qui s'y trouverent ; & il eſt certain que la conquête d'Angleterre ſe fit quelque-tems avant la premiere Croiſade. Les Armoiries qui ſe voyent à l'Abbaïe de ſaint Eſtienne, ne ſont tout au plus que de trois cens ans.

¶ On nous apporte preſentement quantité d'Ananas confits des Iſles de l'Amerique. L'on en a mangé en Europe tels qu'ils croiſſent en ce païs-là, un Viceroi du Breſil en ayant envoyé au Roi de Portugal dans une conjoncture favorable, & le bâtiment étant arrivé à Liſbonne avant qu'ils fuſſent corrompus. Madame de Maintenon, qui en a mangé à la Martinique dans ſa jeuneſſe, m'a dit que l'Ananas a le goût entre l'abricot & le melon. Il porte une fleur comme l'artichaux : ſi on cüeille cette fleur, & qu'on la jette par terre, l'on trouve un autre Ananas en cet endroit là au bout de ſix ſemaines.

¶ Un homme que l'on avoit pendu en

cette ville de Caën, ayant donné quelques ſignes de vie, après avoir été enlevé de l potence, fut porté dans la maiſon d'u Foulon, voiſine du lieu où l'execution s'en étoit faite : on le mit ſur un lit. Des archers étant demeurez pour le garder, en attendant l'ordre de la Juſtice, ſe mirent à joüer aux cartes : L'homme cependant revint entierement à lui ; & comme il étoit rempli de l'exhortation du Confeſſeur qui l'avoit aſſiſté, voyant que l'on joüoit aux cartes, il ſe demanda d'abord à lui-même, ſi on y joüoit en Paradis, où il croyoit être : c'eſt ce qu'il a raconté lui-même étant entré dans un Couvent, où il prit l'habit, après s'être ſauvé adroitement pendant que les archers joüoient.

¶ L'on rit beaucoup à Caën. L'Abbé de Franquetot étant à Paris, diſoit qu'il n'y rioit qu'avec ceux de Caën qu'il y rencontroit.

¶ Je fais un recüeil de toutes les Lettres que Monſieur de Vaux m'a écrites, j'en ai laiſſé égarer un grand nombre, mais j'ai de ſuite toutes celles qu'il m'écrivit, lorſque j'étois à ſaint Fargeau, près de feu Mademoiſelle. On y trouve toute l'Hiſtoire du tems, particulierement la Satirique.*

* Monſieur Foucault Intendant de la baſſe Nor-

¶ J'ai lû les Poësies de Monsieur l'Abbé *Regnier*. Elles sont fort chatiées, & les Vers en sont fort beaux ; mais l'on n'est pas porté à les lire une seconde fois. Malherbe disoit, que la pierre de touche des beaux Vers étoit, quand on les apprenoit par cœur : cela est vrai.

¶ Mr. le Duc *de Beaufort* se rompit un bras en se sauvant de prison ; ayant gagné le Perche, il passa chez un Curé qu'on lui avoit enseigné, afin qu'il le remît. Le Curé demandant comment il s'étoit démis le bras, celui qui l'accompagnoit répondit, qu'il s'étoit fait cela en volant, cela étoit vrai ; mais le Curé qui l'entendit autrement : *Voilà*, dit-il, *un puissant Larron*.

¶ Monsieur le Duc *de Beaufort* disoit en bonne compagnie, qu'étant en prison au

mandie a herité de ces Lettres de Monsieur de Vaux dont parle Monsieur de Segrais, avec ses autres papiers : Il y a des particularitez très curieuses ; & il paroît par ces mêmes Lettres, que Monsieur de Segrais en faisoit la lecture à Mademoiselle. Monsieur de Vaux n'a pas eu le même égard de conserver les Lettres de Monsieur de Segrais, comme Monsieur de Segrais a eu celui de conserver les siennes. Il les brûloit à mesure qu'il les avoit lûës, ou qu'il y avoit fait réponse, comme il l'a déclaré lui-même après la mort de Monsieur de Segrais, étant fort surpris que Monsieur de Segrais en eût agi comme il a fait ; c'est une grande perte. Il est certain qu'on en auroit tiré de bonnes choses, & sur tout d'excellentes Reflexions.

Donjon de Vincennes, il avoit imaginé quarante-deux manieres pour se sauver, & que pas une ne lui avoit réüssi. Fontrailles, qui étoit present; pour moi, dit-il, lorsqu'ayant été mis dans une chambre de la Bastille, je vis que l'on ferma sur moi la porte à six ou sept verroux, & qu'il y avoit double rang de barreaux de fer aux fenêtres, je crûs que j'y demeurerois toute ma vie, & je ne songeois pas aux moyens d'en sortir, parce que cela me parût assez inutile; j'avois pourtant bien autant d'esprit que Monsienr de Beaufort; c'est que Monsieur de Beaufort n'en avoit gueres.

¶ Le Roi parle peu, & il n'employe pas cinq paroles où il n'en faut que quatre. Sa modestie fait aussi qu'il ne prononce rien sur bien des choses dont il pourroit juger mieux que personne. Etant à Fontainebleau, âgé seulement d'environ dix-sept ans, il sortoit de la Comedie un jour, & je suivois assez près pour entendre que Monsieur le Duc d'Anjou, qui est aujourd'hui Monsieur, lui demanda ce qu'il pensoit de la Comedie, que tout le monde avoit trouvée admirable: *Mon frere*, lui dit le Roi, *ne sçavez-vous pas que je ne juge jamais de ce que je ne çai pas.*

¶ Il est rare que les grands parleurs di-

ſent toûjours de bonnes choſes ; c'eſt qu'ordinairement ils ſont ignorans, & qu'ils n'ont pas de fonds. L'Abbé de la Riviere, qui n'étoit pas un habile homme, en étoit excepté de ſon tems, & c'eſt ce qui a fait que Monſieur de Scudery a fait ce Vers en parlant de lui :

Quoiqu'il parle beaucoup, il parle toûjours bien.

Monſieur *de Bourſault* écrit dans ſes nouvelles Lettres, qu'il me fit autrefois de la difficulté ſur le mot, *impardonnable*, dont je me ſuis ſervi dans mon Poëme, traduction de Virgile ; ç'a été en traduiſant cet endroit :

.... Manet altâ mente repoſtum
Judicium Paridis ſpretæque injuria formæ.

Et voici le Vers :

Sa beauté mépriſée, impardonnable injure.

Je ne me ſouviens pas de ce que Monſieur Bourſault à pû me dire là-deſſus ; mais avant que de me determiner à laiſſer ce mot dans l'endroit où il ſe trouve,

j'avois consulté Monsieur Chapelain, Monsieur Menage, Monsieur Pellisson, Mademoiselle de Scudery, & plusieurs autres, en leur representant que ce n'étoit pas la necessité qui m'obligeoit de m'en servir, puisque ce n'étoit pas une rime, & que je pouvois lui substituer le mot *d'irremissible*; ils me dirent tous, que je pouvois m'en servir préférablement au dernier : en effet, il a plus de force ; & le tems a fait voir qu'il a été approuvé de tout le monde.

¶ Mademoiselle étant à Toulouze, disoit à un homme de distinction de la même ville : Je m'étonne que Toulouze étant entre la Provence & la Gascogne, vous soyez d'aussi bonnes gens que vous êtes : *V. A.* répondit le Toulouzain, *ne nous a pas encore creusez ; en nous creusant bien elle trouveroit que nous valons à peu près les Provençaux & les Gascons ensemble.*

¶ Dans le tems que Mademoiselle étoit dans la même ville de Toulouze, ses gens se trouverent dispersez en differens endroits, & Monsieur de Montglas étoit logé chez un Conseiller nommé Monsieur le Long, qui étant un bon homme, ignorant une infinité de choses, lui donna bien du divertissement par les questions ridicu-

les & extravagantes qu'il lui faiſoit. Il lui demandoit ſi Monſieur de la Tremouille n'étoit pas bien un auſſi grand Seigneur que Monſieur le Prince de Conti; s'il n'étoit pas vrai que le Capitaine des Gardes du Pape n'étoit pas Jacobin, & d'autres choſes ſemblables qu'il venoit raconter à Mademoiſelle qui en rioit de tout ſon cœur. Il lui demandoit auſſi une fois; dites-moi, Monſieur, je vous prie, pourquoi Mademoiſelle eſt ſi riche, & que les Princeſſes ſes ſœurs ſont ſi pauvres? c'eſt, répondit Monſieur de Montglas, que Mademoiſelle eſt heritiere de Montpenſier. Ah, reprit Monſieur le Long, c'eſt que Monſieur de Montpenſier étoit un grand financier. La rime lui faiſoit croire qu'il étoit financier. Néanmoins parce que Monſieur le Long faiſoit ſes viſites trop frequentes, Monſieur de Montglas, qui en étoit importuné, ordonna à ſon Valet de chambre de mettre dans ſon antichambre une ſeringue ſur un gueridon à l'heure à peu près qu'il avoit coûtume de venir. Monſieur le Long ne manquoit pas de ſe retirer quand il voyoit cet appareil; mais afin qu'il ne ſe doutât pas que cela ſe faiſoit exprès pour lui, il le faiſoit entrer de tems en tems. Monſieur, lui dit un jour

Monſieur le Long, je m'étonne que vous preniez ſi ſouvent des lavemens; c'eſt répondit Monſieur de Montglas, que je ne trouve pas d'autre remede à mon mal. Ce Monſieur le Long vendoit du bled & de l'avoine à fauſſe meſure; cela fut découvert; & ſa maiſon s'étant un jour trouvée aſſiegée par une infinité de cochers & de femmes, qui demandoient raiſon du tort qu'il leur avoit fait; Monſieur de Montglas lui rendit un grand ſervice, en le mettant à l'abri de cette perſecution.

¶ *Malherbe* trouvoit en ſon tems qu'il n'y avoit pas un meilleur écrivain en nôtre langue que Monſieur du Vair premier Preſident du Parlement d'Aix, que l'on avoit fait venir pour être Garde des Sceaux.

¶ Autrefois, c'eſt-à-dire, dans le ſiecle paſſé, les gens de Lettres ne faiſoient pas des Comédies ou Piéces de Théatre: il n'y eut que Jodelle * qui fit la *Medée*; & quand Monſieur de Racan fit ſes *Bergeries* au commencement de celui-ci, ce fut plûtôt pour ſe divertir, que pour les faire joüer. La *Beaupré* excellente Comedienne de ce tems-là, qui a joüé auſſi dans les

* Ce n'eſt pas Jodelle qui fit la Medée, c'eſt Jean de la Peruſe.

commencemens de la grande réputation de Monſieur Corneille, diſoit : *Monſieur Corneille nous a fait un grand tort ; nous avions ci-devant des Pieces de Theatre pour trois écus, que l'on nous faiſoit en une nuit, on y étoit accoûtumé, & nous gagnions beaucoup ; preſentement les Pieces de Monſieur de Corneille nous coûtent bien de l'argent, & nous gagnons peu de choſe.* Il eſt vrai que ces vieilles Pieces étoient miſerables ; mais les Comediens étoient excellens, & ils les faiſoient valoir par la repreſentation.

¶ Monſieur *de Ruqueville* tenoit le premier rang parmi les diſeurs de bons mots, & Monſieur l'Abbé de Franquetot en convenoit ; mais il tomboit ſouvent dans des redites, & cela ennuyoit. La converſation des gens de Lettres & de jugement, eſt beaucoup plus agréable, (& Mademoiſelle le reconnoiſſoit,) que celle de ceux qui n'ont purement que de l'eſprit & de la memoire. C'eſt que les gens de Lettres la ſoûtiennent, & qu'ils inſtruiſent en même-tems.

¶ Feu Monſieur *le Prince* écrivoit tout d'une halaine, & la faiſoit perdre à ceux qui liſoient ſon écriture, en ne mettant point d'autre diſtinction qu'un point, lorſqu'il changeoit de matiere.

¶ Le

¶ Le *Polexandre* eſt bien écrit en nôtre langue. Monſieur de Gomberville regrettoit ſur la fin de ſes jours, le tems qu'il y avoit employé ; cependant je ne crois pas que ſa lecture ait donné occaſion de faire beaucoup de mal.

¶ J'ai trouvé il y a peu de jours beaucoup de Lettres de Monſieur d'Andilly, qui m'écrivoit ſouvent dans le tems que je travaillois à ma Traduction de Virgile en Vers. Il me conſeilloit de faire imprimer le texte avec la traduction, afin que la juſteſſe que j'y ai obſervée parût davantage.

¶ Peu de tems après que ma *Zaïde* fut imprimée pour la premiere fois, le Pere Bouhours que je rencontrai, me dit, qu'il croyoit qu'il n'y auroit pas grand mal à lire tous les autres Romans, s'ils étoient écrits de même : c'eſt que les effets de l'amour y ſont décrits d'une maniere plus hiſtorique qu'ailleurs, & que cela ne fait pas tant d'impreſſion.

¶ Monſieur *Menage* me diſoit un jour, qu'il preſenta Monſieur Sanſon à Monſieur de Servien, en le lui recommandant, pour lui faire une penſion. Monſieur de Servien ne paroiſſant pas avoir de la diſpoſition à accorder cette demande, Mon-

ſieur Sanſon, ſans conſiderer qu'il parloit devant Monſieur Menage qui venoit de l'obliger, & qui faiſoit ſes délices de la Poëſie, & de faire des Vers, lui repreſenta qu'il donnoit bien penſion à tant de Poëtes qui n'étoient pas à comparer à un Géographe comme lui. Chacun eſt entêté de ſon talent, & mépriſe ceux des autres, dont il n'a pas connoiſſance; cependant un Poëte eſt d'un grand merite, lorſqu'il ſçait l'Hiſtoire, la Fable, les beaux Arts, les ſecrets de la nature, & mille autres choſes qui rendent la Poëſie agréable. La Traduction que j'ai faite des Georgiques de Virgile eſt encore plus exacte que celle de l'Eneïde.

¶ Monſieur *de la Riviere* Capitaine des Gardes de Monſieur le Prince, étant à Bourdeaux dans le tems du traité des Pirenées, Monſieur le Prince l'y ayant envoyé pour ſes interêts, & n'étant pas fort content de la paix qui alloit ſe faire, à cauſe de l'argent qui leur venoit d'Eſpagne, fit cette chanſon, que bien des gens apprirent en ce tems-là, & que j'ai retenuë.

Ils ſont gens de parole,
D'honneur & de credit,
Ils ont force Piſtoles,
Nos amis de Madrid.

Mais ſi leur voix encore accompagne
Leurs Piaſtres & Doublons de poids,
Chantons à haute voix
Avec les Bordelois,
Vive tout ce qui vient d'Eſpagne,
Hors les filles de leurs Rois.

¶ Madame *de la Fayette* diſoit, qu'une Periode retranchée d'un ouvrage, valoit un Loüis d'or, & un mot vingt ſols.

¶ Les Perſonnages mentionnez dans la Princeſſe de *Paphlagonie*, ouvrage de Mademoiſelle, ne ſont pas inventez à plaiſir. Ils ont rapport à des perſonnes qui vivoient dans le tems qu'elle y travailla, & qu'elle le fit imprimer. C'eſt une Satire très-fine. La Princeſſe de Paphlagonie, étoit Mademoiſelle de Vandy, de la maiſon d'Apremont ; Cyrus, feu Monſieur le Prince ; la Reine de Ninive, la Comteſſe de Maure ; la Princeſſe Parthenie, amie de la Reine de Ninive, la Marquiſe de Sablé ; la Reine Gelatille, Madame la

Comteſſe de Fieſque, qui ſe nommoit Gelone d'Harcourt ; la ville de Mariſalle capitale de Miſnie, Paris ; le Chevalier de la Reine Gelatille, de Lionne Preſident de la Monnoye ; Maîtrefort que l'on appelloit Chevalier de la Moquette, parce que Madame de Fieſque étant veuve, avoit un cabinet tapiſſé de moquette, où tout ce qu'il y avoit de plus galand ſe rendoit ſouvent ; le Chevalier étourdi, amoureux de Gelatille, Monſieur le Comte de Grammont d'aujourd'hui, alors le Chevalier de Grammont ; le Prince Italien, Monſieur le Comte de Fieſque ; le Roi de Miſnie, Monſieur le Comte de Maure ; la Marchande qui avoit épouſé un Soldat, Madame de Frontenac, que Mademoiſelle haïſſoit à la mort, elle vit encore. Le Chevalier Baudy, à qui Gelatille ſe marie en deuxiéme nôce, c'eſt encore le Comte de Grammont ; la Reine des Amazonnes, Mademoiſelle elle-même ; le Miniſtre du Royaume de Thrace, l'Abbé Fouquet ; les Dames de Campagne & les Précieuſes ; dont étoient Madame de Schomberg qui étoit d'Aumale, & Madame d'Harcourt ſa ſœur ; la Princeſſe Aminte, Madame de Montauſier fille de Madame de Ramboui.let ; le Roi de Da-

mas marié à une Princesse des Celtes, qui est la Princesse Galathée, Monsieur de Thianges de la maison de Damas, qui avoit épousé Mademoiselle de Mortemart; le Roi des Celtes, le Duc de Mortemart; le Prince des Bords de la Garonne, Monsieur de Candale fils; la Reine Vralinde, Madame de Montglas de la maison de Hurault de Chiverny.

¶ La *Metaphore* a beaucoup de grace, particuliérement lorsqu'elle est employée pour railler. Monsieur Menage se souvenoit toûjours d'une qui avoit été employée par Monsieur de Brecourt, dont je lui avois parlé, & celle-ci lui avoit plû si fort qu'il m'en parloit souvent : c'est la même dont je vous ai déja entretenu, quand Monsieur de Brecourt dit à Mademoiselle sa Fille de cueillir un Dindon.

¶ L'Auteur des Mélanges d'Histoire & de Litterature, dit au commencement de la seconde partie qui vient de paroître, que le Marquis de la Brosse donna Monsieur Chapelain pour Precepteur à ses enfans; il s'est trompé, il a voulu dire le Marquis de la Trousse : Il y a des Vers satiriques contre Monsieur Chapelain, qui font foi de cette particularité; & nous sçavions que Monsieur Menage & moi,

qui étoit l'Auteur de ces Vers. Le même Auteur dit encore, que Monſieur Chapelain étoit bon ami ; au contraire, c'étoit une amitié de lâche ; il vouloit garder la chevre & le loup : Après avoir rompu avec Monſieur Menage aſſez legerement : *Il y avoit*, diſoit-il, *entre nous des obligations actives & paſſives* ; les actives, lui demandoit-on, étoient-elles de vôtre côté, ou du côté de Monſieur Menage ? de nôtre côté, diſoit-il. En quoi conſiſtoient-elles ? Eſt-ce en lui faiſant du bien, en défendant ſon honneur, ou en quelqu'autre maniere que vous l'ayez obligé ? J'allois quelquefois, diſoit-il, à ſes aſſemblées. N'eſt-ce pas là une belle obligation que lui avoit Monſieur Menage ? J'avois cultivé l'amitié de Monſieur Chapelain avec aſſez de ſoin ; je lui avois même adreſſé une Ode qui n'eſt pas la moindre Piece de mes Poëſies : cependant lorſque je demandai à être reçû de l'Academie, il ſe trouva plûtôt porté à favoriſer Monſieur le Clerc, que j'avois pour competiteur, qu'à me donner ſa voix : Cela n'empêcha pas que je ne fuſſe reçû.

¶ L'Auteur des Mélanges Hiſtoriques parle de l'avarice de Monſieur Chapelain; en voici un trait. Il évitoit tant qu'il pou-

voit d'être choisi pour Directeur de l'Academie, par la crainte qu'il avoit, que quelqu'un de la Compagnie ne mourût pendant le cours de sa charge, & qu'il ne lui en coutât vingt livres pour les frais du service dans l'Eglise des Billettes ; cependant nous eumes l'adresse de le faire Directeur, dans le tems de la maladie de Monsieur le Chancelier Seguier, nôtre Protecteur, dont il mourut. Vers la fin des trois mois, sçachant que l'Academie continuoit souvent ses Directeurs, il eut grand soin de demander que l'on procedât à lui donner un Successeur. On remit la déliberation pour quelques jours, en attendant qu'il y eût un plus grand nombre d'Academiciens. Monsieur le Chancelier étant mort dans cet intervale, Monsieur Chapelain étoit inconsolable. *Me voilà*, disoit-il, *ruïné, mon bien n'y suffira pas ; je me consolerois, si c'étoit un simple Academicien ; mais c'est le Protecteur de l'Academie ; cette dépense va me réduire à l'aumône.* Monsieur Patru qui étoit present, Monsieur le Cardinal de Richelieu, dit-il, valoit bien Monsieur le Chancelier, j'étois Directeur quand il mourut, & je fis faire son service tout seul à mes dépens ; mais il ne m'en couta que deux pistoles

de plus, & le service fut très-honnorable. Monsieur Chapelain, qui ne prétendoit pas qu'il lui en coûtât une si grosse somme, representa si bien que cela ne suffisoit pas, & qu'il n'étoit pas assez riche pour suporter ces dépenses, qu'il obtint que chacun de la Compagnie y contribueroit; de sorte que les uns donnerent un écu d'or, & d'autres un écu chacun à sa fantaisie, & parlà il n'y contribua que ce qu'il voulut, & peut-être y gagna-t-il encore.

¶ *Du Perrier* bon Gentilhomme de Provence, qui se trouvoit quelquefois court d'argent, s'étant adressé un jour à Mr. Chapelain pour avoir de lui quelque secours, il crut lui faire une grande liberalité en lui donnant un écu, & aprés avoir fait cet effort: *Nous devons*, disoit-il, *secourir nos amis dans leurs necessitez; mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe:* Il avoit cela qu'il se vantoit & qu'il se faisoit valoir pour la moindre chose. Avec son avarice il est mort riche de quatre-cens-mille livres. On lui en trouva deux-cens-quarante-mille en argent comptant, & il en avoit treize-mille de revenu. Il avoit sous sa dependance tout ce qu'il y avoit de pretendans à la Poësie,

l'eſpace de près de quarante ans. Deſpréaux fut le premier qui ſecoua le joug, en l'attaquant par ſon *Chapelain décoëffé*. D'abord que cette Piéce parut, il ne falloit pas dire *Chapelain décoëffé*, dit MONſieur Nublé, mais *Chapelain demaſqué*: MONſieur Nublé le connoiſſoit bien.

¶ L'avarice de MONſieur Chapelain fut cauſe de ſa mort. S'étant mis en chemin, un jour d'Academie, pour ſe rendre à l'aſſemblée, & gagner deux ou trois jettons, ſe trouvant dans la ruë ſaint Honoré prés la porte du Cloître, ne voulant pas payer un double pour paſſer le ruiſſeau ſur une planche que l'on y avoit jettée, il attendoit que l'eau fût écoulée; mais ayant regardé au cadran, & voyant qu'il étoit prés de trois heures il paſſa au travers de l'eau, & en eut juſqu'à mi-jambe. S'étant rendu à l'Academie, il ne s'aprocha pas du feu, quoiqu'il y en eût un fort grand; mais il s'aſſit d'abord à un bureau en cachant ſes jambes deſſous, afin que l'on ne s'apperçût pas de quelle maniere il étoit mouillé: Le froid le ſaiſit, & il eut une opreſſion de poitrine, dont il mourut. Quand il diſoit du bien, ce n'étoit pas de ceux qu'il croyoit pouvoir lui faire de l'ombrage, ſi leur merite venoit à être

connu, & qui étoient actuellement, ou à Paris, ou à la Cour ; mais de ceux qui étoient bien éloignez quelque part au fonds d'une Province ; par exemple, il ne s'épargnoit pas d'en dire de Monsieur Cailleres le pere, qui étoit à Cherbourg; Il avoit l'ambition de primer où il étoit.

¶ Le Pere *Eudes* aimoit fort le changement & vouloit toûjours être le maître. Cela me fait souvenir d'un bon mot de Monsieur Patris : *Quand un Devot*, disoit-il, *se sert de sa devotion pour s'élever, j'en doute ; mais quand elle l'humilie & l'abaisse j'y ai de la croyance.*

¶ Monsieur *de Chaudeville*, de qui j'ai le portrait, étoit Neveu de Malherbe. On ne peut pas avoir une plus belle reputation que celle qu'il s'étoit acquise à l'âge de vingt-deux ans : On ne pouvoit pas avoir ni plus de politesse ni plus d'esprit. Il est mort fort jeune, & il n'a laissé que fort peu de ses Poësies, au nombre de six-cens vers, qui ont été recueillis & imprimez.

¶ On ne peut pas reprocher de tirannie sur les paysans à la maison de Beuvron, & de Matignon. Quand les paysans portoient des poulets, des poules des dindons, ou quelques autres presens à Mon-

ſieur de Beuvron, il ne les refuſoit pas afin qu'ils ne cruſſent pas qu'il les mepriſoit; mais il ordonnoit à ſon Maître-d'hôtel de les prendre & de les payer; c'eſt pour cela qu'il étoit aimé generalement, & qu'il diſoit, quand un domeſtique venoit ſe plaindre d'avoir reçu une inſulte, ou d'avoir été mal-traité, que cela ne pouvoit pas être, parce que perſonne ne lui vouloit du mal. Quand on fait quelque mauvais traitement à des domeſtiques d'une maiſon auſſi-bien reglée que celle-là l'étoit, ils ſe l'attirent eux-mêmes.

¶ Monſieur Bochart avoit le viſage tout boutonné & couperoſé: Ces défauts ne paroiſſent pas dans le portrait que j'ai de lui, parce que Fontaine, qui étoit de la Religion, & qui a pris plaiſir à le peindre, les lui a ôtés, afin de lui donner ſeulement tous les traits qu'il faut pour qu'il lui reſſemble bien. Ce Fontaine peignoit bien, & ſes portraits ſe ſoutiennent dans la force qu'il leur a donnée.

¶ On a crû que *Nicolas Duval* avoit la pierre philoſophale, à cauſe de la belle maiſon du grand Cheval de nôtre carrefour de ſaint Pierre, qu'il a fait bâtir ſous François Premier, & qui doit avoir

coûté beaucoup d'argent en ce tems-là, mais on s'eſt trompé. Outre qu'il poſſedoit de grands biens, il faiſoit encore commerce de bleds en Eſpagne, comme je le prouverois bien par les regiſtres d'un aſſocié qu'il avoit, qui ſont venus en nôtre maiſon, & que j'ai lû pluſieurs fois. Les bas-reliefs qu'on voit en cette maiſon, qui repreſentent des ſujets tirés de l'Ecriture Sainte, ſont d'aſſés bon goût; & c'eſt inutilement que les Allemans vinrent y chercher des miſteres de chimie.

¶ Monſieur *Chapelain* avertiſſoit ceux qui vouloient avoir commerce de lettres avec lui, dès la troiſieme lettre qu'il avoit reçuë d'eux, de les lui faire tenir par ami; c'étoit pour épargner la dépenſe des ports. Il ne cherchoit pas à aller manger dehors, étant naturellement fort ſobre, & ſe contentoit d'un petit ordinaire que lui preparoit une parente, à qui il payoit penſion; mais comme il ne refuſoit pas ceux qui lui faiſoient l'honneur de l'inviter, il mettoit le repas de ce jour-là ſur le compte de ſa parente. Il donnoit volontairement ſur la Poëſie Françoiſe quand on le lui demandoit.

¶ C'eſt une belle choſe que la Muſique, non ſeulement, parce qu'on la reçoit par

tout avec plaiſir;mais encore, parce qu'en quelque endroit qu'on ſe trouve on a toûjours par devers ſoi ün moyen de ſe deſennuyer, & de paſſer le tems très-agréablement:C'eſt pour cela que l'ayant toûjours aimée,comme je l'aime encore,j'ai fait autrefois tout ce que j'ai pû pour l'apprendre; j'ai même pris un Maître, mais ma voix s'eſt trouvée ſi dereglée & ſi peu flexible, qu'au bout d'un mois le Muſicien,qui pouvoit gagner davantage, me dit fort honnêtement,que,quand je continuerois d'aprendre plus long-tems je ne ferois autre choſe que de perdre mon tems. J'abandonnai donc la muſique, & je me contentai des talens que Dieu m'avoit donné d'ailleurs. On ne peut pas avoir tout en partage, les meilleurs Muſiciens bien ſouvent n'ont que cela par devers eux. Monſieur le Comte de Fieſque, qui avoit une très belle voix, & qui faiſoit ſouvent ſa partie avec eux, me diſoit que hors de leur chant, c'étoient de ſottes gens, qui n'avoient pas un grain de bon ſens, pas même dans leurs propres affaires: Il diſoit auſſi qu'il faiſoit d'eux, comme des inſtrumens de muſique qu'on met dans l'étui, le concert fini, c'eſt-à-dire, qu'il ne falloit les voir que quand on en avoit beſoin.

¶ Il faut que Monſieur l'Abbé de Choiſi ait une grande demangeaiſon de devenir un *Jean ſans terre* avant que de mourir, d'avoir vendu, comme il vient de faire, la terre de Boſleron, qui vaut au moins preſentement vingt-deux mille livres, & qui peut augmenter tous les jours.

¶ Depuis le commencement de la Monarchie, il ne s'eſt pas vû un évenement ſemblable à celui que la mort du Roi d'Eſpagne vient de faire naître. N'eſt-ce pas un grand ſujet de gloire au Roi, de voir que ſa poſterité, dans la race de ſes deux petits fils, peut regner dans deux Royaumes les plus puiſſans de l'Europe & du Monde ? Le Roi en ſe tenant au Teſtament du feu Roi d'Eſpagne, a fait la choſe du monde la plus convenable à ſa gloire, à la Religion, & au bien de ſon Royaume & de ſes Sujets. Le Traité du partage étoit captieux ; car ſuppoſé qu'il eût pû l'executer tranquillement & ſans coup ferir, l'Archiduc d'Autriche, quand il auroit été en poſſeſſion, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit qu'il eût été excité par ſes Sujets, n'auroit-il pas déclaré la guerre un jour pour rentrer dans les Etats démembrez de la Monarchie d'Eſpagne, malgré la garantie du Roi

d'Angleterre & des Hollandois, qui n'auroient pas manqué de trouver des prétextes pour manquer à leur parole ? Le Roi d'Angleterre n'auroit-il pas pû dire, que le Parlement n'avoit pas approuvé ni ſigné le Traité, & que ne pouvant tirer aucun ſecours des Anglois, il n'auroit pas été en ſon pouvoir de faire les armemens neceſſaires ?

¶ Madame *de Choiſi* diſoit de Monſieur de Montauſier, que c'étoit un fagot d'ortie qui picquoit de quelque côté qu'on le prît. Il diſoit qu'il n'y avoit rien d'indifferent dans les actions d'un Prince ; ſurquoi Madame de * * * lui diſant, qu'un Prince voulant paſſer le tems à couper du papier, il étoit indifferent que ce fût du papier gris ou du blanc: *Suivant l'occaſion*; repliqua-t-il ; *il y en a auſſi où il eſt plus à propos de couper du papier gris.* Je ne ſai pas comment on ne s'eſt pas apperçu à la Cour qu'il étoit un peu fol. Monſeigneur étoit ſi fort intimidé de ſes manieres, qu'il n'oſoit ouvrir la bouche pour parler, ne ſachant ſi ce qu'il diroit ſeroit de ſon goût. Il faut reprendre dans le tems & dans l'occaſion ; il faut auſſi careſſer de même. Monſieur Chevreau en uſoit autrement auprés de Monſieur le Duc du Maine ; il

l'accoûtumoit à répondre ſur le champ, & avec une liberté honnête : Il ne manquoit à Monſieur Chevreau qu'une ſeule choſe pour cet emploi , c'eſt qu'il n'avoit pas aſſés l'uſage du grand monde.

¶ Ce n'eſt pas la coûtume de l'Academie de ſe lever de ſa place dans les Aſſemblées pour perſonne , chacun demeure comme il eſt; cependant lorſque Monſieur Corneille arrivoit aprés moi , j'avois pour lui tant de veneration que je lui faiſois cet honneur. C'eſt lui qui a formé le Théatre François ; il ne l'a pas ſeulement enrichi d'un grand nombre de belles Piéces toutes differentes les unes des autres , on lui eſt encore redevable de toutes les bonnes de tous ceux qui ſont venus aprés lui : Il n'y a que la Comedie où il n'a pas ſi bien réüſſi ; il y a toûjours quelques Scénes trop ſérieuſes ; celles de Moliere ne ſont pas de même , tout y reſſent la Comédie : Monſieur Corneille ſentoit bien que MOLIERE avoit cet avantage ſur lui , c'eſt pour cela qu'il en avoit de la jalouſie , ne pouvant s'empêcher de le témoigner; mais il avoit tort.

¶ Ce furent les *Précieuſes* qui mirent *Moliere* en reputation. La Piéce ayant eu l'approbation de tout Paris , on l'envoya

à la Cour qui étoit alors au voyage des Pirenées, où elle fut trés-bien reçuë; cela lui enfla le courage: *Je n'ai plus que faire*, dit-il, *d'étudier Plaute & Terence, ni d'éplucher les fragmens de Menandre, je n'ai qu'à étudier le monde.* Il y avoit néanmoins quelque chose d'outré: Les *Précieuses* n'étoient pas tout-à-fait du caractere qu'il leur avoit donné; mais ce qu'il avoit imaginé étoit bon pour la Comédie. Il n'a pas seulement imité Plaute & Terence, il a encore tiré de bonnes choses des Italiens, & particulierement de Trivelin. On a vû par son moyen ce qui ne s'étoit pas encore vû, & ce qui ne se verra jamais; c'est une troupe accomplie de Comédiens formée de sa main, dont il étoit l'ame, qui ne peut pas avoir de pareille: C'est une des particularitez remarquables du siécle d'où nous allons sortir: Le *Tartuffe* est la meilleure de ses Piéces: Boileau a voulu donner la preference au *Misantrope* qui a aussi son mérite; mais le *Misantrope* y paroît trop souvent: Il a plus de dix-huit-cens vers lui seul, pour son role; on ne voit presque que lui sur le Théatre.

Despreaux vient de faire une Epigramme contre monsieur de la Chapelle qui

ne l'a pas loué dans une Harangue qu'il a prononcée, où il parle mal aussi de B. Boyer : Le pauvre Monsieur Boyer n'a jamais offensé personne ; il a fait des Piéces qui ont été joüées dans leur tems, & il étoit assez bon Académicien.

¶ *Malherbe* qui étoit ennemi du froid, se chauffoit bien l'hiver ; & en faisant mettre du bois au feu : *Il est avis*, disoit il, *à ce froid qu'il n'y a plus de bois dans Paris, je lui ferai bien voir que si.* Il disoit aussi là-dessus : *Dieu a fait l'hyver pour les pauvres, & non pour les riches.* Il y avoit de son tems une grande liberté d'écrire sur les affaires d'Etat, & l'on ne voyoit à ce sujet que des libelles remplis d'autant de sentimens qu'il y avoit de gens qui se mêloient d'en publier. Malherbe qui ne prenoit point de parti, parce qu'il ne croyoit pas que des particuliers en dûssent prendre : *Il ne faut point*, disoit-il, *se mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est que passager.*

¶ Comme de ce tems de Malherbe on se laissoit croître la barbe, bien de gens apportoient de l'artifice pour la faire devenir noire. Ayant remarqué qu'un de ses amis avoit ce défaut : *Cela*, lui dit-il, *vous rendant noir comme les Excommuniez,*

vous n'avez que faire de peindre vôtre barbe. Voulant accorder deux de ſes amis qui avoient eu enſemble quelque demêlé : *Je vous aime*, leur dit-il, *également, je veux vous rallier de même, & je ne veux pas que vous ayez d'avantage l'un ſur l'autre.*

¶ On s'entretenoit devant *Malherbe* de la Nobleſſe, & on louoit fort de certaines familles d'un rang diſtingué, en diſant qu'elles étoient ſans tache du côté des femmes, & qu'on ne pouvoit pas leur faire aucun reproche ſur ce ſujet : Malherbe qui ne croyoit pas tout ce qu'on en diſoit: *Il ne faut*, dit-il, *qu'une femme laſcive pour pervertir le ſang de Charlemagne.* En parlant de la méchanceté des hommes : *Ils n'étoient*, diſoit-il, *que trois ou quatre au monde, un tue ſon frere ; que pouvoit eſperer Dieu aprés cela pour ſe donner tant de peine à les conſerver? il eût mieux fait d'en éteindre dés-l'heure pour jamais l'engeance.*

¶ Quoique *Malherbe* ſentît fort bien lui-même que la France n'avoit pas encore eu un Poëte qui lui fit tant d'honneur que lui, neanmoins cela ne lui donnoit pas de vanité; au contraire, il diſoit : *Un bon Poëte n'eſt pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles.*

¶ Il faloit que le Marechal d'Ancre fût

bien haï après ce que Malherbe a dit de lui en parlant à Monſieur de Bellegarde : *Avez-vous*, lui dit-il, *quelque choſe à demander à Dieu, aprés qu'il a delivré la France du Maréchal d'Ancre ?*

¶ Tout le monde ſait combien Malherbe regretta la mort de ſon fils qui fut tué par Monſieur de Piles depuis Gouverneur de Marſeille, & qui vouloit l'apeller en duel pour en tirer vengeance. Ses amis lui repréſenterent que cela ne lui convenoit pas à l'âge où il étoit : *C'eſt pour cela*, diſoit-il, *que je le fais ; je hazarde un ſol contre une piſtole.* Voici le jugement que Malherbe faiſoit de quelques Poëtes François de ſon tems : *Colomby*, diſoit-il, *a de l'eſprit, peu de genie : Mainard fait bien des Vers; mais il a peu de force : Racan a peu d'art mais aſſez de force.*

¶ Un ami m'a fait part d'une plaiſante Epitaphe d'un chantre du Roi d'Eſpagne, qu'il a vûë & luë lui-même à Sarragoſſe en y paſſant dans le voyage qu'il a fait en Eſpagne. La voici : *Ci gît Juan Cabeça Cantador del Rey mi Senor.* „ Quand il „ fut reçu dans le chœur des Anges, dont „ il augmentoit la bonne compagnie, il „ s'y diſtingua ſi bien que Dieu qui l'é„ coutoit avec attention, dit bruſquement

„ aux Anges : *Callen labrones , canta Juan Cabeça Cantador del Rey mi Senor*. C'eſt-a-dire , *Taiſez-vous , veaux,& laiſſez chanter Jean Cabeça Muſicien du Roi Monſeigneur:* c'eſt-là faire parler Dieu avec dignité.

¶ Je vous ai déja parlé de l'eſprit du Château d'Egmont , & je vous ai dit qu'il faiſoit beaucoup de gentilleſſes ſans faire de mal à perſonne. Je veux vous rapporter une de ſes gentilleſſes , que je ſai de bonne part , puiſque je l'ai apriſe de ceux qui en étoient témoins.

¶ Monſieur *Patris* avoit ſuivi Monſieur en Flandre , où étant logé dans le Château d'Egmont , l'heure du dîner étant venuë , & étant ſorti de ſa chambre pour ſe rendre au lieu où l'on mangeoit , il s'arrêta en paſſant à la porte d'un Officier de Monſieur de ſes amis , fort honnête homme , pour le prendre avec lui. Voyant que l'Officier ne venoit pas , il frappa une deuxiéme fois , & l'appella en même tems , en lui demandant s'il ne vouloit pas venir dîner : l'Officier ne répondant pas , & ne doutant pas qu'il ne fût dans ſa chambre , parce que la clef étoit à la porte , il ouvre & en entrant il le voit aſſis près de ſa table comme hors de lui-même , il s'approche fort près , & deman-

de ce qu'il avoit ; l'Officier revenant à lui, dit : *Vous ne seriez pas moins surpris que je le suis, si vous aviez vû comme moi le livre que vous voyez en cet endroit-là y passer tout seul & les feuillets se tourner d'eux-mêmes, sans que je visse autre chose :* c'étoit le livre de Cardan de la *Subtilité*. Bon, lui dit Monsieur Patris, vous vous mocquez, vous aviez l'imagination remplie de ce que vous veniez de lire, vous vous êtes levé de vôtre place ; vous avez mis vous-même le livre à la place où il est; vous êtes revenu ensuite vous remettre en vôtre place ; & ne trouvant plus vôtre livre auprés de vous, vous avez crû qu'il étoit allé-là tout seul. Ce que je vous dis est très-vrai, reprit l'Officier ; & pour marque que ce n'est pas une vision, c'est que la porte que voila s'est ouverte & refermée, & c'est par-là que l'esprit s'est retiré. Monsieur Patris alla ouvrir cette porte, qui étoit celle d'une galerie assez longue, au bout de laquelle il y avoit une grande chaise de bois fort pesante, tant que deux hommes auroient pû porter, & il n'y avoit autre chose ; il vit que cette chaise se branla & quitta sa place en venant vers lui comme soutenuë en l'air ; ce fut alors que Monsieur Patris dit :

Monsieur le Diable, les interets de Dieu à part, je suis bien vôtre serviteur; mais je vous prie de ne me pas faire peur davantage; & la chaise retourna à la même place d'où elle étoit venuë. Cela fit une forte impression sur l'esprit de Mr. Patris, & ne contribua pas peu à le faire devot. Je n'ai rien vû de ces sortes de choses; mais voila ce que j'en ai apris de positif, & je ne crois pas que Monsieur Patris qui étoit un homme sincere, & qui me l'a raconté trés-serieusement, ait voulu inventer une fable pour m'en faire le recit comme d'une verité.

FIN.





TABLE DES MATIERES DU TOME PREMIER.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

H.

I.

L.

M.

Malherbe,

N.

O.

P.

R

S.

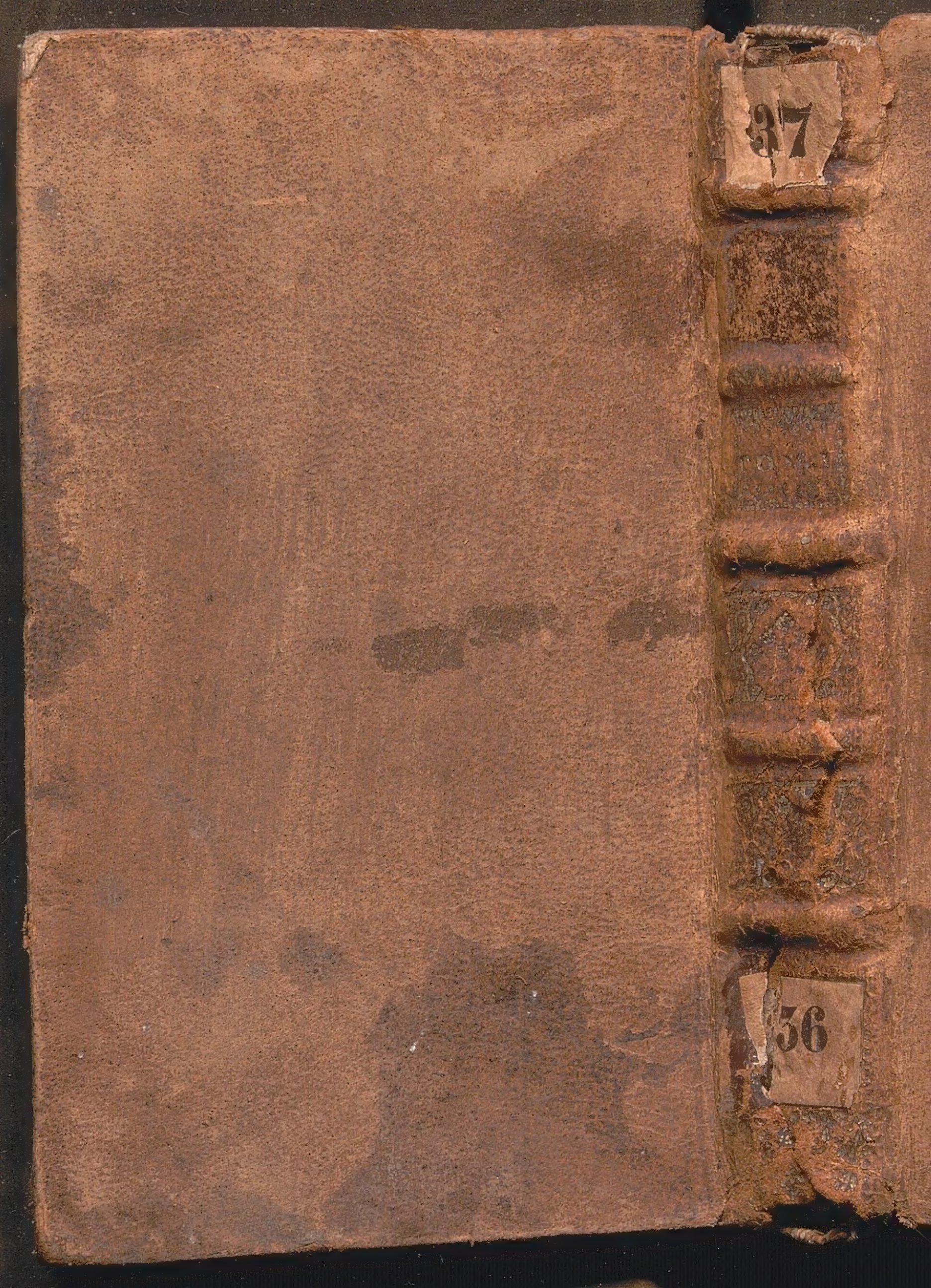
V.

Y.

Z.

Fin de la Table des Matieres.

Fin de la Table des Matieres.


37
36


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm